Un drapeau, c'est de la toile au bout d'un bâton qui vit, une toile qui parle, et où l'âme de trente millions d'hommes a passé avec toute son histoire et toute sa vertu.

Lacordaire.

LE PATRIOTE DE L'OUEST



NOTRE FOI! — NOTRE LANGUE!

Soutenir un journal destiné à éclairer et à ramener les esprits est en un sens aussi nécessaire et aussi méritoire que de construire une église.

Le cardinal Lavigerie.

RÉDACTEUR: J. VALOIS, O.M.I. — ADMINISTRATEUR: L. BUSSIÈRE, O.M.I.

24ième Année — PRINCE-ALBERT, Sask., mercredi le 7 mars 1934 — No 1

Anniversaire

"Le Patriote" inaugure sa vingt-quatrième année

"Le Patriote" inaugure aujourd'hui sa vingt-quatrième année au service assidu de l'Eglise et de la patrie.

✣ ✣

Depuis toutes ces années, fidèle à sa mission, à travers mille et une difficultés, il n'a jamais failli à la tâche. Par le vent, la pluie ou la neige, toujours, et chaque semaine, il a fait la navette du foyer en foyer. Seul, un cruel incendie, qui brûlait de fond en comble sa maison, au début de sa carrière, a pu interrompre son tour de province. Aucun embusqué, aucun flatteur, aucun traître, aucun tyran . . . n'a pu le faire dévier ni changer son programme.

✣ ✣

Depuis vingt-quatre ans, il seconde puissamment l'Eglise et se constitue le trait d'union entre pasteurs et fidèles; il sait, au moment opportun, venger la religion contre la conspiration du mensonge, de l'hypocrisie et de la calomnie.

✣ ✣

Depuis vingt-quatre ans, ce commissaire ambulant sème à pleine main le bon grain de la vérité, distribue les mots de ralliement, jette le cri d'alarme au moment du danger.

✣ ✣

Depuis vingt-quatre ans, il chante les faits et gestes de notre race, raconte ses victoires, annonce ses reculs; il fustige les agresseurs, brave leur ire, dévoile leurs complots, dénonce de toutes ses forces les injustices, le fanatisme sournois et haineux.

✣ ✣

Depuis vingt-quatre ans, il consacre ses talents à la conservation du verbe des ancêtres, des traditions religieuses et nationales; il revendique courageusement les droits et privilèges octroyés par la Constitution aux descendants des découvreurs du Canada.

✣ ✣

Depuis vingt-quatre ans, il évite les éclaboussures des sentines du vice, de l'escroquerie, de la voyouterie; il respecte ses lecteurs et ne leur sert point en pâture les ordures de la rue ni les faits scabreux des maraudeurs, des détrousseurs de grands chemins; il ne "monte en épingle" les scènes dissolvantes des divorcés, des querelles de famille, des tueries, ni n'exploite, pour l'effet ou la sensation, les clichés obscènes ou vignettes lascives des "Stars" de l'écran ou des sauteuses de cafés: la pacotille de ses confrères moins scrupuleux ou sans autre ambition que le désir de faire du "big money".

✣ ✣

Depuis vingt-quatre ans, il ne s'est laissé inféoder à aucun parti; respectueux de l'autorité, il lui dit son fait le jour où elle outrepasse son pouvoir ou légifère à l'encontre de la morale chrétienne, ou usurpe les droits de l'individu: liberté, propriété, éducation . . .

✣ ✣

Depuis vingt-quatre ans, petit messager de l'ordre, de la saine politique, de la bonne nouvelle, il creuse son sillon d'où sourd une poussée vigoureuse d'âmes ardentes pétries de noble fierté, de convictions profondes et de hautes aspirations qui transmettront aux générations futures, bien avivé, le feu sacré qu'elles ont reçu des preux pionniers des steppes de l'Ouest.

✣ ✣

Depuis vingt-quatre ans, le pauvre gueux se contente, en retour de services inappréciables, de l'obole de deux dollars par année qu'il gagne à la sueur de son front et d'un peu de patronage de ses amis pour continuer toujours sa ronde et l'étendre à de nouveaux foyers; il n'a, depuis qu'il parcourt la province, de plus cher désir que de recevoir l'hospitalité dans toutes les familles canadiennes-françaises; il aime tant à causer à toute la maisonnée groupée autour de l'âtre après les rudes et âpres travaux de la journée dans les champs ou les ateliers.

✣ ✣

Depuis quelque trois ans, la dépression a amoncelé obstacles sur obstacles au point de rendre sa marche presque impossible. Pour lui permettre de poursuivre sa mission, des évêques, des prêtres et des apôtres laïques, qui lui ont consenti combien de lourds et durs sacrifices de temps et d'argent, l'ont confié aux Révérends Pères Oblats, qui, à leur tour consentiront aussi de durs et lourds sacrifices pour conserver à la population française de la Saskatchewan son agent de liaison et de survivance religieuse.

✣ ✣

En cet anniversaire, le "Patriote réitère son entière soumission aux autorités religieuses, son dévouement empressé à l'Association Catholique Franco-Canadienne et sa loyauté à tous les compatriotes; il remercie chaleureusement ses bienfaiteurs, ses collaborateurs, ses correspondants, tous les amis, quoi! Il sera toujours là pour accoler les oeuvres et leur donner un coup d'épaule de l'avant. Comme le ciment tient les pierres d'un édifice, comme le lien enserre les épis de la gerbe, il sera toujours la chaîne infrangible qui pressera en un tout compact, dans chacune de ses mailles, les forces et énergies d'un groupe minoritaire du caravansérail de la Saskatchewan, le trait d'union d'unités disséminées aux quatre coins des vastes horizons.

Joseph VALOIS O. M. I.

Mussolini partisan du libre échange

Sous le titre "Barrières", le *Popolo d'Italia* a publié une note qu'on attribue à M. Mussolini, et qui dit, entre autre:

"Tandis que les conventions conclues par l'Italie avec de nombreux pays européens et extra-européens stipulent, dans les limites les plus raisonnables, des possibilités de politique de libre-échange, on tente toujours davantage ailleurs à bloquer les frontières.

Ce ne sont pas les peuples qui défendent ainsi leur territoire, c'est la "civilisation libérale capitaliste" qui s'illusionne à vouloir soutenir sa carcasse chancelante, atteinte sans remède à l'épine dorsale et qui freine toujours davantage le rythme de la vie économique de son pays.

Jusqu'à quand durera encore cette folie, qui est une menace contre la paix du monde? Car il ne faut pas oublier que, à chaque nouvelle barrière économique qui s'érige, de nombreuses files de nouveaux chômeurs viennent accroître les masses sans pain et sans idéal qui finiront par apercevoir dans une guerre la possibilité au moins du pain quotidien."

LES ACTIVITES DE L'A.C.F.C.

LES COMITES PAROISSIAUX

JACK FISH LAKE

Voici les noms des officiers du Comité Paroissial pour l'année 1934.

Président: M. Damase Arcand
Vice-président, M. Henri Bru
Sec.-trés., M. Henri Berner
Directeurs. M. Robert Lavoie, Charles Day, Ed. Gagné, Edm. Blanchette et Robert Charland.

Voici le programme que s'est tracé le nouveau comité; une organisation de parties de cartes mensuelles de mai à décembre. A l'une de ces parties, le chef de région et curé de la paroisse, M. l'abbé Coursol, donnera une conférence sur la bonne presse. Perception d'abonnements anciens et nouveaux au "Patriote". Grand pique-nique le 24 juin. Séance dramatique et musicale le soir. Nomination d'un correspondant au Patriote. Le comité s'occupera de la bibliothèque paroissiale: en encourageant les gens à lire davantage et en se procurant des livres tout à fait à la portée des enfants, des tout-petits. Le comité propose un amendement à la constitution générale de l'A.C. F. C., afin d'avoir l'élection des comités paroissiaux durant la belle saison. On a l'intention de voir les commissaires de toutes les écoles de la paroisse et de leur demander, là où il y aura lieu, de placer l'heure de français à un moment convenable de la journée scolaire. On prend les moyens de payer la contribution au secrétariat.

On voit par ce programme que le Comité Paroissial de Jack Fish Lake n'a pas l'intention de rester inactif. Il mérite toutes nos félicitations pour son hon travail et pour le bel exemple qu'il donne.

CODERRE

Nouveau comité pour l'année 1934

Président, M. L.-H. Lemire
Vice-prés., M. A. Poisson
Sec.-trés., M. Emile Gobeil
Directeurs: MM. E.-B. Coderre, J.-A. Langlois, E. Lemire, A. Béchand, Mmes J.-A. Lemire, A. Roberge, J. Wilton, E. Gaucher, J.-B. Gaucher, A. Gaucher.
Aumônier, M. l'abbé St-Cyr.

DELMAS

Nouveau comité pour 1934:

Président, M. Alexis Blouin
Vice-prés., M. Jos. Normandeau
Sec.-trés., M. Laurent Richard
Directeurs: Mmes Ernest Blouin, F. Bellavance, Omer Michaud, Yvonne Chaput, Fernande Grosjean; MM. Jos. Lafrance, Laurent Régnier, Louis Lacoursière, Laurent Lessard et Jean Poulette.

LISIEUX

Nouveau comité pour 1934:
Président, M. Edmond Fafard
Vice-prés., M. Omer Préfontaine
Sec.-trés., M. L. Isabelle
Directeurs: MM. A. Faucher, E.-L. Dupont, Em. Fafard, Jos. Chrétien, Geo. Préfontaine

WAUCHOPE

Nouveau comité pour 1934:
Président, M. Jean Gaudet
Vice-président, M. Lucien Sylvestre
Sec.-trésorier, M. l'abbé Z. Garand
Directeurs: MM. Arthur Pellerin, Joseph Gaudet, Charles Quenelle.

CONTRIBUTIONS RECUES

Wauchope	$10.75
Jack Fish Lake	25.00
Storthoaks	15.00
Mutrie	10.00
Dumas	12.00

Tous nos remerciements.

Augmentations aux Postes

OTTAWA. — L'hon. Maurice Dupré a fait rapport que pour la première fois depuis 18 mois, les recettes postales avaient accusé en janvier dernier une augmentation de $200,000 comparativement à janvier 1933.

ACTUALITES

Le cabinet Lerroux démissionne

MADRID. — Le gouvernement du premier ministre Alejandro Lerroux a donné sa démission le 1er mars, soudainement.

La réorganisation du ministère fut longuement étudiée, par le premier ministre Lerroux, à la suite de la nouvelle voulant que deux ministres, MM. Diego Martinez Barrios de l'Intérieur et Gomez Lara du Trésor, étaient décidés à démissionner.

Toutefois la démission du cabinet entier réorganisé le 25 janvier fut une véritable surprise.

Lorsque le premier ministre Lerroux se rendit au palais du président Niceto Alcala Zamorra on crut qu'il allait tout simplement présenter la démission de Barrios et Lara.

C'est au bout de quelque temps que l'on apprit la démission du cabinet tout entier.

Ces deux ministres avaient menacé le cabinet de l'abandonner lorsque la plus forte minorité supportant le gouvernement, le groupe de 117 députés catholiques agraires décidèrent de s'opposer à la politique du gouvernement.

Plusieurs sont d'opinion que ce groupe changera son attitude avec le départ de ces deux ministres.

On explique que le départ de Barrios et Lara laissait espérer aux députés catholiques qu'ils seraient capables de faire passer deux de leurs projets: l'amnistie pour certains prisonniers politiques et des subsides pour le clergé rural.

Premier ministre d'Espagne

MADRID. — Le premier ministre Alejandro Lerroux organise le nouveau gouvernement d'Espagne succédant son propre gouvernement qui avait résigné quelques jours auparavant.

La dictature de Doumergue

La Chambre des députés se révolte par deux fois contre l'accroissement graduel du pouvoir du premier ministre

PARIS. — La Chambre des députés s'est révoltée deux fois contre l'accroissement graduel du pouvoir du premier ministre Doumergue. Elle a soumis à un comité une proposition gouvernementale de conférer à M. Doumergue des pouvoirs dictatoriaux en matière de droits douaniers. Elle a ensuite rétabli malgré le gouvernement, un impôt de 10 pour cent sur les salaires et les traitements des étrangers domiciliés en France depuis moins de dix ans.

Le comité des droits douaniers a accordé au gouvernement le pouvoir de modifier les droits douaniers sans l'autorisation du Parlement.

M. Doumergue exerce une espèce de dictature morale qui repose en une certaine mesure sur le pouvoir qu'il a de dissoudre le parlement.

Nouvelle force

DUBLIN. — Le ministère de la Défense a annoncé qu'une nouvelle force territoriale irlandaise serait créée et que les recrues porteraient des uniformes semblables à ceux portés dans la fameuse brigade irlandaise que Roger Casement, pendu pour trahison, tenta de former en Allemagne, en 1916.

Une entente

WASHINGTON. — L'administrateur fédéral chargé de contrôler l'alcool a annoncé qu'une entente a été conclue par laquelle les distilleries canadiennes vont fournir, à un prix réduit, du "whiskey" type américain aux établissements de rectification aux Etats-Unis.

ENCORE LA STERILISATION

DEUX JUGEMENTS OPPOSES

L'Union des débats de l'Université de la Saskatchewan a décerné la palme à l'affirmative lors d'une joute oratoire sur la stérilisation des criminels habitudinaires et des faibles d'esprit.

L'auditoire, peu dense, était composé en majeure partie de l'élément féminin, ce dernier semble porter plus d'intérêt à cette question que l'élément masculin.

Les juges ont prononcé un jugement sur l'argumentation, surtout sur le débit des jeunes orateurs, nous semble-t-il. Nous nous refusons à croire qu'ils aient formulé leur opinion personnelle au sujet de cette pratique immorale et brutale. Professeurs renseignés, ils ne sont pas sans être au courant des expériences de la science eugénique qui renversent les arguments apportés par l'affirmative dans le débat.

Tout de même, cette décision, émanant du sanctuaire de la science en notre province, aura sa répercussion sur l'opinion publique qui oscille, comme une girouette, à tout vent de doctrine, fondée ou non sur la vérité.

S'il fallait que ce fut un expédient pour paver la voie à la légalisation à une mesure de stérilisation obligatoire dans la province l'Université baisserait considérablement dans l'estime des esprits éduqués et respectueux des dictées de la morale chrétienne.

✣ ✣ ✣

Voici maintenant l'opinion d'un professeur de l'Université McGill, qui renverse l'affirmative de l'Université de la Saskatchewan.

"Si vous voulez guérir les maux de la société au moyen de la stérilisation, dit le professeur V. F. Tait, vous devez commencer par les plus intelligents. Les pires crimes, les [illegible] les plus répandues ne sont pas le fait des anormaux et des faibles d'esprit, mais des gens intelligents.

"Nettoyez la société dans ses coins sales. Commencez par les "thugs" qui portent des complets de cent dollars, parlent avec suavité, s'assoient à des bureaux en acajou aux bords couverts de cuivre ou de marbre et grippent les épargnes aux veuves et aux ouvriers.

"Faites la chasse au traître professionnel, à l'infanticide, au démolisseur de la sainteté maritale (soit-il M. D. ou faible d'esprit), qui cache ses crimes sous le voile de la dignité professionnelle et de la "modern practise".

"Traînez dans les cliniques, pour mutilation, si vous le voulez, les doucereux diplomates bien asiqués, les hommes d'Etat et les politiciens coiffés de hauts de forme, qui font des déclarations retentissantes, volent les fonds publics, précipitent les nations dans les révolutions et les tueries pour gonfler les coffres des riches.

"Le travail de l'enfance, l'esclavage, la persécution religieuse, politique et raciale, continue le professeur Tait, la manipulation des stocks, les délits de banque, la corruption (graft) aux dépens du pays, les intrigues et les meurtres les plus atroces, la guerre et ses horreurs, ne sont pas le fait des non-intelligents.

"Menacez de la stérilisation ces brigands, et vous la verrez disparaître des grands titres et manchettes." (Bulletin religieux de l'Université Notre-Dame).

✣ ✣ ✣

Nous aimerions que le membre de la législature de la Saskatchewan, qui doit présenter une mesure en faveur de la stérilisation, prit connaissance des paroles de M. Tait. Il comprendrait que les faibles mentaux sont moins dangereux que la bande des brigands et pillards servis par un esprit d'observation et une connaissance étendue des mauvais tours de la fourberie. —J.V.

L'école

Le grand problème politico-religieux

Notre constitution scolaire --- Les lois chiffon de papier
La Force prime le Droit — Grandeur des nations

(Suite de la semaine dernière)

Les problèmes qui tourmentent aujourd'hui le monde — bruits de guerre, socialisme et communisme, frustration des droits de la nature par la stérilisation, chômage irréductible, etc. . . . — relèguent à l'arrière plan la question scolaire de la Saskatchewan; et nous aurions, pour le moment, laissé dormir cette déplorable affaire si les deux chefs de la Législature ne l'avaient rappelée à l'attention de la Chambre.

Mais, puisque le premier ministre vient de se vanter encore une fois d'avoir rétabli l'ordre et pacifié la province par ses lois scolaires de 1930 et 1931, nous ne croyons pas pouvoir nous abstenir de les mettre à nouveau sous les yeux de nos lecteurs. Les voici en substance (si nous faisons erreur en quoi que ce soit, volontiers nous rectifierons):

1° Sans attendre la convocation de la Législature, par arrêté ministériel, il décréta la suppression des diplômes du Québec et défendit que le catéchisme soit enseigné en aucune autre langue que l'anglais.

C'est le coup de pied de l'âne à Québec; c'est nous rendre difficile le recrutement d'instituteurs bilingues; c'est amener l'effritement de nos groupes homogènes; c'est compliquer la situation de nos curés de langue française.

2° A la première session tenue sous son gouvernement, M. Anderson fit passer une loi prohibant le port de tout costume religieux dans les écoles publiques, durant les heures de classe; et une autre défendant que dans ces mêmes écoles soit mis en vue des élèves aucun signe de religion.

Que le lecteur veuille bien se rappeler que dans la Saskatchewan l'école de la majorité est dite publique, et il comprendra la portée de ces lois dans nos centres canadiens-français. La mise en vigueur en est assurée par de graves sanctions: suppression de diplôme, suppression de l'allocation gouvernementale, fortes amendes à l'instituteur (ou institutrice) et aux commissaires d'écoles, la disqualification de ceux-ci.

A cette même session M. Anderson faisait passer deux amendements. D'après l'un, pour être élu commissaire d'écoles il faut savoir lire et écrire l'anglais, et le parler suffisamment bien de façon à pouvoir présider en anglais une réunion de commissaires. D'après l'autre, seule la langue anglaise sera employée dans lesdites réunions.

3° A sa deuxième session tenue en janvier 1931, M. Anderson revint à la charge et n'oublia ni la religion ni la langue. Touchant la religion, il fit édicter une nouvelle loi contraignant nos écoles à rester ouvertes les jours de fêtes religieuses. Au sujet de la langue, il fit rayer du programme le cours primaire en français autorisé jusque-là au premier grade et la première année.

4° Ce qui précède concerne les écoles d'Etat. Voici maintenant ce qu'a [illegible] pouvoir [illegible] touchant les établissements dus à d'autres initiatives:

Art. 121—1. Le corps dirigeant de tout collège, de toute école ou autre institution d'éducation qui n'est pas une école telle que définie par la Loi des subventions scolaires, devra, lorsque requis par le ministre, fournir au département un rapport selon telle forme et donnant telles informations que le ministre peut prescrire concernant les élèves, les professeurs, le cours d'études et l'aménagement de ce collège, de cette école ou de cette institution d'éducation.

2. Ces collèges, écoles ou institutions seront sujettes à telle inspection que le ministre considérera nécessaire.

Nous n'avons pas à expliquer ces lois, ni à en démontrer les conséquences. Ce fut fait au temps de leur passation.

Bien ou mal intentionnée (nous ne lisons pas dans le for interne des hommes et ne pouvons juger que les actes extérieurs), la majorité parlementaire Anderson nous a fait tort, encore plus que ne le firent les Législatures précédentes. Elle a vraiment traité en chiffon de papier la Constitution du pays, du moins en ce que cette Constitution voulait nous donner des écoles de notre choix.

Voilà notre grief. La concorde provinciale ne peut pas faire le sujet des vantardises de monsieur Anderson, tant qu'elle n'est pas basée sur la justice rétablie. Nous ne sommes pas satisfaits. On ne peut tenter pire contre nous. Soit! C'est du tort accompli et non du tort possible que nous nous plaignons.

XXX.

Protestations

Le Comité des Professeurs de l'Université de Montréal fait tenir la protestation suivante contre l'attaque faite aux Communes par M. Sam Gobeil, député de Compton, contre le caractère de cette grande institution catholique et française.

"Nous avons lu avec stupeur, dans les journaux du 27 courant, les insultes proférées, au Parlement fédéral, par M. Sam Gobeil, député de Compton à l'adresse de l'Université de Montréal et de ses professeurs. En d'autres circonstances, de pareilles accusations ne mériteraient que le mépris. Portées en plein Parlement fédéral, à la face des anglo-protestants, au moment où l'Université en détresse réclame le secours de tous, elles revêtent un caractère d'inconscience ou d'indignité vraiment stupéfiant.

"Qu'un Canadien français, protégé par l'immunité parlementaire, ait osé, devant tout le pays, salir de ses calomnies la première université française et catholique de sa province, il y a là de quoi soulever l'indignation, non seulement de nos compatriotes de la Chambre des Communes, mais de tous les Canadiens français du pays.

"Des paroles comme celles-là ne peuvent et ne doivent pas être oubliées.

"Elles doivent marquer à jamais celui qui les a proférées.

"Cette insulte, remarquons-le, atteint directement les cinq évêques de la province ecclésiastique de Montréal, chargés, en vertu de la charte, de veiller à l'intégrité de la foi à l'Université de Montréal. Nous en appelons donc, du jugement de M. Sam Gobeil, au jugement de nos évêques".

LISEZ-MOI CA!

SESSION FEDERALE

La monnaie bilingue

M. Barrette a déposé en Chambre une résolution demandant la constitution d'un comité parlementaire pour étudier la question. -- Le député de Bellechasse, M. Oscar Boulanger, présente un amendement. -- Il veut que la Chambre se prononce immédiatement. -- Il n'est pas question de savoir, dit-il, si nous avons droit de parler français, mais il s'agit de faire respecter un droit constitutionnel. -- Plusieurs discours.

OTTAWA. — La question de la monnaie bilingue a fait, encore une fois, long feu. Heureux serons-nous, si, au cours de la session actuelle, la résolution de M. J.-A. Barrette, député conservateur de Berthier-Maskinongé, revient sur le tapis, ainsi que l'amendement proposé le 26 par M .Oscar Boulanger, libéral de Bellechasse.

M. J.-A. Barrette avait proposé la résolution suivante:

"La Chambre est d'avis que la question d'émettre dans les deux langues officielles du Canada les monnaies, billets et bons de l'Etat, devrait être étudiée par un comite composé de MM. Hackett, Gobeil, Bourgeois, Bell (Saint-Antoine), Nicholsen, Gott, Plunkett, Price, Lapointe, Ralston, Malcolm, Cardin, Riutret, Casgrain et Lucas, avec pouvoir de faire quérir personnes et documents, d'examiner des témoins et de faire rapport à la Chambre de temps à autre."

M. Oscar Boulanger, député de Bellechasse, immédiatement apres le discours de M. Barrette a proposé l'amendement suivant:

"Que la résolution soit amenée en retranchant tous les mots après "être" dans la troisième ligne, et en les remplaçant par les suivants: réglée une fois pour toutes et que le gouvernement devrait prendre imédiatement les mesures nécessaires pour se conformer à la constitution à ce sujet."

La résolution de M. J.-A. Barrette et l'amendement de M. Oscar Boulanger, ont donné lieu, il va sans dire, à un débat.

M. Barrette

La question qui est actuellement à l'étude mérite certainement l'attention des membres de cette honorable Chambre, et de suite je pose la question suivante. Est-ce que la députation canadienne n'a pas intérêt à placer le problème de la monnaie bilingue sur un terrain de bonne entente, afin de la mieux étudier à la lumière du droit et de la justice au bénéfice de l'élément français.

L'hon. député de Bellechasse, disait l'an dernier, "que la monnaie bilingue" n'est pas une question nouvelle dans cette Chambre. Je vois dans le journal des débats de la Chambre qu'à la session de 1906 1907 Monsieur Armand Lavergne, député de Montmagny, interrogeait l'hon. M. Fielding qui était alors ministre des Finances, sur la question de la frappe de la monnaie et de l'impression des billets de l'Etat dans les deux langues officielles du pays. L'hon. M. Fielding répondait que cette réforme ne lui paraissait pas être généralement demandée. La Chambre pourra constater que la réponse n'a pas varié depuis ce temps-là.

L'an dernier, lors de la discussion de la monnaie bilingue, les partisans du bilinguisme voulaient que les députés se prononcent sur le mérite de la question en y prenant le vote, mais des événements imprévus ont empêché la Chambre de se prononcer. Voulant soustraire la question aux intrigues de la politique, j'ai préféré la formation d'un comité composé de 15 membres, recrutés parmi les députés les plus en vue. Vous remarquerez que l'opposition y est représentée par 5 anciens ministres. Tous les députés mentionnés dans la résolution sont connus par leur honorabilité et leurs talents. La présence de l'ex-ministre de la justice ainsi que celle de l'hon. député de Stanstea qui sont des avocats distingués, reconnus par leur science et leur valeur morale et sociale, offrent des garanties que cette question sera étudiée avec justice et à la satisfaction de l'élément francais.

Je ne veux soulever aucun préjugé de race, mais je demande si ce droit existe en vertu de la constitution. Qu'on nous le reconnaisse pour qu'il y ait entente et communion d'idées dans toutes les provinces composant la confédération.

Depuis la Confédération, à nos jours, jamais un parti politique n'est arrivé au pouvoir sans la Province de Québec. ....

En 1911, la province de Québec a fourni au parti conservateur 27 députés. En 1921 le parti libéral a pris le pouvoir avec la province de Québec en y faisant élire 65 députés. En 1930, la province de Québec faisant élire 25 députés conservateurs, mit au pouvoir le parti qui préside actuellement aux destinées du pays.

Si j'avais un conseil à donner aux députés qui auront l'avantage d'étudier la question de la monnaie bilingue, je leur demanderais de bien mettre en pratique la prière qu'ils récitent à l'ouverture de chaque séance de la Chambre pour demander à Dieu, le règne de la paix et de la concorde. Cet idéal de bonne entente aura des résultats féconds et contribuera au bonheur du peuple canadien.

M. Boulanger

Je ferai remarquer de plus, que la question qu'il vent faire étudier par un comité est une question de droit pure et simple, ce n'est pas une question de fait. Il n'y a aucun besoin de faire entendre des témoins pour établir si l'on a droit de parler français ou non au Canada, si on a droit ou non d'avoir du français dans les documents publics de la nation. Il n'y a aucun fait à établir, il n'y a rien à prouver, la question est purement et simplement une question juridique. Je dirai même qu'il est pour ainsi dire humiliant de penser que nous allons faire étudier par un comité de la Chambre la question de savoir si nous avons le droit de parler français, si nous avons le droit de voir notre langue figurer dans les documents publics. Pour moi et pour bien d'autres la question est réglée depuis bien longtemps, la question est réglée depuis la constitution et même depuis très avant la constitution, car la constitution n'a fait que sanctionner — et assez mal à mon avis — un droit qui existait depuis longtemps, qui est le droit naturel d'un tiers de la population du Canada de voir sa langue apparaitre sur les documents publics de la nation.

M. Pouliot: Très bien.

M. Boulanger: Et s'il y a un document public qui réflète la mentalité de la nation, c'est bien la monnaie. Personne ne devrait s'opposer à ce que la langue d'un tiers de la population, surtout quand c'est la langue des fondateurs du pays, de ceux qui ont découvert le Canada, qui l'ont civilisé et défendu contre l'envahisseur, figure sur notre monnaie.

Mon ami disait tout à l'heure: La question n'est pas nouvelle, la question a été débattue au parlement depuis très longtemps. Et il mentionnait le nom de mon ami le député de Montmagny (M. Lavergne), que je regrette de ne pas voir présent en cette Chambre parce qu'il est retenu à sa chambre par la maladie. Alors, si la question a été discutée depuis si longtemps au parlement, si on en parle depuis longtemps, il est inutile de l'étudier davantage, il est inutile de former un comité pour encore étudier et encore s'enquérir d'une affaire qui est devant le parlement depuis une vingtaine d'années. En formant ce comité-là, on n'avancera pas la question, on ne la règlera pas.

Oh! je sais bien que mon honorable ami le député de Berthier-Maskinongé est sincère, je ne doute aucunement de ses bonnes intentions, mais je sais fort bien que de référer une telle question à un comité est la manière classique de lui faire prendre la voie d'évitement.

Si la question est réglée une fois pour toutes, on cessera d'en parler et, de cette façon, on aura la paix, la concorde et l'harmonie. Le meilleur moyen d'avoir la paix.

Henri Bourassa appuie le bill de l'hon. H. Cahan

Il prétend que la mesure proposée contribuerait à améliorer la qualité des services de traduction.

OTTAWA. — Le gouvernement a obtenu un appui auquel il ne s'attendait pas, concernant son bill de la traduction, lorsque M. Henri Bourassa, indépendant de Labelle, un vétéran de la politique fédérale et provinciale, appuya le projet de placer les services de traduction du gouvernement sous un contrôle central.

Mais aucune autre voix ne s'éleva pour soutenir ce bill introduit par l'hon. M. C.-H. Cahan, secrétaire d'Etat, et des séances de l'après-midi et du soir furent consacrées principalement à la condamnation de cette mesure considérée comme une manoeuvre contre le bilinguisme susceptible d'avoir un effet corrosif sur l'usage de la langue française en ce pays.

M. E.-R.-E. Chevrier, libéral, d'Ottawa, secondé par M. J. Bradette, libéral de Témiscamingue-nord, proposa de renvoyer le bill à six mois — autrement dit sa défaite en ce qui concerne la présente session — et le débat se poursuivit jusqu'au moment de l'ajournement, à 11 heures du soir.

La discussion du 27 fut moins acerbe que celle de la veille, qui avait tourné autour de la monnaie bilingue. Le débat fut presque exclusivement soutenu par des députés de la province de Québec. M. E. St-Père, libéral d'Hochelaga, voulut voir dans ce bill une attaque contre les représentants de la minorité française dans le service public. M. Alphonse Fournier, libéral, de Hull, déclara que le secret maintenu par les divers départements concernant leurs documents respectifs serait menacé par l'organisation d'un bureau central de traduction. L'hon. M. Pierre Veniot, libéral de Gloucester, souhaita voir se produire une plus grande "spécialisation" plutôt qu'une centralisation". M. Howard, libéral de Sherbrooke, avança le même argument, et M. Georges Bouchard, libéral de Kamouraska, combattit également le projet de centralisation.

En proposant le bill en deuxième lecture, M. Cahan déclara: "Le but du gouvernement en présentant cette mesure est d'assurer une plus grande efficacité et une plus grande économie, comme aussi d'établir un certain contrôle sur les services de traduction qui sont actuellement divisés parmi les divers départements et les deux Chambres du parlement, controle absolument impossible avec le système actuel."

Combattant ce projet, M. Chevrier exposa: — "Je ne vois aucune excuse pour réclamer un changement, mais je vois plusieurs raisons de laisser la situation telle qu'elle est. L'opposition manifestée par toute la presse française et les principales organisations canadiennes-françaises du pays est suffisante pour démontrer que cette proposition n'est pas populaire. De plus, rien ne nous indique d'où cette demande de changement est parti. J'entrevois des conséquences déplorables pour les traductions en français, si cette mesure est adoptée. Les spécialistes entraînés et familiers avec le travail d'un département seront versés dans un vrai salmogondis, et ceux qui sont bien au courant des termes de l'entomologie, par exemple pourront être appelés à traduire des textes constitutionnels, et vice versa".

"Les citoyens de langue française s'objectent surtout", dit M. Bradette à son tour, "au fait que l'on veut consolider ce service particulier quand tant d'autres services communs à tous les départements ne sont pas touchés. Je suis sûr que le bill serait pleinement appuyé si le gouvernement nous prouvait qu'une plus grande efficacité et une plus grande économie doivent en résulter. Mais tel ne semble pas être le cas, et c'est pourquoi je seconde la motion du renvoi à six mois".

M. Bourassa se leva alors et dans un éloquent plaidoyer approuva l'idée du gouvernement "à la lumière de sa longue expérience dans la traduction au cours de ses 40 années de vie parlementaire et journalistique".

"Je crois que cette mesure est juste, bonne et avantageuse" dit le député indépendant de Labelle. "Dans chaque service il y a du bon et du mauvais. Certains traducteurs sont capables d'accomplir une grosse somme de travail efficace, tandis que d'autres ne produisent laborieusement qu'un faible volume de travail sans importance. La mesure proposée contribuerait à améliorer la qualité et seuls les paresseux et les incompétents en souffriraient".

"Les objections au bill ne doivent pas être considérées comme une attaque personnelle par son proposeur (l'hon. C. H. Cahan)" dit M. Bradette. "S'il veut lire les journaux attentivement, il verra qu'il n'est pas personnellement critiqué, mais constatera que l'on dit qu'il a été mal conseillé en présentant cette mesure".

M. Georges Bouchard parla de l'art de la traduction et dit: "Le dernier discours du trône et le traité de canalisation du Saint-Laurent sont deux bons exemples de très pauvres traductions".

Il parlait encore au moment de l'ajournement de la Chambre. Le débat s'est poursuivi jeudi.

Quelques échos

A l'approche de chaque grande fête chrétienne, la propagande athée en Russie rebondit et retrouve une acuité nouvelle. Les dernières fêtes de Noël ont donc été l'occasion d'une nouvelle campagne acharnée contre la religion.

Cette campagne a consisté, comme à l'ordinaire, en conférence, expositions et cortèges carnavalesques.

A Léningrad, l'agitation antireligieuse a été menée par les professeurs d'Universités et de lycées et de prétendus savants. Un cortège grotesque parcourut, le 7 janvier, le parc Tauride, près de la Douna. Plus de 10,000 enfants des écoles y auraient pris part, au dire des organisateurs de la section urbaine pour l'émancipation des classes populaires. Mais il semble bien que le succès n'a pas été tel qu'on veut bien le dire.

Le centre antireligieux de Moscou a surtout organisé un "musée" pour ridiculiser tout ce qui touche à la naissance du Sauveur. Ce "musée", composé principalement de caricatures sacrilèges et de tableaux blasphématoires, a eu 500 répliques, rien que pour le centre de la ville, et à peu près autant pour la périphérie. Les promenoirs des salles de spectacles furent aussi pourvu de placards antireligieux. On voulait ainsi atteindre toute la population de la ville et de ses faubourgs, et créer une certaine obsession antireligieuse.

Au Palais de l'Education de Moscou se tint une Université antireligieuse, c'est-à-dire une série de cours à allure scientifique pour démontrer le mythe de Noël. Et, s'ils rencontrent parfois une certaine passivité de la population terrorisée, qui peut leur permettre de croire au succès, il y a, fort heureusement encore, des endroits où leur propagande subit un fiasco complet. On cite des villages, non loin de Moscou même, où, malgré tout le battage fait autour de la soirée antireligieuse, celle-ci n'avait attiré qu'une douzaine de personnes. Par contre, la majorité de la population, non seulement les vieillards, mais encore beaucoup de jeunes gens, se rendirent à la cérémonie religieuse et se serrèrent autour de leur pope pour célébrer la fete de Noël, qui reste malgré tout populaire. La traditionnelle bénédiction des maisons s'est déroulée sans incidents. Et le pope a été religieusement accueilli partout.

Les échos qui nous parviennent de Russie, ne nous apportent donc pas que tristesse, mais encore un motif d'espérance. MAX ROUB.

DIVERS

L'"Osservatore Romano" et la politique de M. Roosevelt

ROME. — "En dépit des critiques et de l'opposition que les systèmes de M. Roosevelt ont trouvées même parmi les collaborateurs du président, écrit l'*Osservatore Romano*", il faut reconnaître l'audace, la force et la constance avec lesquelles le président des Etats-Unis a mis en application le Code industriel et sa politique monétaire, dont il est encore prématuré d'évaluer la portée.

Après avoir exposé les projets que l'on prête, en Amérique, à M. Roosevelt, l'"Osservatore Romano" conclut:

"Il est évident que M. Rosevelt, tout en introduisant certaines modification à son plan, a l'intention de renforcer les Instituts créées et de continuer à suivre le chemin qu'il s'est tracé, en dépit de l'opposition qu'on lui a faite."

L'électrocution au lieu de la pendaison

OTTAWA. — Un député conservateur, M. Peter McGibbon, (Muskoka), vient d'inscrire au feuilleton une résolution suggérant au gouvernement de remplacer la pendaison par l'électrocution lorsque des sentences de mort doivent être exécutées par ordre de la Cour d'assises.

Réduction des emblavures

REGINA. — La réduction des emblavures en Saskatchewan sera de 15 pour cent en 1934.

Pénalité de 5 p. c.

REGINA. — La nouvelle pénalité pour les arrérages des municipalités rurales sera de 5 p.c. au lieu de 4 pour cent pour les premiers six mois et de 8 pour cent pour les mois suivants, selon le règlement actuel.

Dette publique

REGINA. — Le plus important item de la dette publique est celui des grandes routes, qui se chiffre à $32,000 000. Ensuite viennent les constructions pour $23,000,000, suivies de près par les dépenses du secours au montant de $20,400,000.

73 morts aux Etats-Unis

NEW-YORK. — C'est à 73 que s'élève le nombre des morts attribuables directement ou indirectement au froid, aux tempêtes de neige et aux tornades qui ont sévi aux Etats-Unis, la semaine dernière.

LA RENTREE DES CLASSES

Le maitre. Vous devriez être honteux, petit cancre, c'est la troisième année que vous restez dans la même classe.

Toto Ben, et vous, m'sieur? Voilà bien plus de quinze ans que vous y êtes.

ABONDANCE DE BIENS

Maurice, qui se dispute avec sa soeur, lui dit de très vilains mots:

-Dis donc, fait la petite fille vexée, tu pourrais ménager tes expressions.

-Oh! ce n'est pas la peine, répond Maurice, j'en ai beaucoup d'autres.

LE PATRIOTE de l'Ouest

LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

BUREAU: 1503, 4ème Avenue Ouest Prince-Albert, Saskatchewan TELEPHONE 2964

ABONNEMENT

Un an, Canada	$2.00
" " Etats-Unis	$2.50
" " Europe	$2.50

Le journal

(Extrait de la lettre pastorale de Son Exc. Mgr Melanson)

Personne ne peut douter, Nos Très Chers Frères, jusqu'à quel point le mauvais journal, les revues à doctrines douteuses, les magazines à caractère immoral sont répandus et lus de nos jours. Qui dira les germes de mort spirituelle qu'ils sèment ainsi et les désastreuses ruines morales qu'ils accumulent dans les âmes? Cependant contre cette presse, nous pouvons encore nous mettre en garde. Mais il en est une aussi dangereuse parce qu'elle est plus subtile et plus sournoise; elle n'est pas ouvertement mauvaise, mais elle n'est pas non plus franchement bonne. Pouvons-Nous ne pas la signaler comme excessivement pernicieuse? Rares sont ceux qui peuvent y démêler le vrai du faux, le bien du mal. Dans ces temps de luttes et de combat pour le triomphe de la vérité et du bien; Nous ne voyons pas trop bien ce qu'elle vient faire dans nos foyers chrétiens, surtout lorsqu'elle s'y installe si commodément au détriment de nos feuilles franchement catholiques. Ceux qui la reçoivent ont certainement une étrange compréhension de leur devoir. Nous en sommes d'autant plus peinés que Nous comprenons mieux le grand rôle que la presse, quelle qu'elle soit, joue dans le monde des idées. Et ce sont les idées qui mènent le monde, — donc la presse, — pour la propagation du mal ou pour la propagation du bien.

Reine de l'opinion publique, elle fait ou défait les réputations, elle démolit ou édifie les pouvoirs, elle renverse ou solidifie les trônes, elle allume ou éteint les guerres, elle perd ou sauve les hommes.

Ainsi lorsque nous considérons la puissance de cette arme au service de la mauvaise ou de la bonne cause, nous comprenons mieux les directives réitérées des Souverains Pontifes pour nous en signaler d'une part le danger et de l'autre l'un des plus efficaces moyens d'Action catholique.

La "Journée du bon Journal" tenue en Notre ville épiscopale, en décembre dernier, fut un admirable exposé du "Credo" de cet apostolat par la bonne presse. Tout catholique fier et soucieux de sa dignité, comme de sa mission d'apôtre, doit nécessairement s'en intéresser et s'en préoccuper activement. Nous conseillons à Messieurs les Curés du diocèse de relire les travaux qui ont été traités à l'occasion de ce congrès. Peut-être, en les analysant, pourraient-ils, par des instructions familières, en faire profiter leurs ouailles. Nous demandons à ces derniers de suivre loyalement les directions de leurs pasteurs pour ce qui regarde l'abonnement et la lecture des journaux ou revues. Nous les engageons fortement de donner la préférence, à l'entrée de leurs foyers aux journaux franchement catholiques. En cela, ils contribueront de leur petite part à la "grande prédication catholique" et dans la plus haute chaire qui soit dans le monde: "la bonne presse". "Vous êtes ma voix, disait le glorieux Pie XI à un groupe de journalistes catholiques, en 1929, je ne dis pas mon porte-voix, mais ma voix, car à certains moments bien petit serait le nombre des fils du Père Commun qui pourraient sans les bons journaux connaître ma pensée." C'est donc le bon journal qui reflètera la pensée du Pape, qui est celle de l'Eglise, donc celle de Notre-Seigneur.

Pour l'épuration de la C. C. F.

Contre la section travailliste de l'Ontario, faisant partie du groupement.

ACTIVITES SUBVERSIVES

TORONTO. — L'exécutif de l'Association ontarienne des clubs de la *Cooperative Commonwealth Federation* a décidé de rejeter du sein de ce groupement toute la section travailliste de l'Ontario, qu'il accuse d'activités subversives. Il a adopté unanimement une résolution dans ce sens, après réception d'une lettre portant les signatures de quatre députés travaillistes aux Communes, qui protestent contre la conduite de certains membres de l'aile gauche de la Fédération relativement à l'accusation de propos séditieux fait contre A. E. Smith, secrétaire général de la Canadian Labor Defence League. Les signataires sont les députés fédéraux J. S. Woodsworth, de Winnipeg-Nord-Centre, chef de la C.C.F., A. A. Heaps, de Winnipeg-Nord; Angus McInnis, de Vancouver-Sud, et Humphrey Mitchell, de Hamilton Est. Ils imputent aux membres de la fédération travailliste d'Ontario une conduite à double jeu.

Ils disent entre autres que des individus membres des diverses sections de la C. C. F. ont coopéré avec des gens fortement opposés à cette dernière, dont ils ont dénoncé les principes, déclarant en outre qu'ils ne se considéraient pas liés par les décisions des organisations dûment constituées de la C. C. F.

Il est rappelé qu'à la récente conférence de London du Conseil ontarien de la Fédération il a été adopté une résolution défendant à ses membres de prendre part aux assemblées de Smith. Cette résolution renforçait la décision prise à Régina l'an dernier de refuser l'invitation de participer aux activités de la Labor Defence League.

La publication de London a occasionné subséquemment un discours de Mme E. Morton, secrétaire de la Conférence du Travail de l'Ontario, où elle disait, fut-il rapporté, qu'elle n'obtempérerait pas à une telle décision. Plus tard, des officiers d'atres organisations affiliées à la Fédération parurent sur les tréteaux en compagnie de Smith et autres orateurs de la ligue et prirent part à des réunions où l'on critiqua la Fédération et ses chefs.

La lettre des quatre députés travaillistes aux Communes est adressée à Mlle Agnes Macphail, député progressiste de Grey-Sud à Ottawa. Elle cite des extraits de journaux comme quoi Smith a déclaré dans une assemblée tenue ici que les représentants de la C. C. F. au Parlement fédéral avaient laissé entendre au gouvernement qu'en portant contre lui une accusation de propos séditieux "ils pourraient disposer de leurs ennemis politiques sans recours à l'article 98 du code pénal. La lettre qualifie cette déclaration de "fantastiquement menteuse."

La résolution demande au Conseil national de la Fédération d'expulser les travaillistes.

Attitude indécise

George Watson, vice-président de la section travailliste de la C. C. F., pour la région de Toronto, a déclaré qu'il ne savait pas quelle attitude prendront les forces travaillistes du fait que l'Association ontarienne des clubs de la C. C. F. demande leur expulsion. Il faut attendre la réunion du Conseil National.

H. H. Hannam, secrétaire des fermiers-Unis de l'Ontario, a dit pour sa part que son organisation a aussi pris des mesures pour faire rejeter de la C. C. F. toute la section travailliste.

Quant à M. Woosworth, il dit que la décision prise était inévitable et aurait dû l'être il y a six mois déjà. Il s'est joint aux autres députés travaillistes aux Communes pour envoyer la lettre adressée su sujet de l'expulsion, à Mlle Agnes Macphail, présidente du Conseil provincial de la C. C. F. qui comprend trois sections, soit les clubs de la C. C. F., les Fermiers-Unis de l'Ontario et la Conférence du Travail.

La vie internationale

LA QUESTION DU DESARMEMENT

$65,000,000 en armement

PARIS, le 28 février. — Une réunion du cabinet est appelée à considérer le plan de réorganisation de l'armée aérienne, marine et de terre pour protéger la France contre les troubles européens.

Ce programme de construction coûtera $65,000,000 annuellement.

Mussolini est d'accord

ROME, le 28 février. — Le premier ministre Benito Mussolini et le capitaine Anthony Eden, délégué spécial anglais, s'entendent sur la possibilité de trouver un moyen terme d'accord général sur le désarmement.

Plus optimiste

GENEVE, le 28 février. — Les officiels de la Société des Nations, hier soir, semblaient plus confiants sur la reprise de la conférence de désarmement.

Les rapports disent que Adolph Hitler d'Allemagne avait pris une nouvelle attitude envers le point de vue français après la visite du capitaine Eden à Paris et à Berlin. On dit aussi que Hitler fait des efforts pour régler le différend entre l'Allemagne et la France.

Un compromis

PARIS, le 1er mars. — Doumergue considère le projet de Hitler demandant un réarmement modéré pour l'Allemagne et permettant à la France de conserver ses forces actuelles.

Le cabinet de Doumergue est surpris de la façon de raisonner d'Hitler qui se dit ob[illegible] de réarmer pour se protéger contre [illegible] guerre civile possible dans l'accomplissement de son programme.

Constructions

PARIS, le 1er mars. — Le gouvernement annonce aujourd'hui qu'il demandera la construction d'un croiseur de guerre de 26,000 tonnes semblable au Dunkerque pour contrebalancer les bâtiments de guerre allemands.

Il exigera en plus deux sous-marins et un contre-torpilleur.

L'Italie accepte

ROME, le 1er mars. — L'Italie semble se ranger du côté de l'Angleterre ainsi que l'Allemagne, et l'on attend la décision de la France.

Garantie exigée

PARIS, le 2 mars. — Le cabinet français répond aujourd'hui que la demande de Hitler pour réarmer n'était pas acceptable à moins d'une garantie que les nouvelles limites d'armement fussent observées.

L'Angleterre devra venir en aide à la France si l'Allemagne enfreignait l'accord proposé.

Doumergue donnera la réponse définitive dans une note à Londres dans deux ou trois jours.

Sa première carte

LONDRES, le 6 mars. — L'Angleterre semble avoir joué sa première carte dans le jeu du désarmement aujourd'hui, en se tournant vers les Etats-Unis pour l'obtention de secours au cas où les pourparlers de Genève failliraient.

En Autriche

Résumé des événements qui ont conduit à la terrible révolution socialiste

Les événements qui ont conduit aux luttes fratricides en Autriche peuvent se résumer par quelques paragraphes succincts:

Le trouble éclata quand le parti de la "Heimwehr" fasciste, selon des données italiennes, s'allia avec les chrétiens-socialistes du chancelier Dollfuss pour tenir la balance du pouvoir dans le Parlement autrichien. Cela se produisit il y a plus d'un an.

Les socialistes, àpres ennemis politiques de la "Heimwehr" et eux-mêmes constituant le groupe le plus nombreux au parlement, devinrent les critiques violents du gouvernement.

Ensuite juste comme Hitler montait au pouvoir en Allemagne, le président, le vice-président et le président de la Chambre des députés, tous socialistes, démissionnèrent, laissant le Parlement démoralisé et sans chefs. La dispute avait été provoquée par des critiques contre le traitement des cheminots par le gouvernement.

Dollfuss accepta le défi, le Parlement fut dissout et le chancelier commença à gouverner par décret. Il fut soutenu par la "Heimwehr", qui, demandant la chute des socialistes, fit aussi une âpre guerre au nazisme, qui faisait de rapides progrès au pays.

Depuis lors, Dollfuss faisait une double guerre, contre les socialistes et contre les nazis, eux-mêmes âpres ennemis des socialistes. Les nazis, affirmait-il, menaçaient l'indépendance de l'Autriche par leur désir d'une union politique avec l'Allemagne.

Le socialisme, disait-il, étranglerait l'Autriche.

Dernièrement, lorsque des centaines de chefs socialistes étaient dans des camps de concentration, avec des centaines de nazis, le vice-chancelier Emile Fey, pilier de la "Heimwehr", accusa les socialistes de s'unir avec les communistes dans un complot criminel contre le gouvernement.

Les quartiers généraux socialistes furent envahis par la police et des centaines furent emprisonnés. Ensuite, les socialistes firent feu sur la police qui cherchait à envahir leurs quartiers généraux à Linz.

La police riposta de la même manière et le premier combat sanglant eut lieu.

Une grève générale socialiste fut convoquée par tout le pays, la police commença ses perquisitions et les socialistes résistèrent.

C'est alors que commença la terrible guerre civile qui dura quatre jours.

Dollfuss s'explique

La révolte était le fait de quelques fanatiques, dit-il à la radio, à Vienne

DES PERTES EXAGEREES

NEW-YORK, 22 fév. — Le chancelier Dollfuss d'Autriche attribue la récente révolte à des chefs socialistes qui ont induit quelque 20,000 hommes armés "à croire qu'ils pourraient réaliser leurs idées folles sous la direction d'un chef qui s'est enfui quand le mouvement a échoué."

Au cours d'un programme radiodiffusé de Vienne aux Etats-Unis, le chancelier a dit que les pertes subies dans quatre jours de batailles ont été grossièrement exagérées: Dollfuss dit qu'il y a eu 241 morts et 658 blessés.

"Je veux faire ressortir un point, dit-il; c'est que ce ne fut pas une bataille de la classe ouvrière contre le gouvernement; ce fut l'attaque d'un petit groupe de fanatiques contre l'Etat et la société.

"Notre principal souci maintenant est de prendre soin des familles des victimes. Je me suis fait le tuteur des enfants de nos hommes qui sont tombés pour la défense du pays. Parmi les familles des travailleurs tués, un grand travail de secours a été entrepris par le cardinal-archevêque de Vienne avec la coopération du gouvernement.

"Plusieurs rumeurs veulent que le gouvernement ait l'intention de sévir contre divers groupes de citoyens. Tous les citoyens de l'Autriche, sans aucune distinction, qui ont des sentiments nationaux, qui respectent les lois et qui sont prêts à coopérer à la reconstruction de notre pays peuvent compter sur l'entière protection de l'Etat', dit-il.

Régime basé sur les clauses du Concordat

VIENNE. — Dans une réunion de l'Association pour le développement de la famille, à laquelle il a pris part, le chancelier Dollfuss a d'abord approuvé les efforts faits par cette association en vue du rétablissement des droits de la vie de famille sérieusement menacée.

Ensuite, il a annoncé, à cette occasion, une prochaine réforme du droit matrimonial sur la base du Concordat récemment conclu avec le Saint Siège.

"La famille est la pierre fondamentale de l'Etat, a ajouté le chancelier, et tous les efforts sont nécessaires pour l'édifier sur des bases économiques, culturelles et biologiques".

LETTRE PASTORALE

L'action catholique

LOUIS-JOSEPH-ARTHUR MELANSON
par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Evêque de Gravelbourg

AU CLERGE REGULIER ET SECULIER, AUX COMMUNAUTES RELIGIEUSES ET AUX FIDELES DE NOTRE DIOCESE, SALUT ET BENEDICTION EN NOTRE SEIGNEUR

(suite et fin)

Contre l'envahissement de cette marée montante qui déferle sur le monde, il faut à tout prix, Nos Très Chers Frères, établir une digue compacte par la coalition de tous les bons catholiques. Non seulement les prêtres, mais les fidèles laïques doivent accourir. Ces derniers autant que les premiers, prenant conscience d'une part de l'imminence du denger et de l'autre du devoir qui leur est dévolu, doivent, par tous les moyens possibles et sans plus tarder, opposer à l'action du mal l'action du bien . . . .

. . . .

Modes d'apostolat: La prière

Les théologiens, entre autres saint Thomas, veulent la voir figurer en premier plan dans l'exercice de l'apostolat. Ne représente-t-elle pas la force divine elle-même? L'action serait insuffisante et fatalement marquée au sceau de la stérilité, la parole même serait impuissante et se perdrait dans le vide, si l'une et l'autre n'étaient animées de la grâce de Dieu. Mais comment obtenir cette grâce qui change les coeurs et convertit les âmes? Par la prière et par la prière seulement. "La prière, dit Lacordaire, est l'acte qui met les forces du ciel à la disposition de l'homme." L'expérience de la vie des saints la proclament hautement, cette vérité, et nous savons par l'histoire que les hommes qui ont fait le plus de bien dans l'Eglise et la société ont été avant tout et toujours et partout des hommes de prière. D'où nous pouvons dire sans témérité que l'homme, fût-il dénué de tous dons humains, peut faire pour la société plus de bien que l'apôtre le plus actif et le plus éloquent. Or voilà bien un mode d'apostolat que tout le monde peut accomplir. C'est le moins que nous puissions demander à tous et ce sera déjà beaucoup dans cette croisade d'apostolat si recommandée par les Souverains Pontifes.

. . . .

Le bon exemple

Dans la doctrine du corps mystique que Nous avons exposée plus haut, il est juste de dire que les chrétiens sont un dans le Christ et c'est le Christ qui vit dans chacun de ses membres. L'Apôtre ne dit-il pas: "C'est le Christ qui vit en moi." (Gal. II 20). Il n'est pas téméraire de conclure par conséquent que les fidèles, dans l'exercice de cet apostolat et de toute Action catholique, agissent par le Christ Lui-même; ils participent, dans une certaine mesure, à son sacerdoce. Voilà ce qui explique mieux que toute autre chose l'obligation réelle et nécessaire de coopérer avec les prêtres pour faire le plus grand bien possible dans l'Eglise. C'est encore là l'enseignement de Notre Sainte-Père: "Rappelez ailleurs, dit-il, à l'attention des fidèles que c'est en travaillant dans les oeuvres d'apostolat privé et public, sous votre (les évêques) direction et celle de votre clergé, à développer la connaissance de Jésus-Christ et à faire régner son amour, qu'ils mériteront le titre magnifique de race élue, sacerdoce royal, peuple racheté." (1 Pier. 2-9. Ubi Arcano, 1922).

. . . .

"Dans n'importe quelle condition et n'importe quel état de vie, tous peuvent et doivent imiter l'exemplaire parfait de toute sainteté que Dieu a présenté aux hommes dans la personne de Notre-Seigneur, et, avec l'aide de Dieu, ils peuvent et ils doivent parvenir au faîte de la perfection chrétienne, comme le prouve l'exemple des saints." (Cast. connubii, 1930).

. . . . Hélas! que de chrétiens pour avoir contredit ainsi dans leur vie quotidienne leurs convictions catholiques ont rendu les prescriptions de la religion détestables, la vertu ridicule et irréalisable et partant l'Eglise impuissante à reprendre les abus et à réformer les moeurs! En les montrant du doigt, les impies ont répété honteusemnt la parole de l'Evangile: "Vous les connaîtrez par leurs fruits." (S. Math. VII, 16). Et dans leur courte vue, ils ont jugé de l'Eglise par ces unités malheureuses qui, réfractaires à ses saintes doctrines, la déshonorent et la font gémir. Que d'autres encore qui, par respect humain plutôt que par modestie, n'osent se déclarer franchement catholiques, religieux, pieux, en un mot souteneurs et supporteurs de leur clergé! Nous ne voulons pas parler de ces faux modestes qui cachent les sentiments intimes de leurs coeurs, les opinions de leur foi, comme aussi les vertus de leur vie chrétienne. . . . .

Le bon exemple des parents doit nécessairement avoir ici une répercussion bienfaisante sur leurs enfants. Ceux-là plus que tous autres doivent exercer dans leur foyer cet exemple de la sainteté d'une vie foncièrement chrétienne vis-à-vis de ceux que, par devoir d'état, ils doivent conduire au ciel. Cet exemple doit ensuite se faire ressentir dans le cercle paroissial. Les fidèles vivant en cette petite société que forme la paroisse doivent s'édifier et s'entraîner mutuellement les uns les autres à servir Dieu et l'Eglise. Pour cela il leur faut vivre la vie intégrale catholique sans compromis comme sans concession: dans l'observance parfaite du dimanche et des fêtes d'obligation, dans l'assistance ponctuelle aux messes et aux offices célébrés à l'église ces jours-là, par la fréquentation pieuse et régulière des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, dans l'acceptation loyale et généreuse, non seulement des préceptes, mais encore des mesures disciplinaires de l'Eglise émanées par le Droit Canon, dans la soumission sincère et respectueuse aux ordonnances de l'Evêque et aux directives du curé.

. . . .

La parole

La prédication est sans doute l'office du prêtre. "*Oportet predicare*". Mais il ne s'ensuit pas pour cela que les simples fidèles ne soient jamais invités à parler, dans certaines circonstances, pour défendre la vérité contre l'erreur et la vertu contre le vice. Il y a des cas où sans faire de longs discours, dans la conversation habituelle au moins, certains ont le devoir de parler comme des chrétiens, des catholiques. Garder le silence serait, pour ces cas particuliers au moins, approuver l'erreur; rester indifférent serait étrangement et équivalemment encourager le vice et le désordre. Tel est donc le devoir de tout chrétien, tel est le devoir de tout apôtre laïque qui veut prendre rang, sous la direction de ses chefs spirituels, dans cette grande armée pacifique qui se lève à l'horizon pour la défense de l'Eglise, de Dieu, de ses ministres.

Mais pour pratiquer un si bel apostolat faut-il étudier sa religion et se renseigner sur les questions et les problèmes sociaux et religieux de l'heure présente. Il y a trop de catholiques, de nos jours, qui sont impuissants à relever une erreur, à redresser un faux principe ou à pulvériser un sophisme, parce qu'il y en a trop hélas! qui ne s'étudient à approfondir la doctrine de l'Eglise, ses dogmes, ses lois, ses disciplines. Ça s'explique. Une fois sortis de l'école ou de la sacristie où ils ont appris, dans leur prime jeunesse, les notions élémentaires de leur foi, le catéchisme est devenu ensuite lettre morte, l'Evangile est resté fermé et, encore davantage, les encycliques et les documents pontificaux ont été négligés. Ainsi dans les discours et les conversations qu'ils entendent trop souvent dans les boutiques, sur les trains, dans les champs, sur la route et partout, ils ne peuvent réfuter la moindre objection; la plus petite attaque en matière de religion les déroute; ils restent muets devant les plus grossiers sophismes d'un article de journal malsain ou songeurs et ébranlés devant certaines insipides conférences de la radio. Leur ignorance fait la force de ces beaux parleurs, de ces chrétiens à principes élastiques ou de ces hâbleurs qui veulent en enseigner aux curés, aux évêques, voire à l'Eglise elle-même.

Ne croyez pas, Nos Très Chers Frères, que cette ignorance en matère religieuse soit l'unique partage de certains parmi ceux que l'on appelle quelquefois, "la petite classe ou les gens du peuple." Hélas! non. Parmi ceux-là mêmes qui ont reçu une instruction supérieure et qui se font une question d'honneur, et avec raison, de suivre la marche des sciences profanes, que de catholiques, comme Nous le disions Nous-même déjà, "qui ne se contentent que d'une demi-science religieuse qui ne va pas plus loin qu'à des notions plutôt vagues et fragmentaires, lorsque ces dernières ne sont pas déjà teintes d'erreurs pernicieuses et dangereuses." Son Eminence le Cardinal Villeneuve, avec toute l'autorité, la dignité et le grand savoir, qui le caractérisent si bien, le disait éloquemment, tout récemment, à l'élite universitaire de Montréal. "Messieurs, puisque je suis en frais de constatations effarantes, ce n'est pas d'ignorer une théologie élémentaire que je vous reproche, c'est d'ignorer le catéchisme, c'est de ne pas pouvoir au moins en traits rapides bâtir l'apologétique de votre foi, de n'avoir point jamais cherché ce que veut dire le mystère du Christ avec ses deux natures dans une personne unique de ne pas soupçonner l'économie sociale de la Rédemption, d'avoir sur la grâce, les sacrements, l'Eucharistie, des notions si verbales et si embrouillées que vous ne pourriez peut-être pas en parler deux instants à des étrangers à notre foi, et que, par suite, vous ayez peur qu'on aborde le sujet devant vous. Messieurs, voyez l'attitude humiliée que cela donne à des croyants et le péril que le respect humain finisse par tuer non seulement la pratique chrétienne mais la foi elle-même." (Discours de S. Eminence: "L'Université, école de haut savoir et source de directives sociales", janvier 1931).

. . . .

Pour vous, Nos Très Chers Frères, vous n'avez ni à discourir ni à faire de longues conférences en matière religieuse, mais il vous faut connaître suffisamment les vérités de votre foi pour pouvoir, en conversation au moins, dire une parole à propos, donner un conseil avec tact et vous faire en tout et partout les défenseurs et les champions de l'Autorité critiquée et attaquée. C'est ainsi que "la parole du juste est une source de vie", nous disent les saints Livres et "ses lèvres en instruisent plusieurs" (Prov. x, 20-21).

. . . .

L'oeuvre des catéchistes

Cette oeuvre vient en première instance, pouvons Nous dire, parce que d'elle dépend la conversation et le développement de la foi chez la génération future. Ce ne sont pas d'ordinaire les plus instruits d'entre les catholiques qui, dans Notre Diocèse, s'éloignent des sacrements, tombent dans l'indifférentisme religieux, puis finissent par perdre leur foi. Non, c'est plutôt, comme une triste expérience l'atteste partout, ceux qui, dans leur prime jeunesse, ont négligé, ou qui ont été fatalement négligés, faute de maîtres, d'apprendre les préceptes et les lois de leur religion.

L'enseignement du catéchisme est d'autant plus nécessaire chez nous, que les écoles aconfessionnelles, c'est-à-dire sans Dieu, ne s'en occupent pas du tout ou très peu.

(Suite à la page 12)

Pour Lire au foyer

Pierre L'Ermite

Voyez le bourbier...

Il y avait l'athéisme... ... ...

Aujourd'hui, il y a l'AÉISME.

C'est un médecin qui a découvert cette maladie nouvelle ... la dernière névrose, paraît-il.

Son nom barbare vient des trois coefficients qui à des degrés divers, la conditionnent... ... ...

..L'aéiste est, à la fois, un anxieux, un émotif, un irritable... ... .

❖ ❖ ❖

..L'anxieux n'a plus la paix. Il ne sait pas ce qui va arriver, mais sûrement ce ne sera rien de bon.

C'est sa chance à lui, même s'il pleut pour tout le monde.

L'anxieux a peur de tout.

Il place, déplace et replace son argent.

Il meurt de faim par avance... Mais il pense que, probablement il mourra aussi du cancer.

Il voit, chaque année, arriver la révolution et la guerre...

—Papa, disait une jeune fille à son père, soyons ruinés une bonne fois, mais pas tous les jours!...

Lui, il est ruiné tous les jours.

❖ ❖ ❖

L'émotif dort mal, et se lève juste quand le sommeil enfin arrive. Il aime son café au lait.

Mais il aime aussi lire son journal.

Ah, son journal!... Qu'est-ce qu'il y a encore dedans?

Et il y trouve tant de choses suspectes, inquiétantes, qu'il est au piafond tout de suite.

L'anxiété, distraite par le petit déjeuner, se réveille, s'exaspère...

Et voilà l'aéiste "fauché" pour toute la journée.

Faites attention!... Tout va retentir en lui...

Ce n'est plus un homme, c'est un explosif!...

❖ ❖ ❖.

Car l'aéiste est fatalement irritable.

Avouez qu'il a bien quelques raisons!

Penser qu'un étranger comme Stavisky... un escroc qui a eu les menottes aux mains, a pu se promener à son aise, avec une carte d'inspecteur de la Sûreté dans sa poche... voler des millions... inviter des députés à des fêtes somptueuses...

Et que ce sont ces députés qui nous écrasent d'impôts:.. qui nous demandent ce qui nous reste encore d'économies dans notre poche... qui nous obligent même à une carte d'identité fiscale!...

Est-ce assez rageant!...

Mais qu'ils fassent donc rentrer, d'abord, les centaines de millions volés!

Non, c'est trop fort!... Ca ne peut pas durer comme ça!...

Ca ne durera pas!...

Et les yeux brillent...

Et les poings se serrent...

Et les journaux, rageusement froissés, sont jetés au panier...

On en a assez... trop!...

❖ ❖ ❖

Et puis après?...

Mais après?.. Il n'y a rien après. C'est tout.

L'aéiste n'agit jamais.

C'est sa caractéristique.

Il a de la voix, mais pas de volonté. C'est la cartouche sans balle.

Cela fait du bruit... Pas plus.

C'est comme les Dragons de Villars qui clament sur la scène:

Marchons sans bruit!...

Ils ne marchent pas.

Et ils font un bruit énorme.

❖ ❖ ❖

Le franc-maçon sait cela.

Il connait très bien cette dernière maladie française. Et il l'exploite.

Aussi, narquois, la main dans la poche, il attend que ces "cochons de payants" aient fini de crier pour... continuer son petit commerce à leurs dépens.

Quelquesfois même, il n'attend pas.

Où sont tous les scandales financiers de ces vingt dernières années...?

Quelles suites ont-ils eues?

Ils ont chevauché les uns sur les autres.

Etouffement... Eau de boudin

La séance continue...

❖ ❖ ❖

Les causes de l'aéisme...?

C'est d'abord, sur notre terre de bon sens, de tradition et de foi, la position ridiculement orgueilleuse qu'a prise la Science au siècle dernier.

Cette dame, très honorable si elle était restée à sa place, a déchaîné l'irréligion, le matérialisme, le machinisme, la vie trépidante, un besoin effréné d'argent...

Et pourtant remarquez le fiasco lamentable des formules américaines issues de cette science: la vie intense... la surproduction... la taylorisation... l'achat des appartements, etc.

❖ ❖ ❖

C'est ensuite la presse... ces paquets de journaux qui étalent et illustrent, à toutes les heures du jour, sur 8, 10, 12 pages, les crimes les plus monstrueux.

Que devient un cerveau moyen quand dès 8 heures du matin, quotidiennement, et en plus de son travail professionnel, il avale tout ça?

❖ ❖ ❖

Mais, surtout, dans ce désarroi, ont a perdu cette boussole suprême qu'est la religion.

Alors, vraiment, ON NE SAIT PLUS...

C'est le mot qui résume toute la situation.

On flotte, on roule, comme un chien mort, au gré du courant qui vous entraîne.

Il n'y a plus ni bien ni mal... ni vrai, ni faux...

On est devenu étranger à l'Idéal...

Les splendeurs d'hier font hausser les épaules.

On nie tout, même la Patrie... Jeanne d'Arc a été bien niaise de se sacrifier pour une idée qu'on trouve sans objectivité...

❖ ❖ ❖

Plus de principes... L'orgueil de la Science les a tués.

Plus de volonté... Sans les principes, elle ne servirait d'ailleurs à rien.

Comme règle: la sensation d'aujourd'hui, qui n'est plus celle d'hier, et pas celle de demain.

C'est la formule de toutes les catastrophes...

Avec elle, on tue et on se tue.

Les journaux nous en apportent la preuve tous les jours.

❖ ❖ ❖

Aussi on comprend que toutes les élites intellectuelles qui veulent vivre... qui ne veulent pas être enlisées dans ce fleuve d'immondices, cherchent le terrain solide... la pierre... le roc...

Et ce roc, c'est l'Eglise... elle qui a les paroles du Maître et deux mille ans d'expérience au travers des hommes.

Plus que jamais il faut reprendre la vieille et l'intransigeante formule de nos ancêtres: "Hors de l'Eglise, point de salut.

Sortez à la porte de l'Eglise, et voyez le bourbier!...

Pierre L'ERMITE.

NOUVELLES

L'Année Sainte

Par la célébration du 19e centenaire de l'institution de l'Eucharistie et du Sacerdoce

CITE VATICANE. — Le 19e centenaire de l'institution de l'Eucharistie et du sacerdoce catholique sera célébré dans le monde entier les 15, 18 et 29 mars.

Ces cérémonies seront le couronnement de l'Année sainte; l'initiative en revient au Comité italien des Congrès Eucharistiques, qui avait décidé ces fêtes pour l'Italie.

Le Pape descendra, le 15 mars, dans la basilique Vaticane, où il participera à l'heure d'adoration et d'action de grâces pour l'institution du sacerdoce. Tous les prêtres de Rome assisteront à l'office.

D'autre part, le 22 mars, le Pape descendra de nouveau dans la basilique, pour participer à l'heure d'adoration en remerciement de l'institution de l'Eucharistie. Cette deuxième cérémonie sera publique.

Ces manifestations solennelles se rattachent à la célébration du centenaire de l'institution du sacerdoce et de l'institution de l'Eucharistie, qui, par décision du Pape, se déroulera dans le monde entier les 15, 18 et 22 mars, et sera le couronnement de l'Année sainte.

La paix

Son Eminence et M. Lapointe au "Palais Montcalm"

QUEBEC. — Son Eminence le cardinal Villeneuve a hautement approuvé le geste de nos hommes politiques organisant à travers le pays une grande leçon de paix, au cours de l'allocution qu'il a prononcée au palais Montcalm, devant une foule convoquée par la section Saint-Coeur de Marie de la Société Saint-Jean-Baptiste. Ce geste me réjouit profondément et me remplit d'une inaltérable espérance. Pendant que dans les assises internationales, les peuples ne savent parler de la paix que pour y mieux cacher leurs préparatifs de guerre, nous, au moins, obéissant aux désirs de l'Eglise autant qu'aux sentiments de nos hommes d'Etat, parlons de paix, croyons-y, prêchons-la.

M. Ernest Lapointe, qu'on a qualifié "pèlerin de la paix", avait adressé la parole avant Son Eminence. Les discours furent irradiés par la Commission canadienne de la radio.

Dans une seconde allocution, S. Em. a fait un appel patriotique en faveur de l'établissement des jeunes gens et de la colonisation. C'est tout un programme que Son Eminence a tracé. Elle a pressé la Société Saint-Jean-Baptiste d'orienter sa prochaine célébration vers ce douloureux problème: environ 60,000 jeunes gens, isolés ou fils de nécessiteux, cherchent leur voie; 20,000 âgés de 15 à 24 ans pour lesquels l'avenir est sans issue.

S. E. Mgr Courchesne était au nombre des assistants.

Le programme de Restauration sociale et le nouveau maire de Québec

Le nouveau maire de Québec, M. J.-E Grégoire, C.R, a été un des premiers à adhérer au programme de restauration sociale publié par un groupe de dix citoyens de Montréal et de Québec. Il avait d'ailleurs comme principaux lieutenants dans sa campagne électorale les deux signataires québecois du programme, le docteur Philippe Hamel et M. René Caloult. Et la lutte s'est faite principalement sur une des parties des plus importantes de ce programme, celle qui concerne les trusts. Aussi le secrétaire du groupe des signataires s'est-il empressé d'adresser au nouveau maire ses félicitations pour sa superbe victoire et ses meilleurs voeux pour la réalisation de son programme.

Le carême du P. Doncoeur

Pour répondre à la demande qui en a été faite, les sermons que le R. P Doncoeur, S.J., donne durant le carême à Notre-Dame de Montréal seront publiés chaque semaine en fascicules. Le premier a déjà paru. Il se vend 10 sous l'exemplaire. Les autres paraîtront de jeudi en jeudi. On peut retenir la série complète qui comprendra sept sermons et se vendra au prix réduit de 50 sous. En adressant cette somme à l'Action Paroissiale, 4260 rue Bordeaux, Montréal, on recevra les fascicules à mesure qu'ils paraîtront.

Neuvaine à St-Joseph

Depuis le mois de mars 1928 une neuvaine solennelle et universelle comme préparation à la fête de saint Joseph se fait chaque année du 10 au 19 mars. Les amis de saint Joseph par centaines de mille de par le monde participent à cette



neuvaine solennelle. Les suppliques faites à ce bon saint ont obtenu des faveurs remarquables.

Afin de pouvoir participer à cette neuvaine, il faut que les intentions soient adressées avant le 10 mars pour être déposées au pied de la statue à l'Oratoire St-Joseph, Côte-des-Neiges, Montréal, P. Q. Une médaille et un feuillet de neuvaine seront envoyés sur demande.

Nouveau président de l'A. C. J. C.

M. Jean-Paul Verschelden, avocat, succède à M. Lionel Leroux, démissionnaire.

MONTREAL. — Après avoir présidé pendant près de cinq ans aux destinées de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française, M. Lionel Leroux, notaire, a remis sa démission (23 février) à la séance régulière du Comité central, tenue à la Palestre Nationale. M. Jean-Paul Verschelden a été appelé immédiatement à lui succéder.

La France sera représentée

Une communication très importante de l'un des services du ministère des Affaires Etrangères de France participera officiellement aux fêtes de l'été prochain, consacrées au quatre centième anniversaire de la découverte du Canada par Jacques Cartier. Le président de la République, M. Albert Lebrun, le duc Lévis de Mirepoix, le marquis de Montcalm, le cardinal-archevèque de Paris, Son Eminence le cardinal Verdier, et M. Gabriel Hanotaux, de l'Académie française, président du comité France-Amérique, sont déjà membres du comité national français qui doit assurer l'organisation de la collaboration française. M. Hanotaux, notre ami de toujours, est le président de ce comité.

La commémoration aux E.-U. d'Edouard de La Boulaye

Dans un éditorial élogieux consacré à l'érudit homme d'Etat et à l'ami de l'Amérique que fut Edouard de La Boulaye, le New-York Times écrit que rien n'aurait pu lui procurer une plus grande satisfaction que de savoir que son petit-fils deviendrait ambassadeur de France à Washington.

Le journal rappelle, à ce propos, le mot d'un ambassadeur des Etats-Unis à Paris, qui a déclaré qu'aucun Américain ne peut prononcer sans émotion, respect et gratitude, les noms de trois grands Français: Lafayette, Berryer et de La Boulaye.

Une maison du nord de l'Angleterre signale le développement d'un commerce considérable dans la distribution du produit d'un fabricant canadien — les boyaux de soie pour les raquettes de tennis et de badminton.

En Espagne

Les processions de la Semaine Sainte seront reprises

Suivant une dépêche de Madrid, les autorités ecclésiastiques espagnoles ont décidé de reprendre les fameuses processions de la Semaine Sainte.

On sait que ces processions, si chères au coeur des catholiques d'Espagne, avaient été interrompues lors de l'avènement de la République, tant à cause de l'attitude sectaire de certaines autorités municipales que des menaces de troubles que faisait courir l'agitation anticléricale, favorisée alors par la faiblesse du gouvernement.

La Semaine Sainte à Seville

LES PROCESSIONS VONT RETROUVER LEUR SPLENDEUR

Le Conseil municipal de Séville a décidé que les Jeudi et Vendredi-Saints seront déclarés officiellement jours fériés pour permettre les processions de la Semaine Sainte qui sont rétablies et appelées à retrouver leur splendeur à Séville.

Le caractère d'après la physionomie

COMMENT LE JUGER

Toute la science d'observation des Arabes est dans leurs proverbes. En voici quelques-uns, parmi les plus curieux et les plus éprouvés par la pratique, que j'emprunte à une revue étrangère:

D'abord le chapitre du nez:

—Nez d'avare touche aux lèvres;

—Nez au vent emploie les détours;

—Qui a le nez de travers a disposition bienveillante;

—Nez petit et un peu brusqué: ruse;

Voici le son de voix:

—Qui a parole nasillarde est infatué d'orgueil;

—L'homme à voix féminine est un poltron;

La taille:

—Qui a grande taille a parole simple et douce;

—Qui est petit a grand fond de malice;

—Qui a taille moyenne est intelligent et d'agréable caractère.

Enfin quelques autres remarques par ci par là:

—Oeil peu foncé, signe d'orgueil;

—Sourcils écartés indiquent âme droite;

—Le petit est un petit voleur; le moyen est droit;

—Celui dont les ongles ne peuvent pousser s'agite du matin au soir;

—Cou mince est fertile en ruses;

—Oreille petite aime le mensonge;

—Qui a les épaules saillantes, en affaires te volera;

—Dos long est marque de sottise;

—Qui a talon mince est d'amabilité sans pareille;

— Qui a longs pieds est d'amitié fidèle;

Il y en a, comme cela, de quoi faire un volume. Reste la conviction à établir en étudiant, autour de soi, le nez, les oreilles, les ongles de ses voisins.

APRES L'ACCIDENT

Le patron. — Idiot! Maladroit! Propre à rien!

Le chauffeur. —Oh! C'est pas mon dernier patron qui m'aurait traité de la sorte!

Le patron. —Il avait meilleur caractère, sans doute!

Le chauffeur. —Non, mais il a été tué sur le coup.

DU TAC AU TAC

X... était laid et on le raillait même dans le petit café où il déjeunait. La patronne criait dès qu'elle l'apercevait:

—Voici M. X... versez du café au *"laid"*.

Le pauvre X... comprenait et patientait. Enfin, un jour, il riposta:

—Vous avez, madame, d'excellent café, mais je crains bien que vous n'ayez pas de *bon thé.*

CRISIANA

Frank, âgé de moins de cinq ans, après une fessée d'importance, est mis dans un coin pour y réfléchir à ses péchés.

—Eh bien! lui demande sa mère au bout d'une demi-heure, tu, sais maintenant pourquoi tu as reçu le fouet?

—Non, répond Frank, à moins que ce ne soit à cause de la crise.

:-: Le coin du collège :-:

S. Thomas "Guide des Etudiants" et le Pape des Etudes

Depuis le 6 février 1922, S. S. Pie XI préside aux destinées surnaturelles du troupeau chrétien. S'il est le Pape de l'Action Catholique et des missions, le pape de la Paix, le pape du Christ-Roi, il est aussi le pape de la Rédemption et des Etudes également. Ce pape merveilleux a passé sa vie entière dans les livres et a accompli une immense tâche intellectuelle dans les postes divers et considérables qu'il a occupés, si bien qu'on peut affirmer que c'est l'étude qui nous a donné un Pie XI, le pape peut-être le plus marquant de l'histoire ecclésiastique contemporaine.

Il vient de réorganiser les programmes d'études de cinquante-cinq universités; il a proposé pour patron aux écoliers saint Louis de Gonzague; il présente comme modèle à tous les travailleurs de la pensée saint Thomas d'Aquin; enfin, à tous les pèlerinages de jeunes, il insiste sur le besoin actuel d'hommes compétents et accomplis. A son tour, l'archevêque de Québec, lors de son importante causerie donnée au cercle Universitaire de Montréal en janvier dernier montrait l'opportunité pressante d'une formation intégrale catholique et française de notre jeunesse étudiante universitaire.

DATE IMPORTANTE: LE 7 MARS

Aussi bien, le 7 mars était une date bien importante dans le monde intellectuel catholique, puisque ce jour-là ramenait la fête de celui qui fut le plus savant des saints et le plus saint des savants, saint Thomas d'Aquin.

Il faudrait relire, chaque année, à l'époque de cet anniversaire glorieux, la lettre encyclique "Studiorum Ducem" de Pie XI, pour nous remettre en l'esprit l'idéal à poursuivre dans nos études profanes ecclésiastiques.

A l'occasion du 6me centenaire de la canonisation du Prince des Théologiens, le 29 juin 1923, Pie XI publia ce magistral document dans lequel il propose ce Docteur de l'Eglise comme le modèle accompli du bon étudiant, parce qu'en lui se trouve réalisée à un degré tout à fait exceptionnel l'union de la doctrine et de la piété, de la science et de la vertu, de la vérité et de la charité.

Dans une 1ère partie, le Pape fait une revue rapide des vertus signalées de saint Thomas: chasteté, humilité, esprit de prière et de piété eucharistique.

Puis, dans une seconde partie, il considère la prééminence de sa doctrine des plus modernes encore, qui reçut des éloges non équivoques de plusieurs Papes, doctrine philosophique, théologique et sociale.

Prière de remarquer avec notre éminent cardinal canadien que "le thomisme ne se présente point comme une philosophie de séminaire, mais comme la philosophie naturelle de l'esprit humain. L'heure est venue pour cette doctrine du Docteur Angélique de se répandre dans tous les ordres de la pensée et de l'activité rationnelle. Il y a profit et nécessité de la faire imprégner même dans les milieux laïques", ne l'oublions pas.

LEÇONS AUX ETUDIANTS

Et le Pape de terminer par de très opportunes conclusions formulées sous forme de sages conseils. "Tout d'abord, c'est particulièrement nos jeunes gens qui doivent tourner leurs regards vers saint Thomas et s'efforcer de reproduire ses éclatantes vertus, avant tout l'humilité, base de la vie spirituelle, et la chasteté. Qu'ils sachent, en imitant ce merveilleux génie et sublime docteur, fuir l'orgueil avec horreur, par d'humbles prières attirer sur leurs études les riches effusions de la lumière divine; qu'à son exemple, ils veillent surtout à éviter les appâts du plaisir, afin que dans la contemplation de la sagesse, aucune obscurité n'affaiblisse leurs regards; avertissement d'ailleurs donné par les divines Ecritures".

CELEBRATION DE SA FETE ANNUELLE

"Et pour qu'à l'avenir saint Thomas soit honoré comme il convient au patron de toutes les écoles catholiques, Nous décidons que le jour de sa fête sera un jour de congé pour les étudiants et qu'on la célèbre par une messe solennelle et par de travaux".

PRIERE DE L'ETUDIANT A SAINT THOMAS, RELATIVE A SA VOCATION

Terminons par cette suggestive prière à saint Thomas que tout étudiant ferait bien de réciter souvent pour connaître sa vocation. "O Docteur Angélique, saint Thomas, lumière de l'Eglise et céleste patron des étudiants catholiques, priez pour moi le Fils de Dieu, afin qu'il daigne m'accorder, avec l'amour de l'étude, la sagesse, la science et la vertu. Obtenez-moi la pureté du coeur, du corps et de l'esprit, pour rechercher, connaître, aimer et servir Dieu comme vous. Intercédez aussi pour moi auprès de Jésus et de Marie, pour que, avec l'aide de la grâce, pensant à tous les jours à ma vocation, je puisse m'y préparer dignement et mériter de la connaître et de la suivre."

A. BRUNET, O.M.I.

Mes impressions sur l'étude de la littérature du moyen-âge

Plusieurs mal informés probablement ont appelé l'époque du Moyen-Age "the Dark Ages", ou le temps des ténèbres. Ils accusent le clergé de s'être servi de sa grande influence sur le peuple pour le tourner vers le mal. Cette impression du Moyen-Age a été vivement combattue par tous les historiens de bonne foi et de mérite. Pour preuves, ils apportent les nombreux progrès de la civilisation et de la société, et mille autres. A nous qui venons d'étudier l'histoire de la littérature au Moyen-Age, il nous est possible d'apporter l'appui d'une autre preuve, celle du progrès de la littérature.

Ce n'est pas mon intention ici de vous prouver que ces historiens ont erré, mais seulement de vous transmettre les impressions qui m'ont si vivement frappées lorsque j'étudiais cette époque si glorieuse pour notre chère Eglise et patrie.

Lorsque par un jour orageux, le vent hurlant autour de notre demeure, élève avec lui des nuages de poussière au point d'obscurcir complètement le soleil, nous pensons naturellement aux beaux temps d'autrefois.... ainsi, nous qui vivons dans les temps de crise et que l'orage de l'impiété et de la corruption gronde autour de nous. C'est alors que nous pensons au calme du Moyen-Age. Si l'Eglise de nos jours avait plus de puissance, l'immoralité ne règnerait plus en souveraine. C'est elle cependant qui retient le monde au bord de l'abîme et empêche sa chute.

La période du Moyen-Age est très longue (elle s'étend de 842 à 1515); il y aura plusieurs points à étudier dans ce long tissu des évolutions de la littérature française au Moyen-Age.

La première étape fut la littérature féodale, celle, à mon humble avis, la plus importante. Par le fond, les pièces de ce genre sont de beaucoup supérieures à celles qui les suivront. Cette étape se divise en trois: a) la geste de Charlemagne qui a pour nous une grande importance, vu que la Chanson de Roland appartient à cette division.

Puisque la Chanson de Roland est le premier chef-d'oeuvre de la langue française, permettez-moi de m'y arrêter quelques instants. Malheureusement l'auteur de cette grande pièce est inconnu. La Chanson de Roland, seul grand chef-d'oeuvre de son temps, précédée et suivie de pièces beaucoup inférieures à elle, nous donne l'idée d'un oasis vert et fertile entourée des sables arides et mouvants du désert.

Les deux autres divisions sont: b) la geste de Guillaume, c) la geste de Doon de Mayence.

La deuxième étape est la littérature courtoise, ce genre littéraire me semble avoir descendu d'un degré. Le fond de ces pièces n'en est pas si digne. On traite surtout de l'amour de la femme. Aucun grand chef-d'oeuvre caractérise cette époque, sauf les romans de la "Table Ronde".

La troisième étape est celle de la poésie savante ou allégorique. Dans cette partie de l'histoire, il faut surtout retenir le "Roman de la Rose". La littérature didactique apparaît aussi à cette période.

Ensuite, vient la quatrième étape; la littérature bourgeoise et satirique. Cette littérature est souvent malfaisante, car elle attaque les nobles, l'Université et même le clergé. C'est la revanche des faibles sur les puissants. On doit remarquer le "Roman du Renart". Cette époque est certainement une tâche dans le voile blanc de la littérature française. Les fabliaux appartiennent aussi à cette période. Le personnage principal, c'est-à-dire l'auteur principal à remarquer, c'est l'ancêtre de Villon, Rutebeuf, homme de mauvaise vie, qui vaut par sa poésie personnelle.

Le lyrisme, la cinquième étape, est de beaucoup supérieure en qualité à la littérature bourgeoise qui la précède. Cependant, dans toutes ces poésies se trouve l'amour courtois qui semble rattacher cette période un peu à celle de la littérature courtoise. Villon, aussi homme de conduite répréhensible en est le principal écrivain, remarquable par ses deux Testaments et sa Ballade des Dames du temps jadis.

Pendant tout ce temps, le théâtre s'est développé; à l'origine il fut joué par les prêtres et dans l'Eglise. C'était un simple dialogue en latin entre le prêtre et les fidèles. C'était donc véritablement le théâtre religieux. Peu à peu ce théâtre change. On joue sur la scène des morceaux de l'Evangile, etc. Malheureusement, on commence à mêler au religieux du profane. C'est pourquoi il est défendu par un arrêt du parlement en 1548. C'est à cette époque que comme l'oiselet, aux ailes déployées s'envole du nid maternel, ainsi le théâtre se sépare de l'Eglise qui lui avait donné naissance, et commence à jouer des sujets profanes.

Après que le théâtre cessa de représenter des sujets religieux, il adopta la comédie. Des sociétés se formèrent pour jouer ces pièces de villes en ville. Il y eût aussi un autre genre: la moralité, qui, en effet, se rattache au genre allégorique et didactique. Le premier nom à remarquer est Adam de la Halle.

L'histoire fut très bien représentée par ses quatre grands chroniqueurs: Villehardouin, Joinville, Froisart et Commines. Au premier nous devons l'histoire des croisades, au second, l'histoire de saint Louis, à Froissart l'histoire de la guerre de Cent-Ans et à Commines les "Mémoires".

Le sermon au Moyen-Age se développa peu à peu. Les principaux orateurs sont saint Bernard, Maurice de Sully et Gerson.

Comme le semeur qui passe, jetant de son sac la semence de blé, le Moyen-Age a passé. Comme le semeur, il a jeté la semence du progrès littéraire dans les champs non encore fertilisés. La moisson lève, le blé grand et droit tend ses épis dorés vers le ciel. Ainsi le Moyen-Age n'est que les origines de la littérature française... c'est la semence. Le blé grandit et vient ensuite à sa perfection... c'est le dix-septième siècle... l'apogée de la littérature française.

Cependant, l'automne arrive... puis l'hiver. Elle couvre les champs de ses langes blancs de la décadence des siècles littéraires suivants. Toute végétation est morte... mais ce printemps reviendra et, avec ce renouveau, espérons-le, l'ancienne gloire du XVIIe siècle.

Edouard MAURICE,
Belles-Lettres.

Actualité financière

LA BANQUE DE FRANCE gardienne de la saine doctrine monétaire

(La Croix)

L'autorité de la Banque de France dans le monde entier assure aux doctrines affirmées par son gouverneur et approuvées par le Conseil et l'assemblée un retentissement incomparable. Nous ne pouvons que nous en féliciter, vu que, une fois de plus, nous entendons proclamer la nécessité d'une discipline salutaire opposée aux dérèglements qui ont bouleversé les systèmes monétaires de certains pays.

Il paraît incroyable qu'il soit nécessaire d'affirmer de pareils principes: la raison ne dit-elle pas que des monnaies stables sont la première condition pour assurer la régularité des échanges internationaux, par suite, ramener l'activité économique, à l'heure même où tous les peuples se plaignent du ralentissement de leur commerce?

Et pourtant, que d'atteintes ces principes n'ont-ils pas subies depuis quelques années! Le plus grave est que l'expérience même ne puisse pas dessiller les yeux qui refusent de la regarder en face, puisque le président Roosevelt, avec les intentions les plus louables, s'acharne à ébranler chaque jour davantage la monnaie de son pays, dans le vain espoir de faire sortir l'ordre du désordre.

A cet égard, l'année 1933 marquera dans l'histoire monétaire. L'an dernier, à pareille époque, on regardait encore le dollar comme invulnérable, et beaucoup n'auraient pas cru possible sa dévaluation.

Si le bouleversement monétaire qui s'est produit aux Etats-Unis n'a n'a pas entraîné sur la situation des autres pays des répercussions plus graves, c'est, pour une bonne part, grâce à la fermeté de la doctrine de notre Banque de France. Elle s'est affirmée lors de la Conférence de Londres que le président Roosevelt voulait utiliser pour rallier le plus grand nombre d'adeptes à ses vues dangereuses. A ce moment, la lutte fut très dure, et les représentants de la France eurent beaucoup de mérite à ne pas céder à l'entraînement des profits immédiats que certains faisaient miroiter devant leurs yeux. Il n'est pas excessif de dire que c'est grâce à la France que l'Europe a pu conserver les assises sur lesquelles pourra s'appuyer la reconstruction d'un solide édifice économique, lorsque les pays qui s'y opposent encore auront renoncé à leurs illusions.

Citons textuellement:

Dans le désarroi universel, la continuité de la politique monétaire française s'est affirmée. Le gouvernement a constamment proclamé la ferme détermination de la France de rester fidèle au principe de l'étalon-or. Pour sa part, soucieuse de ne rien faire qui puisse compromettre le libre jeu des mouvements d'or — condition technique indispensable à la stabilité de la monnaie, — la Banque ne s'est pas plus opposée aux prélèvements dont son encaisse a été l'objet qu'elle n'avait cherché dans le passé à précipiter ou à modérer l'afflux du métal précieux vers la France. Elle a scrupuleusement conformé ses actes aux doctrines qu'elle a toujours défendues.

Ce qui, malgré les opinions que certains cherchent à accréditer, prouve que l'or a conservé toute son importance comme régulateur des échanges et des variations monétaires, c'est que les autres Instituts d'émission européens ont, comme le nôtre, renoncé au système bâtard que l'on appelait "l'étalon-de change-or", lequel consiste à remplacer l'or par des devises étrangères. En deux ans, le montant de ces devises détenues par les Instituts d'émission européens a fléchi de plus de 95 p.c., et les réserves de change, qui représentaient 35 p.c. du total des encaisses-or, représentent moins de 2 1-2 p.c.

"Ces chiffres montrent assez clairement que, loin de perdre son prestige, l'or n'a jamais été plus recherché qu'aujourd'hui."

Un mauvais symptôme, que dénonce le rapport de la Banque de France, est le renchérissement du crédit à long terme. Cette situation présente les plus graves inconvénients, et tous les efforts doivent être mis en oeuvre pour y remédier. Elle a le danger d'accroître le poids du service de la dette publique et les charges qui pèsent sur les entreprises privées. La baisse du loyer de l'argent contribuerait pour une large part à la reprise de l'activité économique.

Mais cette baisse exige une condition indispensable, c'est la mise en circulation des sommes considérables qui sont aujourd'hui thésaurisées. Ce que le rapport, si modéré dans ses termes, ne dit pas, c'est que cette thésaurisation a pour cause le peu de confiance qu'inspire la politique où s'obstinent le gouvernement et le Parlement. Ceux qui chiffrent cette thésaurisation à 30 milliards sont plutôt au-dessous de la vérité. Il est bien évident que si ces milliards consentaient à s'employer nous verrions rapidement une amélioration.

Mentionnons aussi l'inquiétude que provoque le déficit de notre balance des comptes. Cette situation toute nouvelle provient des causes multiples: diminution des échanges commerciaux, fléchissement des dépenses des touristes, mesures prises par les Etats étrangers pour cesser le payement de leurs dettes et empêcher leurs nationaux de payer les leurs.

A cet égard, l'Etat français a pour tâche essentielle d'alléger les charges publiques qui pèsent si lourdement sur les particuliers.

La Banque de France répond aux reproches qui lui sont quelquefois adressés de ne pas faciliter le crédit. Elle est prête, dit-elle, à pourvoir libéralement, dans les conditions fixées par ses statuts, à toute demande légitime de crédit. A cet effet, elle recommande aux commerçants de rendre sa place légitime à la traite commerciale "qui engage l'honneur personnel de ses signataires". La traite a toujours été et reste l'instrument primordial d'une saine distribution du crédit bancaire, dont elle contribue à prévenir à la fois les insuffisances et les excès.

Enfin, la conclusion rappelle, nous l'avons dit, la nécessité de la stabilité monétaire. Elle est le moyen le plus efficace de préparer le retour à une prospérité durable, mais surtout "parait apte à garantir dans l'ordre et la justice l'évolution progressive des sociétés humaines".

Antoine De TARLE.

DIVERS

La découverte de puissants rayons

Plus pénétrants que les rayons X et le radium

BERKELEY, Californie. — On a découvert à l'Université de la Californie de nouveaux rayons, plus pénétrants que les rayons X ou le radium. Ces rayons sont constitués par un bombardement de neutrons, à raison de 10,000,000 par seconde et sont invisibles. Ils sont les plus dangereux qui aient jamais été produits, et on croit qu'ils seront un apport pour la médecine et la chimie.

Les neutrons sont des particules de la matière découverts en Angleterre, il y a moins de trois ans. Ils diffèrent des autres particules fondamentales en ce qu'ils ne contiennent pas de charge électrique. Les rayons ont été produits par le professeur E.-O. Lawrence et le Dr M.-S. Livington.

Nouvelle gazoline

ROME. — Un savant fasciste vient de découvrir un procédé d'après lequel il sera possible d'obtenir de la gazoline du charbon de bois. Cette découverte est destinée à révolutionner le commerce de l'essence et dans un cas de guerre, elle rendrait des services extraordinaires.

Découverte d'une grotte phosphorescente

NAPLES. — Une grotte phosphorescente vient d'être découverte à Ischia. On y accède par un tunnel long de 160 pieds. Elle mesure 165 pieds de long, 16 pieds de large et 192 pieds de hauteur; elle est constamment éclairée par une irradience qui proviendrait du scintillement d'innombrables diamants.

Le phénomène de phosphorescence est particulièrement intense à certaines heures de la journée.

La chute d'un bolide au Brésil

PERNAMBOUC. — Un bolide, dont la pesanteur est évaluée à plus de 1,000 livres est tombé avec grand fracas dans un endroit désert, à quelques milles d'ici.

L'étrange lueur qui accompagna sa chute fut aperçue de fort loin.

La chute d'un bolide est un phénomène assez insolite.

Le plus grand bolide qui soit tombé en Europe est celui de Knirshinya en Hongrie. Il fut précipité sur la terre en 1866 et pèse 1,600 livres. Au Brésil, au Pérou et au Mexique de monstrueux aérolithes sont tombés à des dates inconnues et leur poids varie entre 17,000 et 30,000 livres.

Un météore

SEVILLE. — On dit qu'un énorme météore a détruit une maison dans les environs de la petite ville de Rinconcada.

Des habitants de la ville ont déclaré qu'ils avaient entendu un bruit sourd et observé une poussée d'air accompagnée d'une odeur de soufre avant la rencontre du météore et de la terre. Il n'y avait personne dans la maison frappée.

Un échange de programmes

Le lieutenant-colonel W.-A. Steel prévoit pour un avenir rapproché un échange régulier de programmes radiophoniques entre la Grande-Bretagne et le Canada. Des expériences sont faites actuellement au poste CRCO, de la Commission de Radio à Ottawa, et on croit que le projet pourra être mis à exécution sous peu.

M. Ferguson succède à sir Horace J. Wilson

Londres. — Le haut commissaire du Canada à Londres, M. G. Howard Ferguson, a succédé à sir Horace J. Wilson comme président du comité économique impérial.

L'or au Canada

Le Canada a produit en décembre 1933, 247,649 onces d'or ayant une valeur de $5,119,359 contre 240,969 onces et $4,981,271 le mois précédent et 262,178 onces et $5,419,700 le mois correspondant de 1933. Les valeurs sont calculées au taux standard de $20,671.00 l'once. Le grand total de l'année porte sur 2,937,618 onces contre 3 044,387 en 1932.

Vaines tentatives des communistes

BRUXELLES. — Trois députés communistes ont fait de vaines tentatives pour causer du trouble pendant la cérémonie de l'assermentation du roi Léopold III de Belgique. Les trois députés en question furent admis à la cérémonie en leur qualité de représentants du peuple au Parlement. Deux de ces députés restèrent assis lorsque l'assistance se leva pour acclamer le nouveau roi et voulurent causer du désordre en criant et en lançant des défis au souverain. Leurs vociférations furent cependant perdues dans l'immense acclamation qui salue l'assermentation de Léopold. Seuls leurs voisins immédiats remarquèrent leur attitude.

Les Russes seraient responsables

Emil Fey, vice-chancelier d'Autriche, a déclaré récemment que les russes sont au fond de l'agitation qui existe en Autriche. Féy est le chef de la Heimwehr et le bras droit du chancelier Dollfuss.

Statistiques agricoles

Publié par ordre de l'hon. H.H. Stevens, ministre du Commerce

OTTAWA. — Le Bureau Fédéral de la Statistique a publié son rapport annuel sur les valeurs des fermes en 1933, comprenant des estimations des valeurs moyennes (1) des terres agricoles; (2) de la main-d'oeuvre agricole; (3) du cheptel et de la laine; (4) des volailles; le tout établi d'après les rapports des correspondants.

VALEUR MOYENNE
DES TERRES AGRICOLES

La valeur moyenne en 1933 des terres agricoles occupées au Canada, y compris les terres défrichées et les terres en friche, ainsi que le logement, les écuries, les granges et autres bâtiments, est estimée à $24. On ne constate aucun changement sur 1932. Voici le détail des valeurs moyennes par provinces (chiffres de 1932 entre parenthèses); Ile du Prince-Edouard $32 ($31); Nouvelle-Ecosse, $26 ($28); Nouveau-Brunswick, $24 ($24); Québec, $36 ($37); Ontario, $38 ($38); Manitoba, $16 ($16);; Saskatchewan, $16 ($16); Alberta, $16 ($17); Colombie canadienne, $63 ($65).

MOYENE DES SALAIRES DE
LA MAIN-D'OEUVRE AGRICOLE

La moyenne mensuelle des salaires pour tout le Canada se monte pour la saison d'été 1933 à $17 pour les hommes contre $19 en 1932 et à $10 pour les femmes contre $11 l'année précédente. La valeur de la pension est évaluée à $15 par mois pour les hommes comparativement à $15 en 1932; et pour les femmes, à $12 contre $12 l'année précédente. La valeur combinée des salaires et de la pension s'élève donc à $32 pour les hommes comparativement à $34 en 1932, et pour les femmes à $22 au lieu de $23 en 1932. La moyenne des gages mensuels par provinces, pour la saison d'été, pour ce qui est des hommes et des femmes, en plus de la valeur de la pension, donne les chiffres suivants (chiffres de 1932 entre parenthèses); Ile du Prince-Edouard, $30, $21 ($30, $21); Nouvelle-Ecosse, $34, $23 ($37, $25); Nouveau-Brunswick, $31, $20 ($33, $22); Québec, $28, $18 ($30, $19): Ontario, $32, $25 ($33, $24), Manitoba, $29, $20 ($32, $23); Saskatchewan, $31, $20 ($33, $23); Alberta, $34, $23 ($36, $26); Colombie canadienne, $42, $29 ($44, $30).

Les gages annuels au Canada sont de $161 pour les hommes contre $176 en 1932, et pour les femmes, $112 contre $120 en 1932. La valeur de la pension annuelle est estimée pour les hommes à $161, ($165 en 1932) et pour les femmes à $134 ($135 en 1932). La valeur des gages annuels et de la pension se monte donc à $322 contre $341 en 1932 pour les hommes, et à $246 contre $255 pour les femmes.

NOMBRE ET VALEUR DU
CHEPTEL ET DE LA LAINE

La valeur moyenne par unité du cheptel pour le Canada entier donne les chiffres suivants (moyenne de 1932 entre parenthèses): chevaux, $52 ($46); vaches à lait, $31 ($32); autres bêtes à cornes, $17 ($17); toutes bêtes à cornes, $23 ($24); moutons, $4.00 ($3.32); porcs, $8.89 ($4.73).

La valeur moyenne de la laine est estimée à 10 cents la livre contre 5 cents en 1932.

Figurent ci-après le nombre et la valeur globale des bêtes à cornes sur les fermes du Canada pour 1933 (chiffres de 1932 entre parenthèses): Chevaux, 2,984,095; $151,215,000 (3 038,630, $141,640,000); vaches à lait, 3,694,000; $113,115,000 (3,624,600, $116,349.000); autres bêtes à cornes, 5,182,000, $88,452,000 (4,886 500, $83,685,000) toutes bêtes à cornes, 8,876,000 $201, 567,000 (8,511,100, $200,034,000); moutons, 3,385,800, $13,549,0000 (3644 500, $12,084,000); porcs, 3,800,700, $33,804,000 (4,639,100, $21,964,00).

La valeur globale du cheptel ci-dessus s'élève en 1933 à $403,135,000, comparativement à $375,722,000 en 1932. Voici la répartition par provinces (chiffres de 1932 entre parenthèses): Ile du Prince-Edouard, $4,564,000 $4,289,000); Nouvelle-Ecosse, $10,829,000 ($10,780,000): Nouveau-Brunswick, $11,144,000 ($11,057,000); Québec, $70,968,000 ($73,949,000); Ontario, $128,100,000 ($114,740,000); Manitoba, $32,693,000 ($29,983,000); Saskatchewan, $69,744,000 ($63,964,000); Alberta, $60,991,000 ($52,966,000); Colombie canadienne, $14,102,000 ($13,994,000).

NOMBRE ET VALEUR DES
VOLAILLES SUR LES FERMES

Les valeurs moyennes des volailles sur les fermes en 1933 sont estimées comme suit pour tout le Canada (moyennes de 1932 entre parenthèses): poules et poulets, $0.53 ($0 50); dindons, $1.18 ($1.12); oies, $1.06 ($1.04); canards, $0.63 ($0 65). Les nombres et valeurs sur les fermes au Canada sont estimés aux chiffres suivants (chiffres de 1932 entre parenthèses); poules et poulets, 54,943,400, $28 856,000 (59,842,800, $29,838,000); dindons, 2,580 200, $3,049,000 (2,478300, $2,785,000); oies, 962,900, $1,023,000 (948,400, $991,000); canards, 837,900, $528,000 (810,700, $524,000).

Voici les valeurs globales des volailles de toute description sur les fermes en 1933 (chiffres de 1932 entre parenthèses); Ile du Prince-Edouard, $609,000 ($528,000); Nouvelle-Ecosse, $738,000 ($818,000); Nouveau-Brunswick, $894,000 ($1,023,000); Québec, $5,054 000 ($5,980,000); Ontario, $14,637,000 ($13,891,000); Alberta, $3,080 000 ($3,052,000); Colombie canadienne, $1.927.000 ($2,141,000). Les valeurs pour le Canada entier sont estimées à $33.456,000 en 1933 comparativement à $34 138,000 en 1932.

Le lin

Environ 5.091 acres de terre ont été semées en lin fibreux au Canada en 1933, le rendement moyen a été de 6 boisseaux de graine No 1 à l'acre. Il n'y a pas été roui de lin en 1933, toute la récolte de paille étant vendue pour être convertie en étoupe.

Nouvelle guerre

WASHINGTON. Le Congrès américain vient de déclarer la guerre aux sauterelles. Le département de l'Agriculture a de fait combattu ces insectes, mais cette lutte n'est rien comparée à la campagne qui va être entreprise et pour laquelle on va attribuer une somme de $2,000,000.

Renseignements

Quand faut-il chartrer les porcs

Les porcs devraient être chartrés quand ils sont encore très jeunes; la castration faite au bon moment offre bien des avantages que l'éleveur ne devrait pas ignorer.

Les porcs très jeunes sont faciles à manier et à conduire; ils ne souffrent que peu ou point de l'opération et s'en guérissent rapidement; très peu en meurent, à condition que l'opération soit bien faite et que l'on ait pris les précautions nécessaires pour prévenir l'infection.

A la ferme expérimentale fédérale de Indian Head nous châtrons nos porcs d'engrais avant de les sevrer. Les cochons qui doivent être sevrés à l'âge de six semaines sont châtrés à l'âge d'un mois; si le sevrage doit être fait à huit semaines, on les châtre à l'âge d'environ six semaines. Nous avons constaté par expérience que les porcs qui tettent leur mère sont moins retardés et se remettent plus vite de l'opération que les porcs plus âgés; le pourcentage de perte est aussi moins élevé.

Ferme expérimentale, Indian Head

La consommation de l'agneau frais augmente

Une expérience heureuse du Ministère fédéral de l'Agriculture permettra de mettre de la viande fraîche d'agneau à la disposition des consommateurs tout l'hiver, spécialement dans l'Ontario. Pour allonger la saison de vente de cette viande le Ministère fédéral de l'Agriculture, par l'entremise de M. A. A. MacMillan, de la Division de l'Industrie animale, a acheté 3000 agneaux de choix du Sud de la Saskatchewan et les a placés pour les faire engraisser chez vingt-six cultivateurs de l'Ontario. Ces animaux ont fait une superbe augmentation de poids et sont mis maintenant graduellement sur le marché.

Le succès de cette expérience encouragera sans doute beaucoup de nourrisseurs à suivre cet exemple, et il est probable que cette innovation, qui consiste à faire venir des agneaux de l'Ouest pour les engraisser dans l'Ontario pendant l'hiver, deviendra une pratique régulière à l'avenir. La viande d'agneaux engraissés pendant l'hiver est de texture un peu plus ferme que celle des agneaux engraissés en été et elle est d'une très bonne qualité, mais ce qui intéresse le plus la ménagère c'est qu'elle pourra trouver un approvisionnement continuel d'agneau frais, et l'agneau frais peut être utilisé en tout temps. C'est justement par là qu'il diffère de l'agneau gelé. L'agneau frigorifié doit être cuit immédiatement après avoir dégelé, et un autre détail d'une très haute importance et sur lequel la ménagère n'exerce que peu ou point de contrôle, c'est que l'agneau gelé ne vaut pas grand'chose, à moins qu'il n'ait été tenu gelé continuellement depuis la mise en entrepôt.

Le gigôt d'agneau est essentiellement un morceau pour rôtir, mais on peut le faire bouillir ou le couper en tranches et le faire griller. Les côtelettes et la croupe sont employées également en côtelettes ou sous forme de rôti. Ce sont des morceaux délicats, d'un goût exquis, et les côtelettes d'agneau, comme le savent fort bien toutes les ménagères, sont très faciles à préparer et à servir. Le quartier de devant peut être désossé, roulé et rôti, ou coupé en petits morceaux et utilisé pour faire des ragoûts, des soupes, etc. Les tranches des épaules sont des morceaux très économiques. Le flanc est employé en ragoûts ou braisé, il est surtout utile pour faire des bouillons. On peut maintenant se procurer tous ces morceaux.

Sauterelles, blé et fourrage

L'achat de poison, au prix d'un demi-million pour les 65,000 fermiers de la Saskatchewan, constitue le plus grand moyen dans les préparatifs pour contrôler les sauterelles et sauvegarder la récolte des fermiers qui ont semé peu de grain fourrager depuis plusieurs années. Ces provisions sont maintenant distribuées dans les centres qui en auront besoin en mai et juin.

La situation exige une attention soigneuse de l'emploi du fourrage et de la semence fournis par la Commission du secours de la Saskatchewan afin que chaque fermier soit assuré d'une récolte quelconque, ainsi que d'une portion suffisante de fourrage pour l'automne, et l'hiver de 1934--35.

Il est bien possible que les fermiers cherchent à cultiver plus que ne le permettent leur équipement et leur provision de fourrage.

Pour tirer le plus grand avantage du fourrage, de la semence et de la force de traction:

PREMIEREMENT: ensemencez la jachère de 1933 et le labour d'automne.

DEUXIEMEMENT: assurez-vous d'une réserve de fourrage en semant de l'avoine de bonne heure sur la jachère, ou par d'autres moyens disponibles.

TROISIEMEMENT: gardez-vous assez de fourrage pour la culture protective sur la jachère de 1934, et pour achever les bandes de garde avant la fin de mai.

QUATRIEMEMENT: on ne doit entreprendre le labour du printemps pour 1934 que si on a suffisamment de fourrage et de **force de traction** pour finir le travail vers le 15 mai.

On peut tirer un plus grand profit et récolter *plus de grain* ainsi sur une surface réduite de la moitié et convenablement préparée.

Le but de ce programme n'est pas la réduction des emblavures. ---- Des millions de sauterelles et de vers gris dans des millions d'acres feront ce travail.

La campagne contre les sauterelles est un effort pour les empêcher de contrôler la récolte, afin de permettre à tous les fermiers de récolter quelque chose et d'avoir assez de fourrage pour son bétail l'hiver prochain.

LA CHEMINÉE

Un soir de grand hiver. La neige emplit la nuit
Et sa sourde blancheur rend l'ombre plus étrange.
Il neige dans la cour, il neige sur la grange,
Et sur l'étable, et dans la mare, et sur les puits.

Tout ce que la maison peut découvrir du monde,
Les champs des siens et ceux des autres, les hameaux
Et les bourgs éloignés qu'on voit lorsqu'il fait beau,
Tout appartient, ce soir, à la neige profonde.

On dirait qu'elle tombe ainsi depuis des ans
Et qu'elle tombera durant toute la vie;
Il semble qu'à jamais la terre est endormie
Et qu'on ne reverra jamais plus le printemps.

Mais tandis que la neige innombrable accumule
Du froid et du silence autour de la maison,
Et que ses flocons mous meurent dans les tisons,
Le feu, paisible et fort, au coeur de l'âtre brûle;

Le feu divin, source de joie et de clarté,
Fils du soleil qui dort dans les arbres antiques,
Rayonne, et sa lueur joyeuse et prophétique
Annonce la splendeur prochaine de l'été;

Et soudain, du réduit obscur dont il est l'hôte,
Sentant un lumineux bien-être l'envahir,
Un grillon se réveille et chante au souvenir
Du chaud parfum des prés quand les herbes sont hautes.

(Le Poème de la Maison) *Louis Mercier*

NOTES

La quantité de pluie qui disparaît par évaporation de la surface de la terre n'a guère moins d'importance que la quantité de pluie qui tombe du ciel. Le rapport entre l'évaporation et la pluie sont à peu près les mêmes qu'entre les colonnes des profits et pertes dans un état financier.

La forme d'anémie chez les bovins, que l'on appelle en Nouvelle-Zélande "maladie du bois" et qui est causée par le manque de matières minérales dans le sol est considérée comme identique à la maladie de "langueur" chez les moutons en Ecosse, le "nakuritis" chez les bovins dans la colonie de Kenya, est de l'Afrique, et la "maladie du littoral" chez les bovins en Tasmanie.

On a réussi à guérir la chlorose des pommiers dont la végétation était arrêtée par suite du manque de fer, en enfonçant dans le tronc et les branches des arbres de gros clous de fer.

La plupart des mauvaises herbes dangereuses auxquelles les cultivateurs canadiens doivent faire une guerre constante ont été introduites au Canada principalement avec des graines mal criblées.

Le Canada, le Royaume-Uni, la Nouvelle-Zélande et le Sud-Afrique ont fourni des quantités appréciables de laine aux Etats-Unis en ces dernières années; l'Australie venait en premier lieu sur la liste. Parmi les pays non britanniques, l'Uruguay et l'Argentine sont des sources importantes.

On sait maintenant que la cassure des tulipes est le résultat d'une maladie de mosaïque qui constitue un grand danger pour la culture de cette fleur printanière tant aimée. La mosaïque de la tulipe est la plus vieille maladie à virus des plantes que l'on connaisse.

La Russie et l'Espagne exceptées, Les Etats-Unis sont le seul grand pays fabricant de lainages qui s'approvisionne chez ses propres producteurs pour la plus grande partie de ses laines brutes.

Le marché

Les grains

WINNIPEG

BLE. — No. 1 nord, 67; 2 nord, 64 1-4; 3 nord, 62 1-4; fourrage, 53; voie, 67 1-4.

AVOINE. — 2 C. W., 33 3-4; 3 C. W., 31 5-8; ex. 1 fourrage, 32 5-8. no 1 fourrage, 31 1-8; 2 fourrage, 29 7-8; rejetée, 25 7-8; voie, 33 7-8.

ORGE. — 3 C. W., 40 1-2; 4 C.W., 39; voie, 40 3-8.

LIN. — 1 N. W. 154 3-8; 2 C.W., 150 3-8; 3 C. W., 142 3-8; rejeté, 142 3-8; voie, 154 3-8.

SEIGLE. — 1 C. W., 47; 2 C. W., 47; 3 C. W., 42 3-8; voie, 47 1-4.

Une enquête indique que la pourriture rose des pommes de terre aux Iles Britanniques est beaucoup plus répandue qu'on ne croit généralement. Dans des conditions d'humidité excessive en cave, la maladie cause de lourdes pertes.

Il y a deux ans environ la Commission de contrôle australienne ainsi que le Service des Marché du Gouvernement fédéral de l'Australie, ont donné l'assurance verbale qu'il ne se ferait pas d'autre exportation de beurre au Canada à moins que le gouvernement canadien n'y consente. Il ne s'est pas importé de beurre australien au Canada depuis cette époque.

Le regain d'activité que l'on a constaté dernièrement dans les industries qui utilisent de la laine, dans les principaux pays du monde se maintient, d'après les derniers rapports.

Les rapports fournis par les guetteurs postés sur 270 collines éparpillées sur une étendue de 23,000,000 d'acres de forêts fédérales dans le nord de l'Idaho et dans l'ouest du Montana, indiquent que la foudre a causé en moyenne 824 incendies tous les ans au cours de la période de 1919-1928.

En raison des bas prix actuels du lait et des produits du lait, le cultivateur doit utiliser le plus possible les grains cultivés sur sa ferme pour l'alimentation de ses vaches. Heureusement, dit M. Geo. W. Muir, l'Eleveur du Dominion, les trois grains les plus généralement cultivés au Canada — l'avoine, l'orge et le blé — sont excellents pour cela.

En vertu de ses fonctions, M. M. Davis, l'horticulteur du Dominion, est Directeur de la Société d'horticulture d'Ottawa et remplacera à ce poste feu le Dr W. T. Macoun.

Le roi Charles de la Grande-Bretagne aimait tant la viande d'agneau qu'on l'avait surnommé le "Roi mangeur de mouton."

Il y avait au 1er janvier, dans les entrepôts frigorifiques canadiens, 6,832,187 livres de viande de moutons et d'agneau gelée et 271,391 livres de viande non gelée.

On croit que les conditions seront favorables pour la vente du foin canadien en Grande-Bretagne cet hiver.

Fromage blanc

OU FROMAGE COTTAGE

Ce fromage est de fabrication simple, il exige peu de temps et est un des moyens les plus commodes d'utiliser des petites quantités de lait, qui, autrement, seraient perdues.

Si le lait aigrit ou caille, avec très peu de travail, on peut en faire un plat nourrissant, savoureux, économique.

Il ne faut pas cependant employer du lait qui aurait sûri lentement et serait devenu rance, car alors le fromage aurait un goût amer.

Ce fromage doit être mangé frais ou pas plus tard qu'un jour ou deux après qu'il est fait. Il a un goût doux, peu prononcé, mélangé avec des fruits et des légumes, il fait de délicieuses salades.

Procédé: Faites tiédir le lait et laissez jusqu'à ce que le caillé se sépare du petit lait. Coulez à travers un linge; laissez bien égoutter. Mettez ensuite le caillé dans un bol, salez, mélangez avec un peu de creme ou de beurre. Laissez refroidir et servez.

On peut en former des petites boules, les rouler dans du persil haché et servir sur une salade de légumes.

Pour une salade aux fruits, on met moins de sel dans le fromage et un peu de sucre.

Le petit lait du fromage, en y ajoutant du sucre et un peu de citron, fait un bon breuvage.

Revue de la presse

Projet magnifique

(LE DEVOIR)

Nous voulions parler avec quelque ampleur de l'enquête sur l'Education nationale qu'entreprend la revue l'Action nationale. Le temps et l'espace nous manquent aujourd'hui. Relevons cependant une petite note qui accompagne l'article préliminaire de M. l'abbé Groulx.

Disons tout de suite, dit cette note signée de la Rédaction, que, *dans le cours des articles qui vont suivre, nous proposerons tout un échange de correspondances, échange régulier entre jeunes Canadiens français, jeunes Acadiens et jeunes Franco-Américains d'écoles ou de collèges du même degré. Ces correspondances, surveillées et dirigées au besoin par les maîtres, devraient avoir pour infaillible résultat d'éveiller la jeune génération du Québec au sentiment de ses devoirs à l'égard des groupes français d'Amérique; elle devrait, entre gens de même race et de même langue, éveiller une conscience collective, révéler à tous les difficultés et la noblesse de la défense de l'âme française sur ce continent et préparer les générations prochaines à l'entr'aide.*

Le projet est magnifique. Nous souhaitons qu'il se réalise bientôt. Par là nous réagirons contre le temps et la distance qui tendent à séparer nos groupes, à leur faire perdre le sens de la fraternité. ... ... C'est un sujet sur lequel nous reviendrons plus d'une fois.- O.H.

Un aveu de M. Stewart

Du discours prononcé au club libéral Howard, par l'hon. Charles Stewart, ancien ministre dans le gouvernement King, il nous plait de retenir surtout l'intelligente et sincère admission qu'il fait à propos de la connaissance des deux langues officielles qui s'avère de plus en plus nécessaire en ce pays. Particulièrement nécessaire à celui qui se lance dans la politique active.

"Je reconnais, dit M. Stewart, qu'un des sérieux obstacles qu'affronte, en ce pays, la politique unilingue, c'est de ne pas posséder les deux langues. Je l'ai ressenti très fortement, lorsque, après ma carrière de 22 années dans ma province d'Alberta, je fus appelé à Ottawa, où j'ai dû prendre contact avec l'élément français du pays. Mais je fus élevé dans une province anglaise, et mon éducation première m'avait laissé sous l'impression que seule la langue anglaise pouvait suffire à un homme public en ce pays. Je m'aperçois aujourd'hui du contraire."

Cet honnête aveu de l'hon. M. Stewart, beaucoup d'autres le répèteraient, s'ils étaient plus sincères. (LA TRIBUNE).

Sir Hormisdas Laporte

(LE DROIT)

Le vénérable vieillard que la Gazette appelle THE FRENCH CANADA'S BIGGEST BUSINESS MAN était principalement un chrétien. On a insisté sur ses qualités d'homme d'affaires et d'administrateur; on a parlé de son affabilité, de sa grande bienveillance; tout cela s'enracinait dans un profond esprit surnaturel. Sir Hormisdas n'a jamais caché sa foi. Loin de là, il vivait avec le Bon Dieu. Il avait une âme instinctivement priante. Que de rosaires médités pendant cette vie de quatre-vingt-trois ans! Pas un jour sans ses exercices de piété. Pas un loisir sans qu'une prière jaillit du fond de l'âme pour recommander à Dieu une affaire importante, pour retrouver une sérénité qui lui était habituelle. Le respect humain lui était absolument inconnu. Ses familiers peuvent en témoigner.

Foi profonde qui se manifestait en toutes circonstances. Je n'en veux pour exemple que le grand bonheur qui l'envahissait quand, ces dernières années, à maintes reprises, son petit-fils célébrait la messe dans sa demeure.

On s'explique dès lors l'éloge unanime de ceux qui ont eu affaire à lui: "Il était tellement droit". "Il avait de si bons principes". Sa morale se conformait aux exigences de ses convictions. Dans la vie publique, comme dans la vie commerciale, il a vécu l'Evangile et pratiqué sans le savoir la doctrine des Semaines sociales.

Et en repos pour l'Eternité, il donne encore l'exemple; tertiaire, il est revêtu de la bure franciscaine. Cette tombe encore entr'ouverte est un prédicateur impressionnant. Elle proclame qu'un christianisme profond n'empêche pas un homme d'affaires de devenir célèbre et d'atteindre les premières positions.—L.L.

Les "Flag Wavers"

(LE DROIT)

Aussi longtemps que nous aurons à la Chambre des Communes des députés qui affichent avec plus d'ardeur leurs sentiments britanniques que leur patriotisme canadien, il faudra bien nous résigner à ne pas avoir de drapeau national. Lundi dernier, les députés ont étudié brièvement la question. Mais M. James Arthurs, conservateur de Parry Sound, a ajourné le débat sans raison apparente, dans le simple but de tuer la motion de son collègue, M. C. H. Dickie, conservateur de Mont-Royal; G. R. Geary prit part au débat: MM. C. H. Dickie, C. R. McIntosh, libéral de Battleford-nord; J. R. MacNicol, conservateur de Toronto-nord-ouest; R. S. White, conservateur de Toronto-Sud. Trois d'entre eux se sont prononcés en faveur d'un drapeau national alors que les deux députés de Toronto ont manifesté hautement leur attachement à l'Union Jack.

Vouloir un drapeau qui représenterait notre pays et qui montrerait au monde que nous sommes une nation libre dans le commonwealth des nations britanniques, cela est inutile, d'après M. Geary. Mieux vaut arborer l'emblème des îles britanniques et conserver le plus longtemps possible les vestiges d'une colonie. M. MacNicol, conservateur de Toronto-nord-ouest, avouait que l'Union Jack fut déclaré drapeau officiel du Canada, en 1912, à la suite d'une dépêche que le Secrétaire d'Etat pour les Colonies adressait au gouverneur général. C'est cet emblème que M. Mac Nicol veut garder jalousement et dont il parle avec enthousiasme et attendrissement. Il rejette d'ailleurs avec une facilité étonnante les arguments que l'on invoque en faveur d'un drapeau canadien.

Nous attachons peut-être trop d'importance aux opinions de M. MacNicol et de M. Geary. Nous y insistons dans le but de bien montrer que tant que le parlement fédéral sera composé en majorité d'hommes de leurs principes, il sera difficile de prêcher une saine fierté nationale. Le fait que nous faisons partie de l'Empire ne doit pas nous empêcher de prendre conscience de nous-même. Pays adulte, qui peut s'enorgueillir d'une telle histoire, le Canada a le devoir de vivre pleinement sa vie et de mettre au rancart un colonialisme béat et bête.

Léopold RICHER.

La menace communiste

MOSCOU A PLUS DE 40,000 ADEPTES AU CANADA DECLARE L'ORGANISATEUR SMITH

Deux grands ralliements communistes à Toronto et à Windsor --- Le révérend Smith, accusé de sédition, fulmine contre M. Bennett.

IL AVOUE ETRE L'AGENT DE MOSCOU

QUEBEC. — La menace communiste au Canada devient de plus en plus évidente. Le révérend A.-E. Smith, ancien ministre méthodiste, et secrétaire de la "Labor Defense League" que l'hon. M. Bennett a chassé de son bureau le 17 novembre dernier, vient de tenir deux grands ralliements communistes à Toronto et à Windsor.

Cet agent de Moscou se propose de faire une tournée dans toute la province pour prêcher l'agitation. Lors de sa première assemblée à Toronto, il a été arrêté pour sédition.

Il est accusé d'avoir dit que M. Bennett a donné instruction à M. Guthrie de faire tuer Tim Buck, le chef communiste, qui purge une sentence de cinq ans au pénitencier de Kingston.

Parlant à Windsor de son arrestation pour sédition, le révérend A.-E. Smith a déclaré que ce "serait un procès politique".

M. Smith parcourt maintenant la province pour avoir des fonds dont il a besoin dans sa cause. Il est présentement en liberté provisoire sous un cautionnement de $5,000.

Vive l'Internationale rouge

L'agitateur communiste a avoué publiquement que son mouvement est affilié à celui de Russie. Il a terminé son discours en s'écriant: "Vive l'Internationale Rouge", "Vive la "Labor Defense League".

C'est en 1922 que ce mouvement a été mis sur pied, dit M. Smith. La "Defence League" a été fondée en 1925 et c'est une filiale de l'Internationale Rouge, qui a ses ramifications dans le monde entier. M. Smith prétend que l'Internationale a 16 millions d'adeptes.

Au congrès de Moscou

"Nous avons tenu un congrès à Moscou en novembre 1932. Plus de 300 délégués représentant toutes les nations du monde étaient présents. C'était la première conférence du genre. Soixante et onze nations y étaient représentées.

"Ce congrès", dit-il, "est la preuve que la classe ouvrière dans le monde entier se rebelle contre le régime économique actuel qu'il faut renverser".

Attaque contre M. Bennett

Au cours de ses remarques, le révérend Smith s'attaqua avec violence à M. Bennett.

On se souvient que le premier ministre chassa Smith de son bureau en disant qu'il n'était qu'un agitateur qui se cachait derrière les autres.

Aussi M. Bennett est le grand ennemi de cet agent de Moscou.

"Qui est M. Bennett?" demanda-t-il. "C'est un agitateur. Il se cache derrière ses espions et ses délateurs.

"Il veut nous écraser. Il sait que la "Canadian Labor Defence League" est la filiale canadienne de l'Internationale Rouge, et pour cette raison il veut nous détruire et il commence en me faisant arrêter".

La section 98 du code pénal

Cet agitateur communiste est naturellement opposé à la section 98 du code pénal que M. Bennett refuse d'abroger comme le demandent M. Woodsworth et Lapointe.

"Cette section", dit-il, "est dirigée contre nous".

Mais il prétend qu'il ne se laissera pas intimider par la loi. Il répète que M. Bennett a voulu faire tuer Tim Buck, le chef communiste, et défie le premier ministre de prouver le contraire.

"On envoie des espions à toutes nos assemblées pour prendre note de ce que nous disons. Je ne crains pas de parler devant eux".

Ils sont 40,000 au Canada

Parlant de la "Labor Defence League", M. Smith dit que cette ligue qui n'existe que depuis neuf ans, a été fondée par un petit groupe de 12 ou 14.

Ces 12 premiers adeptes ont augmenté leur nombre à 40,000.

"Qui sommes-nous? Nous sommes la classe ouvrière qui un jour imposera ses volontés", ajouta Smith.

Un défi à l'ordre établi

Le président de l'assemblée, M. Jack Miller, a déclaré que leur mouvement est un défi à l'ordre établi.

M. Crane, un autre orateur du ralliement, a déclaré que la section 98 du code pénal, est une arme pour retenir la population dans l'esclavage.

Ce ralliement a été tenu le dimanche soir, 11 février, à l'Empire Theatre. Environ 800 personnes étaient présentes.

Le révérend Smith subit un procès en Cour, à Toronto, pour répondre à une accusation de sédition. Cet agitateur communiste est âgé de 63 ans et fut pendant 29 ans ministre méthodiste.

Les centres

WILLOW-BUNCH, Sask.

Parmi les nombreuses réunions du club athlétique, furent trois parties de balle-au-panier très intéressantes, entre les jeunes et les grands. La partie finale fut en l'honneur des jeunes. Les directeurs du club ont organisé une ligue qui comprend quatre équipes. Ceux-ci auront une série de parties à jouer tous les mardis soirs.

Ce sera intéressant pour les joueurs et les visiteurs.

Gérard BENOIT, sec.

M. et Mme [illegible] Gray font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, le 16 février, baptisé par M. le curé Kugener, sous les noms de Robert, Claude. Parrain et marraine, M. et Mme J.-S. Duperreault, grands parents de l'enfant. Le petit "Bob" et sa maman se portent bien.

—Corr.

MONTMARTRE, Sask.

Baptême

A M. et Mme Nickdamus Eberle, un fils, Joseph Valentine, et une fille, Catharina Marie, nés le 14 février. Parrains et marraines, MM. et Mmes Peter Ripplinger et Ignatius Keen.

Les sports d'hiver semblent être arrivés à leur terme. Le dernier mille de chasse pour la coupe du "curling" a été couru par les ronds de René Lavoie, ayant comme avant gardes: Geo. Gratton, Arthur Coolican, Agnès Ecarnot et celui de R. Dolter secondé par M. le curé J.-A. Thériault, C. Dozois et G. Blackmore. Après la partie définitive jouée tant bien que mal à cause d'une mauvaise glace, on décerna à Ti-Loup l'honneur de remplir la coupe, et celui-ci se fit un plaisir de se laisser aider à la vider par les heureux gagnants aussi bien que par les heureux perdants.

Nos joueurs de gouret pour l'hiver 1933-34 se rangent comme suit: L. Goulet, M. Ecarnot, C. Ecarnot, S. Stoppa, Eug. Breton, P. Coolican, Art. Coolican, H. Robert, G. Blackmore, M. Chouchick. La dernière joute eut lieu contre le club de Francis qui dut retourner après une légère défaite de 6-7. Nous espérons que les temps froids continueront afin qu'ils puissent revenir pour s'en retourner en chantant la victoire.

Sont allés à Régina: MM. Jos. St-Jean, Jos. Lévesque, Mmes G. Billings et C. Dozois; à Winnipeg, M. Ludovic Goulet.

LISIEUX, Sask.

Le Patriote du 7 février dernier avait l'amabilité de nous proposer comme un exemple en publiant la formation d'un cercle agricole à Lisieux avec son programme ainsi que le rapport de la fromagerie.

Je profite de cette occasion pour exprimer au Révérend Père Rédacteur de ce journal, que j'appelle notre journal, mes plus sincères remerciements pour l'empressement avec lequel il se prête pour acquiescer à nos demandes et obliger tout le monde chaque fois qu'il y a possibilité.

Puisque j'en suis sur ce sujet, je veux dire l'admiration que j'ai pour ce Révérend Père qui nous fournit chaque semaine tant d'articles si bien pensés et rédigés avec tant d'art et d'élégance.

Un des articles du programme de notre cercle est de faire venir des conférenciers pour nous instruire sur différents sujets, se rapportant à l'agriculture.

Eh! bien, samedi, le 24 février dernier, nous avions la bonne fortune d'entendre M. Dumais, agronome, traiter des sauterelles: sujet si grave cette année pour ce district.

L'assistance nombreuse s'est bien renseignée en posant à peu près toutes les questions imaginables qui ont trait à ces insectes. Nos fermiers savent maintenant comment défendre les champs qu'ils ensemenceront au printemps et se proposent de bien suivre les directives du gouvernement.

M. Dumais, agronome, est chargé par le gouvernement du contrôle des sauterelles dans la partie sud depuis Moose-Jaw jusqu'à la frontière américaine. Il était accompagné de son beau-frère, M. Albert Forcier de Gravelbourg.

Avant de retourner, ils sont allés saluer M. le curé au presbytère.

Les "triplets" de M. et Mme Aubin sont revenus de l'hôpital de Rockglen. Le docteur, ayant constaté qu'ils ne grossissaient pas suffisamment pour leur âge, voulu les avoir sous sa surveillance pendant quelques jours. Ils sont en train de bien aller dans le moment.

Baptêmes

M. et Mme Xiste Bouvier, un fils, Joseph, Henri, Yvon. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Bouvier.

M. et Mme Raymond Gaudry, un fils; Joseph, Laurent, Arthur. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Gaudry de St-Victor.

RADVILLE, Sask.

Baptême

Le 18 février, M. et Mme Richard Farand ont fait baptiser un garçon sous les noms de Joseph-Jean, Laurent. Parrain et marraine, Arthur et Madeleine Farand.

Activité franco-canadienne

Dimanche, le 25 février, à une assemblée l'exécutif de l'A.C.F.C. tenue au presbytère, il fut décidé de donner une soirée de vues représentant la sainte messe, sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et sainte Bernadette Soubirous, avec une conférence sur la bonne presse et l'apostolat laïque. A cette même assemblée, le cercle de l'A.C.F.C. exprima sa vive douleur en apprenant la mort d'un de ses membres les plus dévoués, M. J.-A. Saindon, qui fut président du cercle durant plusieurs années. Il fut résolu d'envoyer une lettre de sympathie à sa digne épouse, Mme J.-A. Saindon, en ces termes: "La triste nouvelle de la mort de M. Saindon afflige profondément les membres du cercle de l'A.C.F.C. Ils vous prient d'accepter leur sincère sympathie dans le malheur qui vous frappe si cruellement. Soyez assurée que nous prenons une bien large part à votre douleur et que tous offrirons des prières ferventes pour le repos de l'âme de votre regretté époux.

"Nous demeurons vos tous dévoués qui prions pour votre regretté époux et pour vous-même.

Eugène Bellavance, président.
Louis Martin, secrétaire.
L'abbé J.-A. Morissette, chef de région.

Les membres du club des Chevaliers de Colomb de Radville ont également envoyé une lettre de sympathie exprimant leur regret causé par la mort d'un de leur frère les plus dévoués. Ils résolurent de faire chanter une grand'messe lundi, le 4 mars, à laquelle les membres assistèrent et reçurent la sainte communion en groupe pour le repos de l'âme de leur frère chevalier, feu M. J.-A. Saindon.

Mercredi, le 28 février, une grand messe solennelle fut chantée au couvent, recommandée par les Révérendes Soeurs de la communauté de St-Louis, à Radville.

Mardi, le 27 février, ce fut le tour de la paroisse. Un service solennel fut recommandé par Mme J.-A. Saindon, son épouse. L'église était remplie de parents et d'amis venus de Souris Valley et Ste-Colette. A l'Offertoire, un choeur de six voix chanta le beau cantique si bien approprié: "Les paroles d'un mourant", paroles que M. Létourneau, maître de chapelle de la cathédrale de Régina, a eu la courtoisie de faire parvenir à M. le curé pour la circonstance.

A l'Evangile, M. le curé réitéra sa sympathie à la famille et pria les assistants d'offrir des prières pour le repos de l'âme du regretté paroissien. Il fit ressortir les vertus que pratiqua ce catholique modèle.

Résumé du sermon prononcé à l'Evangile:

...Après avoir reçu les derniers sacrements avec la plus grande piété, dimanche, le 18 février, M. J.-A. Saindon rendit sa belle âme au Seigneur. Celui que nous pleurons a vu venir la mort avec calme et résignation. Il s'y était préparé depuis des mois. Il a supporté sans se plaindre la maladie qui devait le conduire au tombeau. Avant de partir pour l'hôpital des Soeurs Grises de Régina, il demanda à voir le prêtre pour se confesser. Rendu à l'hôpital, M. le chapelain lui donna les derniers sacrements et lui accorda les indulgences de la bonne mort.

M. J.-A. Saindon a toujours été l'ami dévoué du Sacré-Coeur de Jésus. Il a été président de la Garde d'Honneur du Sacré-Coeur depuis sa fondation dans cette paroisse, jusqu'à sa mort.

Feu M. Saindon naquit à la Rivière du Loup, Qué., de parents profondément chrétiens, d'une de ces familles qui a fourni à l'Eglise un prêtre, Mgr Saindon, curé de Layabec, Qué. Après avoir terminé ses études classiques au collège de Lévis, le regretté défunt vint enseigner quelques années au Manitoba, puis s'établit définitivement à Radville, où il exerça la charge de secrétaire de la municipalité Laurier depuis près de 22 ans. Il est mort à son poste, remplissant son devoir jusqu'à la dernière semaine.

Oui, mes frères, celui que nous pleurons tous depuis quelques jours, avec raison, fut toujours l'ami intime, le conseiller éclairé, l'aide de tous ses compatriotes. Toutes les bonnes et nobles causes ont reçu son encouragement. Grâce à son zèle, à son appui, notre école séparée a pris naissance; il en a été l'instigateur et le noble défenseur aux jours de luttes. Aussi, tous les paroissiens, nos religieuses et nos enfants seront-ils toujours reconnaissants envers cet insigne bienfaiteur qui non seulement nous a aidé de ses deniers, mais plus encore de ses sages conseils dictés par son esprit clairvoyant.

—Corr.

LA SURENCHERE MERIDIONALE

Un habitant des bords de la Garonne raconte ses aventures:

—Je me trouvais, dit-il, au sommet d'une tour de cent pieds de haut. Je tombe au fond d'une cave. Je me relève intact.

—Eh bien, réplique un compère, j'ai fait plus fort que ça. Je viens de vous entendre, j'en tombe... des nues et je ne ressens pas même de secousse.

L'HUILE ET LE BEURRE

Un Normand et un Provençal discutaient chaudement, en proclamant la supériorité, l'un du *beurre*, l'autre de l'*huile*. Pour comble d'arguments, le Provençal dit au Normand:

—Essayez donc un peu de sacrer un roi avec du beurre!...

C'est le beurre qui fut *conté*...

LA SESSION PROVINCIALE

Résolutions et amendements

Le merger des provinces à la conférence interprovinciale ---- L'office du lieutenant-gouverneur est maintenu ---- Pour enrayer le commerce frauduleux ---- Estevan sans représentant.

La bière au verre

Au cours de la semaine, le premier ministre a annoncé un bill autorisant un plébiscite sur la question de la vente de la bière au verre.

A propos du merger des provinces

Les résolutions relatives au merger des trois provinces sous une seule législature sera soumise à l'étude de la prochaine conférence interprovinciale, déclare Anderson. Les principaux des divers gouvernements considèreront si la chose est possible et en vaut la peine. Si le projet est pratique, il se pourrait qu'on le présente au peuple des trois provinces sous la forme d'un plébiscite.

Les achats de poison

Il se pourrait que les achats de poison pour détruire les sauterelles donnent lieu à un nouveau débat. Déjà les questions se font plus nombreuses et plus serrées par l'opposition à propos du contrat du gouvernement avec la *Fairview Chemical Co. Ltd.* pour l'achat de 150,000 gallons de sodium arsénique à 52 sous le gallon, et du bran de scie pour mêler au poison.

La motion Parker

La motion Parker demande une réduction pour les permis d'autos et de camions. C'est la seconde instance en faveur d'une telle réduction présentée à la législature. Durant son discours en réponse à celui du Trône, D S. Hutcheon (cons. Arm River), demandait au gouvernement de considérer la suggestion d'un permis normal de $1.00, qui serait valide jusqu'au 1er septembre, sujet, après cette date, au paiement entier.

Bills adoptés en 2ème lecture

La Chambre a adopté en deuxième lecture cinq bills qui modifient les lois suivantes: la loi de la taxe sur le revenu, la loi des droits de succession, la loi des exemptions, la loi de prévention contre le feu et celle de l'assurance.

Une protection pour fermiers

L'amendement à la loi des exemptions, adopté en deuxiéme lecture, empêchera la saisie d'un tracteur et d'un automobile qui n'ont pas été en usage moins d'un an et qui n'excèdent pas une valeur de $400. Cette clause s'appliquera seulement pour les fermiers qui n'ont ni mules ni chevaux. Le même amendement protègera de la saisie de quatre á six chevaux avec les harnais et voitures nécessaires. Parmi les autres instruments qui jouiront de l'exemption, on mentionne un disque ou cultivateur, une écrèmeuse.

Pour contrôler le commerce injuste

On soumettra á la législature une loi pour prévenir les pratiques de commerce injustes. J. T. M. Anderson dit que cette loi protègera les marchands contre les pratiques frauduleuses semblables à celles dont on s'est plaint dernièrement à l'hon. H. H. Stevens, ministre du commerce à Ottawa.

La loi visera particulièrement les achats des fonds de banqueroutes en certaines places pour les écouler en de petites villes dans des ventes gigantesques, qui paralyse pour un temps le commerce légitime des marchands de l'endroit.

Une clause de la loi traitera aussi des prétendues ventes à pertes.

L'Alberta étudie un bill de même nature.

La motion Bryant

La législature a adopté à l'unanimité la motion Bryant qui a pour fin le reboisement de la province et la conservation de l'humidité au moyen de digues sur les divers cours d'eau. La motion encourage fortement une campagne de plantation d'arbres pour protéger les fermes contre la sécheresse et les grands vents. M. Bryant, de l'avis de certaines autorités en la matière, prétend qu'une plantation régulière, après un certaine période d'années, aurait une avantageuse influence sur le climat.

McLeod ne siègera pas

La circonscription d'Estevan ne sera pas représentée à la présente session. Le bill qui avait pour effet la réinstallation de Norman McLeod député libéral durant quelque temps, puis ensuite démis par un jugement de Cour, a été défait par un vote de 28 contre 25 en faveur du renvoi du bill à six mois, c'est-à-dire aux calendes grecques. Le débat s'est beaucoup envenimé. De part et d'autre, on échangea des propos peu plaisants.

MacPherson a tranché la question en déclarant que bien que la Chambre avait le pouvoir de faire siéger McLeod, il n'était pas opportun de créer un pareil précédent.

"Regarder avant de sauter"

La législature de la Saskatchewan a pris l'attitude prudente de regarder avant de sauter à propos de la résolution du Dr S. W. Arthur, (cons. Comington), en faveur de l'amalgamation des provinces de la prairie sous une seule législature, lorsqu'elle adopta l'amendement libéral qui recommande une enquête sérieuse de la part des trois gouvernements intéressés, sur la possibilité et l'avantage économique d'une telle union.

L'office du lieut.-gouverneur

La motion demandant que l'offfice du lieutenant gouverneur de la Saskatchewan soit suspendu jusqu'à ce que des conditions plus favorables permettent de telles dépenses, a été défaite par un vote de 10 contre 41.

Aide aux colons

Anderson, dans un bill qui modifie la loi de colonisation, accorde $100 aux colons pour l'achat d'articles non prévus par la loi actuelle. Le premier déclare que les $100 ne sont pas une augmentation de l'avance de $500 tel que prévu par la loi. Car, jusqu'á présent, dit Anderson, l'avance faite aux colons a une moyenne de $125 et n'excède pas $300; il reste donc une marge.

La province entière paiera

D'aprés une résolution adoptée par la législature, les dépenses occasionnées par l'achat du poison pour enrayer le fléau des sauterelles, seront réparties sur toute la province au lieu de les charger aux municipalités qui l'utiliseront.

Mort de Mère Marie Georgius

La cérémonie des funérailles de Mére Marie Georgius a eu lieu mardi matin dans la chapelle du couvent de Notre-Dame de Sion, à Prince-Albert. La grand'messe de Requiem fut chantée par le R. P. Vallières, tandis qu'au choeur assistaient le R. P. Tavernier, le R. P. Daigle, O.P., M. l'abbé Charron et M. l'abbé Lirette. Les communautés religieuses de la ville étaient représentées chacune par plusieurs de leurs membres. Le cercueil fut porté par MM. C. Lacroix, J. S. Casgrain, J.-H. Klasen, J. MacIsaac, J. Roche, J. Pfeiffer.

Les RR. PP. Tavernier et Vallières accompagnèrent le corps jusqu'au nouveau cimetière où eut lieu l'inhumation.

Les religieuses de N.-D. de Sion remercient tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie, particulièrement ceux qui ont eu la charité de faire dire des messes pour leur chère Soeur défunte.

Notes Sportives

Ligues professionnelles

Position des équipes

LIGUE NATIONALE

Section canadienne

	J.	G.	P.	N.	Pts
Toronto	42	24	9	9	57
Maroons	44	17	18	9	43
Canadiens	43	18	19	6	42
Américains	42	14	18	10	38
Ottawa	42	11	26	5	27

Section américaine

	J.	G.	P.	N.	Pts
Détroit	44	21	13	10	52
Rangers	42	20	15	7	47
Chicago	43	18	14	11	47
Boston	44	14	25	5	33

LIGUE DE L'OUEST

	J.	G.	P.	N.	Pts
Edmonton	33	17	12	4	38
Calgary	32	16	11	5	37
Vancouver ..	30	16	13	1	33
Seattle	33	14	17	2	30
Portland	32	10	20	2	22

LIGUE CANADO-AMERICAINE

	J.	G.	P.	N.	Pts
Boston	33	15	11	7	37
Québec	36	14	13	9	37
Providence	32	13	10	9	35
Philadelphie ..	33	13	13	7	33
New Haven	34	11	19	4	26

LIGUE INTERNATIONALE

	J.	G.	F	N.	Pts
Buffalo	40	16	13	11	43
Détroit	38	19	15	4	42
London	38	17	14	7	41
Syracuse	40	18	18	4	40
Windsor	40	17	21	2	36
Cleveland	33	14	20	4	32

NOUVELLES

Incendie

ST-PAUL, Alberta. — Le quotidien de Prince-Albert nous apporte la nouvelle d'un incendie qui a détruit 15 bâtisses dans le village de St-Paul, à 125 milles au nord-est d'Edmonton. Les dommages sont évalués à $85,000.

Premier orage

SHAUNAVON. — Le premier orage de la saison s'est déchaîné à Shaunavon avec de la poussière et de la grêle, poussées par un fort vent nordique.

Prêts aux fermiers

REGINA. — Le nouveau plan d'un prêt de $700 au maximum pour établir les chômeurs sur des fermes attire l'attention d'un bon nombre.

Plusieurs demandes viennent de l'extérieur, mais la province a assez de s'occuper de ses propres citoyens.

La requête doit être faite au département des terres de Régina, mais le réglement n'est pas encore élaboré et rien ne peut encore être décidé à ce sujet.

Un traitement

EDMONTON — S. E. Mgr Gabriel Breynat, vicaire apostolique de Mackenzie, a subi avec succès un traitement pour les yeux depuis un mois. Il se prépare à retourner dans le nord.

Revenus du bois

LE PAS. — Le Manitoba enregistrera un surplus de $5,000 de revenus sur le bois coupé dans le territoire des mines de God's Lake.

Moins de radios

Comparativement à 1932, la vente des instruments récepteurs de radio en Canada accuse un déclin de 1.5%.

L'immigration au Canada

OTTAWA. — D'après une information fournie aux Communes, le Canada a reçu 14,382 immigrants en 1933. Relativement à 1930, c'est une diminution de 90,424.

De nouveaux dirigeables américains

ILS ASSURERONT DES SERVICES COMMERCIAUX

On mande de Washington que la marine américaine est prête à coopérer avec le département du Commerce pour la construction d'un dirigeable entièrement métallique sur les fonds des Travaux publics, pour le service de Porto-Rico-Rio de Janeiro-Buenos-Ayres et peut-être Le Cap.

Un autre dirigeable serait également construit pour assurer le service d'Europe ou d'Orient.

5,000 avions

WASHINGTON. — La Commission navale de la Chambre a approuvé la proposition tendant à donner au président Roosevelt tous pouvoirs pour porter les forces aériennes de la marine à 2 184 avions.

D'autre part, M. Dern, secrétaire à la Guerre, va soumettre au Congrés un programme de construction de 1,000 avions à exécuter en cinq ans et d'augmentation de personnel portant sur 400 officiers et 6,200 hommes. L'armée dispose actuellement de 1,800 avions.

Les salaires

WASHINGTON. — Le président Roosevelt demande encore une diminution d'heures de travail et une augmentation de salaires comme seuls moyens de restaurer l'équilibre aux Etats.

Roosevelt veut toute autorité

Il veut régler à sa guise les questions tarifaires

WASHINGTON. — Les chefs démocrates du Congrès américain ont accepté de tenter une nouvelle expérience tarifaire en donnant au président Roosevelt l'autorité de changer les taux jusqu'à 50 pour cent, dans ses négociations avec les autres pays.

Mi Roosevelt devait adresser un message au Capitol demandant ce pouvoir de jouer avec le tarif, une question qui a été la base de la politique américaine durant des années.

La décision de forcer l'acceptation de cette mesure au cours de cette session a été prise à une conférence à la Maison Blanche. Le président insista sur la nécessité d'agir dès maintenant. Les chefs démocrates anticipent un grand débat sur cette question, mais ils espèrent qu'il ne prolongera pas la session jusqu'à l'été.

En vertu de cette autorité qu'il demande, le président n'aura pas à passer par la Commission tarifaire lorsqu'il voudra s'occuper de la question.

Son nouveau pouvoir sera limité cependant, à trois ans, et il n'aura pas le droit d'enlever ou d'ajouter aucun article sur la liste des marchandises pouvant pénétrer en franchise au pays.

La revision tarifaire a été l'un des problèmes les plus ardus que le Congrès ait étudiée au cours des dernières années, provenant des débats longs et vifs et la division des parts.

Le nouveau plan permettrait au président de marchander avec les autres pays séparément, accordant des réductions tarifaires en retour d'avantages semblables.

Les négociations sont déjà commencées avec certains pays de l'Amérique du Sud, et si le président obtient les pouvoirs qu'il demande des traités seront conclus bientôt.

L'un des objectifs du président est de stimuler les relations commerciales, et il avait avec lui lors de sa conférence, M. Georges Peek, président de la nouvelle banque d'importation et d'exportation, ainsi que les chefs des autres départements.

Les habitués du Congrès appréhendent de longs débats et une vive opposition de la part des républicains.

La loi tarifaire Howley-Smott, qui fut votée sous l'administration Hoover prit plus d'une année à traverser l'épreuve du Congrès, mais le sénateur Robinson et l'orateur Rainey ont exprimé l'opinion que le plan Roosevelt ne devait pas prolonger la session du congrés de plus d'une semaine.

Les Etats-Unis vont pouvoir renforcer leurs armements

Ainsi qu'on le prévoyait à Washington, la Chambre des représentants a voté, à une énorme majorité, le projet de loi de M. Vinson autorisant la construction de 102 navires de guerre, ainsi que l'achat de 1,184 avions destinés á la marine militaire.

Ce nombre d'avions ne constitue d'ailleurs qu'un minimum, puisqu'un autre projet, qui a été voté, également par la Chambre des représentants, autorise le président Roosevelt à faire construire autant d'avions qu'il le jugera nécessaire pour les besoins de la flotte.

L'aviation française

PARIS. — Le général Victor Denain, ministre de l'air, annonce l'exécution, au cours des trois années qui vont suivre, d'un programme aérien devant coûter un milliard de francs par année. Il dit que l'aviation française se trouve actuellement dans une situation très difficile, mais que le terrain perdu sera reconquis.

Dettes de guerre

PARIS. — Pour la première fois depuis son refus de paiement en 1932, la France considére sérieusement le règlement de sa dette de guerre avec les Etats-Unis.

Un accord

TOKIO. — Un accord japonais est signé dans le but d'encourager le commerce français à Manchukuo.

Seisme

SANTIAGO, Chili — Une violente secousse ébranle la ville de Vladivic. Les communications sont rompues et les dommages n'ont pu être estimés encore.

La chemise fait le nazi

BERLIN. — 'Si un nazi endosse la chemise brune, il cesse d'être catholique, protestant ou d'appartenir á une Eglise quelconque pour devenir exclusivement un membre militant de la nation allemande", a déclaré le Dr Alfred Rosenberg, "dictateur des idées" dans la 3e Reich.

Rumeurs

VIENNE. — Les rumeurs persistent à dire que les troupes de la Heimwehr se préparent à une marche sur Vienne.

Dollfuss à Rome

ROME. — Le chancelier Dollfuss, de l'Autriche, et le premier ministre de la Hongrie, feront une visite de trois jours au premier ministre Mussolini, le 14 mars.

Ils discuteront la situation commerciale et politique de leurs pays.

Fin de l'ultimatum

Vienne. — La capitale était plus calme que jamais trois heures après l'expiration du fameux ultimatum de Habicht.

Le gouvernement a fait entendre clairement que toute tentative de soulèvement serait rigoureusement repoussée. Son armée contient 110,000 hommes armés.

D'autre part, le journal du parti socialiste fait appel á tous ses partisans, leur demandant de se préparer à la guerre.

Dolifuss profite du calme pour réorganiser son parlement. Il met la constitution du gouvernement de côté et déclare que sa régle, c'est la loi naturelle.



24 Années d'apostolat

LE PATRIOTE

NOTRE FOI — DE L'OUEST — NOTRE LANGUE

24 Années d'apostolat

JOURNAL FRANÇAIS ET CATHOLIQUE

ABONNEZ-VOUS

DEUX DOLLARS-*une somme modique! Que recevez-vous en retour? Un volume chaque semaine. Non pas sur une question, mais sur mille. — Pages religieuses et nationales.— Nouvelles politiques, économiques et financières.— Traités scientifiques et littéraires — Mots d'ordre de notre Association Catholique, Franco-Canadienne. — Renseignements agricoles. — Informations, économie domestique. — Nouvelles gaies. — Feuilleton bientôt, etc.*

Lisez bien les conditions du concours. Voyez le règlement de la Tournée de concerts pour l'été prochain. Mettez-vous en règle dès aujourd'hui.

Assurez-vous une bonne lecture pour l'année. Assurez-vous une bonne place pour le concert.

N'OUBLIEZ-PAS LA

"Tournée du Patriote"

PREPAREE SOUS FORME D'INOUBLIABLES CONCERTS

en collaboration avec les meilleurs artistes du

Collège Mathieu de Gravelbourg

Messieurs les curés et les membres des cercles de l'A.C.F.C.. nous ont promis, comme par le passé, leur intelligent et dévoué concours. --- Ce sera un succès ! --- Préparez-vous tout-de-suite en mettant quelques sous de côté. -- Abonnez-vous avant l'été et vous ferez d'une pierre deux coups:

3 billets réservés pour le concert

et lecture du "Patriote" pour un an.

A l'anniversaire d'une personne, on offre des cadeaux. Au "Patriote" que chacun lui fasse cadeau d'un nouvel abonnement, afin d'étendre sa circulation et d'augmenter son influence

CONCOURS D'ABONNEMENT

Faites-vous un apôtre du "Patriote". Abonnez vos parents et vos amis. Profitez des primes qu'on vous offre. Vous faites une bonne oeuvre et vous êtes récompensés.



C'est un moyen économique de gagner

UN SERVICE	LE SERVICE
à thé	**à dîner**
de 23 morceaux	*de 32 morceaux*
Envoyez-nous seulement	Envoyez-nous seulement
4---nouveaux abonnements---4	8---nouveaux abonnements---8

LE PATRIOTE DE L'OUEST



LA LETTRE PASTORALE DE S. E. MGR GAUTHIER

La doctrine sociale de l'Eglise et les enseignements subversifs du temps présent

Le socialisme, agent fourrier du bolchévisme -- Les théories de la "Co-Operative Commonwealth Federation" examinées à la lumière du bon sens et de la foi.

* * * * * * * * * * * * * * * *

Nous publions une partie de la lettre pastorale de Son Excellence Mgr Georges Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal, qui a trait au socialisme et aux enseignements subversifs des temps presents, à l'infiltrations des doctrines de la Co-operative Commonwealth Federation.

Le socialisme

Je l'avoue, ce n'est pas sous sa forme absolue et brutale que le communisme est à craindre en ce pays. Il renverse trop de traditions établies pour se recruter ailleurs que chez des gens exaspérés par le chômage plutôt que par la misère, ou entraînés à la curée par le premier agitateur. Il lui resterait encore peut-être quelques intellectuels mécontents qui jonglent avec des théories et qui se récréeraient vite d'ailleurs s'ils devaient en suivre l'application.

Le socialisme — ce communisme à longue échéance — est au contraire à redouter; et il est en train de s'installer chez nous. Il est donc urgent d'éclairer sur ce point de si grave importance sociale l'opinion de tous les catholiques. Je signale d'abord l'avertissement formel du Souverain Pontife: "Personne ne peut être en même temps bon catholique et vrai socialiste", et je crois nécessaire de remettre sous vos yeux le texte de la déclaration des Evêques qui a trait au socialisme:

"Le socialisme n'est pas un remède efficace à nos malheurs. Le Pape a distingué avec soin les diverses formes qu'il a prises depuis cinquante ans. Il dégage nettement la part d'erreur et de vérité qu'il contient. Mais il formule un jugement d'ensemble qui doit être la règle de pensée d'un catholique. A ceux qui lui demandent "de décider si le socialisme est suffisamment revenu de ses fausses doctrines pour pouvoir être admis sans sacrifier aucun principe chrétien", le Pape déclare: "Voulant, dans Notre sollicitude paternelle, répondre à leur attente, Nous décidons ce qui suit: "Qu'on le considère soit comme doctrine, soit comme fait historique, soit comme action, le socialisme, s'il demeure vraiment socialisme, même après avoir concédé à la vérité et à la justice ce que nous venons de dire, ne peut pas se concilier avec les principes de l'Eglise catholique: car sa conception de la société est on ne peut plus contraire à la vérité chrétienne."

Le document épiscopal que nous commentons met en garde les fidèles contre les mouvements qui pourraient être entachés de pareille doctrine. S'il ne désigne nommément aucune des organisations qui prêtent à défiance, c'est qu'il veut les atteindre toutes, quelles que soient l'étiquette et les nuances de programme qu'elles adoptent tour à tour. Mais puisque l'une de ces organisations, la plus répandue et la seule qui nous offre une doctrine sociale définie, croit trouver une justification dans cette attitude d'ailleurs bien explicable des évêques, mon devoir n'en est que plus impérieux de donner aux fidèles de ce diocèse, auprès de qui s'exerce son influence et qui seuls relèvent de ma juridiction, une direction très nette à ce sujet. J'aurai ainsi l'occasion d'exposer une fois de plus la doctrine du Pape, si glorieusement régnant, — la tâche d'un évêque consistant, pour une part, à faire parvenir jusqu'au plus humble des catholiques l'enseignement du Père commun et à appliquer aux besoins particuliers de son diocèse les directives données à toutes l'Eglise.

Tout le monde connaît aujourd'hui la "Co-operative Commonwealth Federation", ou selon l'abréviation reçue, la C.C.F. Elle aurait obtenu, d'après la déclaration, peut-être enthousiaste, de ses chefs l'adhésion des "associations agraires dans les trois provinces de l'Ouest et dans l'Ontario", ainsi que celle "des sociétés politiques d'ouvriers depuis la Colombie canadienne jusqu'à Montréal". Son cadre on l'affirme, "ne se limite pas à des cultivateurs et à des ouvriers, mais comprend également les nombreux groupes de ceux qui ne réussissent plus en affaires, dans les professions et dans les petites industries". Son programme, assez indécis d'abord, vient de s'élaborer à la convention de Régina, tenue en juillet dernier. J'ai mis beaucoup de soin à étudier le manifeste de treize articles que l'on a publié et qui le résume, les débats parlementaires des 1er et 2 février 1933, ainsi que les discours, commentaires et articles de journaux des dirigeants de la Fédération. Bien que selon la remarque des évêques qui s'applique ici justement, "le système et le parti réagissent sous la pression des circonstances et n'offrent pas toujours une doctrine continue", nous en avons assez cependant pour porter un jugement sur l'orientation actuelle du mouvement C.C.F.

Que pense d'abord la C. C. F. du droit naturel de propriété privée? Pour réaliser son plan économique, elle veut la socialisation ou nationale, ou provinciale, ou municipale, de toutes les institutions financières et de la majorité des entreprises de production et de distribution, ce qui veut dire: les manufactures ou fabriques, les compagnies de transport, les magasins, les banques, les institutions de placement de capitaux, les compagnies d'assurance, les ressources naturelles, les services médicaux, les hôpitaux, et, ainsi qu'on veut bien l'ajouter, tous les services essentiels à la direction économique". L'on conviendra que cette dernière clause est singulièrement extensive et peut à la longue nous conduire au collectivisme le plus complet.

Un pareil programme, est-il besoin de l'observer, n'a rien d'original ni de nouveau. C'est ce que l'on appelle aujourd'hui de l'économie dirigée", l'ensemble des activités d'un pays relevant d'une impulsion et d'une surveillance unique: celle de l'Etat. C'est une doctrine qui est chère au socialisme. Le danger qui devient alors menaçant, c'est que par réaction contre le libéralisme économique dont la loi est le profit individuel, l'Etat recherche l'intérêt du consommateur, qui est le nombre, et c'est la forme collective que prend l'économie dirigée. Quand le système est poussé à son point extrême, l'Etat devient pratiquement comme dans la Russie des Soviets "le seul industriel, le seul commerçant, le seul agriculteur, le seul banquier". Ce que l'on peut dire sans tarder, c'est que la socialisation de si grande envergure proposée par la C. C. F. ne laisse guère de place à l'initiative privée ou à la possibilité d'une concurrence quelconque.

L'article 4 qui concède au cultivateur l'occupation de sa terre ne lui en concède pas la propriété. Les propagandistes de la C. C. F. qui prétendent volontiers que la province de Québec est la seule où des hommes d'Eglise contestent leurs idées, feraient bien de lire les articles du Prairie Messenger, des 7, 14, 21 et 28 juin derniers. Ils y verraient que le groupe Fermier de la Saskatchewan—Labour Group— si intimement uni à la C. C. F., a une doctrine sur la propriété qui a été prise à partie par des hommes d'Eglise de l'Ouest. Le programme n'offre rien non plus de très rassurant quant aux expropriations qu'il faudra pratiquer. On a sans doute rejeté, au Congrès de Régina, la résolution qui demandait "le contrôle absolu des propriétés et confiscations, si nécessaire, sans compensation"; mais les méthodes d'indemnités, en une matière qui exigerait de la précision, restent si indéterminées et si pleines de réserves, pour les porteurs de titres par exemple, que les propriétaires peuvent à bon droit s'inquiéter. Où trouverait-on, au surplus, les milliards nécessaires à la compensation dans l'état actuel des finances publiques?

Le système que l'on préconise au sujet des impôts sur le revenu et l'héritage, est destiné à empêcher l'accumulation des fortunes particulières et il est évidemment radical. Bref, même à ce départ de socialisation, il ne reste guère du droit de propriété que les biens d'usage personnel et un peu d'argent.

Les extrémistes et les modérés

Il y a, je ne le nie pas, dans la C. C. F., le parti des extrémistes et celui des modérés. Le premier par un de ses représentants, s'exprime ainsi: "Un tel plan comporterait l'abandon du système de l'initiative privée. Il nous faut agir d'après un plan qui rejette toute idée de propriété. Les profits et la propriété doivent disparaître. Nous n'arriverons à rien tant que nous n'aurons pas détruit ces choses".

Si ce n'est pas l'opinion de l'ensemble de la Fédération, le plus modéré peut-être des Co-Ops tient tout de même ce langage: "Je reconnais que plusieurs objectent que notre programme peut empiéter sur le principe de la propriété privée. C'est peut-être vrai, mais je dirai que ce dernier a été exagéré sans raison. Ma maison est propriété individuelle, fort bien; les choses dont je me sers sont propriété individuelle, fort bien; mais le principe de la propriété privée n'aurait jamais dû s'appliquer aux machines utilisées pour la production moderne. Je conviens que cette politique ne se pratiquera pas sans que les théories présentes sur la propriété chancellent; mais cela s'impose à l'heure actuelle."

On peut se demander lequel de ses deux groupes l'emportera. Est-il nécessaire d'affirmer que les promoteurs même les plus modérés de ce vaste programme de socialisation, "réduisent tellement, selon le mot du Pape, le caractère individuel de la propriété privée qu'ils en arrivent pratiquement à le lui enlever." Or sur ce point essentiel la doctrine de saint Thomas d'Aquin sert de base aux enseignements de Léon XIII et de Pie XI. Le droit de propriété a son fondement dans la volonté du Créateur et dans la nature de l'homme. Il faut retenir surtout la distinction posée par saint Thomas et qui projette sur ce débat une lumière si sûre: la propriété possède une double fonction:

Une fonction individuelle qui consiste pour chacun non seulement à pourvoir à sa subsistance, mais à celle de sa famille et au patrimoine qu'il veut lui léguer; et il se trouve, comme le dit le Souverain Pontife, que "l'abolition de propriété privée, loin de servir les intérêts de la classe ouvrière, ne pourrait que les compromettre gravement";

....Une fonction sociale, "parce que l'homme est ainsi fait qu'il soigne toujours mieux son travail quand il sait qu'il en recueillera les fruits". Il n'est pas de socialisation qui puisse valoir à la communauté, en bien-être général, cet effort personnel, intéressé, qui développe l'esprit de prévoyance, rend laborieuses et discipline de lui-même les masses populaires. **C'est parce qu'ils mé**connaissent ce facteur psychologique que le communisme et le socialisme, de même genre que la C. C. F., sont voués à un échec certain.

Le rôle de la propriété

L'histoire nous apprend, du reste, et il n'est pas inutile que nous le répétions après tant d'autres, que la diffusion de la propriété individuelle suit le progrès de la civilisation et qu'elle en est un des signes les plus révélateurs. Il est d'expérience aussi que les pays qui résistent le mieux à la propagande communiste sont ceux où la petite propriété est le plus répandue. Le Pape recommande donc pour un plus grand nombre et comme un moyen de restauration économique l'accession à la propriété. Rappelons ces paroles décisives de Léon XIII:

La C.C.F. et le rôle de l'Etat

"Ce n'est pas des lois humaines mais de la nature qu'émane le droit de propriété individuelle. L'autorité publique ne peut donc l'abolir. Elle peut seulement en tempérer l'usage et le concilier avec le bien commun. En premier lieu il faut que les lois publiques soient pour les propriétés privées une protection et une sauvegarde."

Et ceci nous amène à signaler un point de particulière importance: la C. C. F. enseigne sur le rôle de l'Etat une doctrine qui n'est pas exacte. Antérieurement à l'Etat, l'individu, la famille possèdent des droits dont l'Etat ne peut les déposséder, soit pour la socialisation de la propriété ou pour son administration directe. L'homme est antérieur à l'Etat, et "la société domestique a sur la société civile une priorité réelle".

Sans doute, ainsi que le Pape le remarque, "il y a certaines catégories de biens pour lesquels on peut soutenir avec raison qu'ils doivent être réservés à la collectivité, lorsqu'ils en viennent à conférer une puissance économique telle qu'elle ne peut, sans danger pour le bien public, être laissées entre les mains des personnes privées". Il est par exemple des services d'utilité publique si considérables que l'Etat peut juger nécessaire de les didriger lui-même ou de les faire exploiter en régie. Mais il faudra procéder chaque fois avec maturité, dans l'unique souci de la prospérité commune; et "la socialisation doit être limitée à une minorité d'entreprises: autrement elle aboutirait par la force des choses au collectivisme".

Jamais, je pense, l'on n'a défini avec une aussi ferme lucidité et dans une forme plus concrète toute la politique sociale de l'Etat que dans cette page où Pie XI nous en livre la charte doctrinale:

"De même qu'on ne peut enlever aux particuliers, pour les transférer à la communauté, les attributions dont ils sont capables de s'acquitter de leur seule initiative et par leurs propres moyens, ainsi ce serait commettre une injustice en même temps que troubler d'une manière très dommageable l'ordre social, que de retirer aux groupements d'ordre inférieur, pour les confier à une collectivité plus vaste et d'un rang plus élevé, les fonctions qu'ils sont en mesure de remplir eux-mêmes.

L'objet naturel de toute intervention en matière sociale est d'aider les membres du corps social, et non pas de les détruire ni de les absorber.

Que l'autorité publique abandonne donc aux groupements de rang inférieur le soin des affaires de moindre importance où se disperserait à l'excès son effort; elle pourra dès lors assurer plus librement, plus puissamment, plus efficacement les fonctions qui n'appartiennent qu'à elle, parce qu'elle seule peut les remplir: *diriger, surveiller, stimuler, contenir selon que le comportent les circonstances ou l'exige la nécessité.* Que les gouvernements en soient donc bien persuadés: plus parfaitement sera réalisé l'ordre hiérarchique des divers groupements selon ce principe de la fonction supplétive de toute collectivité, plus grandes seront l'autorité et la puissance sociale, plus heureux et plus prospère l'état des affaires publiques."

La C.C.F. et la lutte des classes

L'enquête ne nous conduit pas à des conclusions moins troublantes au sujet de la lutte des classes que comporte la réforme de la C. C. F. Elle y paraît comme une nécessité. Les réquisitoires véhéments des propagandistes de la C. C. F. sur la grande pitié de la classe ouvrière, sur les fautes des classes dirigeantes et sur le capitalisme, que l'on rend responsable des malheurs actuels, alors que tant de causes y ont contribué, créent déjà dans les auditoires un ressentiment dangereux. A cette époque de gêne, d'énervement et d'inactivité c'est un autre ton qu'il faut prendre. "Il est imprudent aussi de parler toujours et partout de révolution, même s'il s'agissait, comme on l'explique après coup, "de révolution mentale et pacifique". Il est à craindre que le peuple qui a goûté les violences de langage ne soit plus là pour entendre le correctif. Notons aussi telle doctrine sur le salaire et la plus-value qui ressemble de trop près à du Karl Marx et qui ne se réaliserait pas, on le prévoit aisément, sans résistance.

Et pourtant, l'un des Co-Ops le déclarait à la Chambre le 1er février 1933; "Notre groupe est décidé à atteindre le but qu'il a en vue par des méthodes pacifiques et tout en respectant l'ordre public" Le nouveau parti semble donc condamner les procédés du communisme soviétique et n'avoir rien à faire avec l'Internationale rouge. Il s'en défend au surplus énergiquement. "La C. C. F. n'a aucune liaison avec Moscou. Nous ne prenons pas d'argent, nous ne prenons pas d'ordre de Moscou". Il n'est pas de raison décisive de penser le contraire, et nous ne demandons pas mieux que de croire sur parole. Nous serat-il permis cependant de souligner et de regretter les sympathies trop bruyantes de la C. C. F. pour l'expérience des Soviets? — Les commentaires des Co-Ops autour de l'article 98 ne sont pas moins suggestifs. Et pourquoi ces protecteurs de l'ordre national interviennent-ils en faveur des communistes? Et pourquoi l'article 12 du programme de Régina réclame-t-il la liberté de parole et d'assemblée pour tous, sans exception évidemment pour les communistes révolutionnaires?

La C.C.F. et la force

Ce qui nous inquiète davantage, ce sont les affirmations catégoriques du nouveau groupe où il apparaît clairement que si, pour arriver au but, le recours à la force n'est pas le moyen dont on aimerait se servir, — la manière légale, politique, constitutionnelle vaudrait mieux sans doute, — il pourrait bien être le moyen exceptionnel, regrettable tant qu'on voudra, mais nécessaire. Et voici des paroles qui nous en convainquent.

En Chambre, le 1er février 1933, après avoir déclaré des intentions très pacifistes, l'on ajoute: "Il se peut que le recours à la force soit inévitable, oui, si certaines gens persistent dans leur attitude et si l'on refuse aux citoyens de ce pays le droit de vivre dans une certaine aisance. Si un grand nombre de gens prétendent que nous ne pouvons poursuivre notre oeuvre constitutionnellement, et si l'on nous laisse entendre qu'il ne nous sera pas permis de le faire constitutionnellement, personne alors ne peut prédire ce qui se passera". A Saskatoon le même orateur disait: "Or comment allons-nous acquérir ce pouvoir? Pour moi, c'est une question d'ordre pratique. Il y a des gens dans nos organisations ouvrières, de même que dans les associations d'agriculteurs, qui prétendent que la seule chose à faire aujourd'hui est d'acquérir ce pouvoir par la force, par le recours aux armes, ou la violence, ou quelque chose dans ce genre. Bien entendu, depuis que le gouvernement fédéral a mis tant d'ardeur à supprimer ceux qui préconisent le recours à la force, cette opinion n'a pas été aussi ouvertement exprimée. Néanmoins, il y en a qui croient consciencieusement et fermement que c'est le seul moyen d'atteindre notre but. Cela ne me scandalise pas autant que d'autres, car s'il est juste pour une nation d'en vaincre une autre par la force, il est juste également pour une classe d'en vaincre une autre par les mêmes moyens".

Qu'on se souvienne des discours prononcés à Moose-Jaw et à London: "Les autorités fédérales ont la haute main sur les troupes et les tribunaux, et le travail organisé ne pourra obtenir ce qu'il veut tant qu'il n'aura pas, de quelque manière, mis la main sur les troupes et les tribunaux". — "Nous devons nous grouper pour imposer ces changements. Il nous faut faire l'effort requis. Des gens nous rétorquent que c'est du socialisme, du communisme, c'en est peut-être. Qu'importe, mais enfin quel est le maître en ce pays?

Il faut retenir avec soin de telles paroles qui révèlent dans une lumière inquiétante le fond des idées et des intentions. Il y a souvent dans les partis politiques comme dans les familles des enfants terribles qui disent tout haut leurs pensées au risque d'embarrasser leurs chefs ou leur entourage. La C.C.F. n'en manque pas, et l'un d'eux nous déclare: "Tous les progrès réalisés l'ont été au prix de bien du sang et des larmes... Mais la coopération est impossible entre les exploités et les exploiteurs. Il n'y a pas de coopération entre le loup et l'agneau tant que celui-ci n'a pas été dévoré. Il n'y a pas de coopération entre les ouvriers et les patrons à cause de l'exploitation inhérente au système".

Et nous, nous disons que si les dirigeants de la C. C. F. ne voulaient en aucune circonstance, comme un moyen ordinaire ou exceptionnel, de la lutte des classes et du recours à la force — ce qui ne ressort pas précisément des textes que nous venons de citer — ils y seront portés rapidement et malgré eux en vertu des principes et des actes qu'ils ont posés. Comment peuvent-ils espérer qu'un tel changement s'opère sans effraction et que tant de gens, parmi les plus puissants, se laissent bousculer et déposséder sans protestation et sans représailles? Le groupe modéré est déjà débordé par les outrances de l'extrême gauche. Réussira-t-il à faire prévaloir les méthodes pacifiques qui lui paraissent la manoeuvre la plus habile? Et s'il tenait à garder des idées modérées, survivrait-il longtemps au triomphe du parti? Il faudrait ne pas savoir, comme nous savons, ce qui se passe au sein de la C. C. F., et oublier l'histoire, pour ne pas en douter. Le socialisme ne sera toujours que le précurseur du communisme. Se trouverait-il des catholiques qui eussent encore la naïveté de penser qu'il leur suffirait de s'embrigader dans la C. C. F. pour y imposer des idées de mesure et de justice? Ce qui est plutôt certain, c'est qu'ils seront les premières victimes.

De quelle force supérieure et d'ordre moral

Enfin de quelle force supérieure et d'ordre moral a-t-on pénétré cet te réforme sociale? Car c'est d'une réforme que l'on nous parle, complète, radicale, de fond en comble. Pour empêcher les soulèvements d'une masse populaire dont on exalte faussement les droits méprisés et pour convaincre de se dépouiller la classe possédante dont on exagère passionnément les torts et les devoirs, de quel moyen merveilleux dispose-t-on? Le nouveau système ne nous offre qu'une conception matérialiste de l'ordre social. C'est le dernier point que nous devons expliquer.

L'homme, assurément, peut chercher à acquérir les biens matériels, et, nous l'avons vu, ce n'est pas l'Eglise qui l'en empêche. Un chrétien n'ignore pas toutefois que sa raison d'être et sa fin sont de rejoindre un jour le Dieu qui l'a créé, et il prépare cette récompense dans l'amour et le service de son Seigneur, ce qui veut dire dans l'accomplissement des devoirs que lui impose sa qualité d'être raisonnable et social. Car, ne l'oublions pas, il est chrétien dans son activité publique comme dans son activité privée. Les sociétés comme les individus doivent reconnaître Dieu et se soumettre à sa loi. C'est même la première responsabilité de ceux qui gouvernent de respecter cette hiérarchie providentielle et de protéger d'abord les valeurs spirituelles des peuples. Ils se rappelleront d'ailleurs que l'autorité sociale "ne peut se fonder sur les intérêts temporels et matériels, mais ne peut venir que de Dieu, créateur et fin dernière de toutes choses". Ces considérations ne sont pas superflues à une époque où de par le monde on médite de jeter les bases d'un ordre nouveau. Je veux citer intégralement le paragraphe de Pie XI intitulé "Rationalisation chrétienne", et dont on admire dans les milieux les plus divers la sagesse et la sérénité:

La "rationalisation chrétienne"

"Les experts en sciences sociales appellent à grands cris une rationalisation qui rétablira l'ordre dans la vie économique. Mais cet ordre que nous réclamons avec insistance et dont nous aidons de tout notre pouvoir l'avènement restera nécessairement incomplet aussi longtemps que toutes les formes de l'activité humaine ne conspireront pas harmonieusement à imiter et à réaliser, dans la mesure du possible, l'admirable unité du plan divin. Nous entendons parler ici de cet ordre parfait que ne se lasse pas de prêcher l'Eglise et que réclame la droite raison elle-même, de cet ordre qui place en Dieu le terme premier et suprême de toute activité créée et n'apprécie les biens de ce monde que comme de simples moyens dont il faut user dans la mesure où ils conduisent à cette fin. Loin de déprécier comme moins conforme à la dignité humaine l'exercice des professions lucratives, cette philosophie nous apprend au contraire à y voir la volonté sainte du Créateur qui a placé l'homme sur la terre pour qu'il la travaille et la fasse servir à toute ses nécessités. Il n'est donc pas interdit à ceux qui produisent d'accroître honnêtement leurs biens; il est équitable, au contraire, que quiconque rend service à la société et l'enrichit profile, lui aussi, selon sa condition, de l'accroissement des biens communs, pourvu que, dans l'acquisition de la fortune, il respecte la loi de Dieu et les droits du prochain, et que, dans l'usage qu'il en fait, il obéisse aux règles de la foi et de la raison. Si tout le monde partout et toujours se conformait à ces règles de conduite, non seulement la production et l'acquisition des biens de ce monde, mais encore leur consommation, aujourd'hui, si souvent désordonnée, seraient bientôt ramenées dans les limites de l'équité et d'une juste répartition. A l'égoïsme sans frein, qui est la honte et le grand péché de notre siècle, la réalité des faits opposerait cette règle à la fois très douce et très forte de la modération chrétienne qui ordonne à l'homme de chercher avant tout le règne de Dieu et de sa justice, dans la certitude que les biens temporels eux-mêmes lui seront donnés par surcroît en vertu d'une promesse formelle de la libéralité divine."

La C. C. F., elle aussi, projette de fonder un nouvel ordre social. Elle a présenté son programme de Calgary comme un défi à l'ordre social existant: *"a challenge to the existing social order"*. Elle demande des changements radicaux, politiques et économiques: *radical, political and economic changes"*. L'un veut "inaugurer par des méthodes constitutionnelles légales un nouvel ordre social". Un autre dit: "La question est de savoir si maintenant nous sommes disposés à établir un ordre social." Et le chef affirme qu'il s'agit "d'une révolution complète de notre structure économique et sociale". Puisqu'il en est ainsi, nous sommes en droit d'attendre un programme politique complet, à la fois économique et moral, et qui tienne compte de la nature et du but de la société humaine. Il n'en tiendrait pas compte et tomberait dans un matérialisme pratique, le Pape nous le rappelle assez clairement, s'il n'était fait qu'en fonction des biens temporels, négligeant de se préoccuper des intérêts spirituels de la nation, de prendre Dieu comme principe et la religion comme fondement. L'activité économique, si envahissante qu'elle soit, n'est "qu'une fraction de la vie temporelle des peuples", et personne ne croira qu'un simple projet de socialisation suffise à régénérer une société. En un mot, nous avons besoin de savoir, nous, chrétiens et catholiques, ce que pensent de la question religieuse les C.C.F. et la part qu'ils lui consacrent dans leur plan de restauration sociale.

Qu'on ne nous objecte pas que pour cela on se reporte à ce qui existe depuis toujours: la révolution économique que l'on veut opérer est si profonde qu'elle transforme les rapports moraux entre les hommes. Tout est à reviser: liberté individuelle, justice, droit social, devoirs des citoyens à l'égard de l'Etat, notion de l'autorité. Et

(*Suite à la page* 12)

Les deux évêques du pôle Nord se rencontrent à Rome

Les deux évêques du pôle Nord se sont rencontrés à Rome: S. Exc. Mgr Turquetil, vicaire apostolique de la Baie d'Hudson, et S. Exc. Mgr Fallaize, coadjuteur du vicaire apostolique du Mackenzie, tous deux Oblats de Marie-Immaculée, et tous deux Normands, du diocèse de Bayeux-Lisieux. Leur juridiction s'étend sur un territoire immense, presque tout le grand Nord-Canadien, dix à douze fois la France, mais à peine peuplé de 16,000 à 17,000 habitants: Peaux-Rouges (Cris et Montagnais) au Mackenzie, et dans les deux vicariats des blancs et des Esquimaux.

Les deux évêques du pôle Nord, en effet, sont évêques des Esquimaux, mieux encore, l'un et l'autre de rudes pionniers de l'apostolat de ce peuple étrange, mangeur de viande crue. On estime à peut-être 32,000 le nombre des Esquimaux dispersés par petits groupes de 100 à 150 dans les solitudes glacées de la Sibérie, de l'Alaska, du Groenland, du Mackenzie et de la Baie d'Hudson (8,000, tous ceux du Canada, dans ces deux territoires. Vie curieuse, qui donne le frisson, la vie de ces gens-là, dans un désert de neige et de glace, par 50 ou 60 degrés au-dessous de zéro, sans végétation, sans feu, avec des vêtements de peaux de bêtes, et comme nourriture la viande de caribou et de phoque, et le poisson qui se laisse prendre sous la glace! Point de maisons non plus, point de demeure fixe, mais au hasard des voyages un abri dans la neige, le fameux iglou... Une rude vie! Et l'on peut juger du courage des missionnaires européens qui n'ont pas peur, pour aller à la recherche de ces nomades des neiges et des glaces, de risquer, après des souffrances inimaginables, une mort horrible dans la plus cruelle solitude...

Les Oblats de Marie-Immaculée arrivaient dans l'Ouest canadien en 1845. En 1860, le P. Grolier visitait les Esquimaux des Bouches du Mackenzie; il revint plus tard à la charge, avec le P. Petitot, qui devait leur consacrer plusieurs études du plus haut intérêt; en 1868, le P. Gasté approchait ceux de Doobant Lake; en 1868 aussi, Mgr Clut et le P. Lecorre ceux de l'Alaska, où s'établirent ensuite les Jésuites; en 1875, après le P. Arnaud et le P. Babel, le P. Lacasse les rencontrait au Labrador. Le P. Lefebvre avait séjourné à plusieurs reprises, de 1890 à 1897, chez les Esquimaux des Bouches du Mackenzie, mais le mérite d'avoir fondé des stations de Mission en plein Barren-Land revient justement au P. Turquetil et P. Fallaize.

En 1913, deux jeunes Oblats, le P. Rouvière et le P. LeRoux, partaient à la rencontre des "Esquimaux du cuivre", dans le bassin de la rivière Coppermine — où l'on trouve le cuivre à l'état brut, — mais ils furent sauvagement massacrés. Deux autres prêtres partirent en 1919 et en 1920 pour les remplacer; le premier, le P. Frapsance, se noya sous la glace du grand lac de l'Ours; l'autre, le P. Fallaize, visita tous les postes de la région fréquentés par les Esquimaux, et il y a fondé trois stations déjà: Aklavik, avec son hôpital et son école, Lettie-Harbour, et Coppermine. Les efforts surhumains de l'évêque d'aujourd'hui ont donné leurs résultats: il compte 70 à 80 Esquimaux catholiques.

Son émule, le P. Turquetil, essayait, en 1902, d'atteindre les Esquimaux de la Baie d'Hudson; il parcourut plus de 800 kilomètres, et revint à son point de départ avec le visage et un genou gelés, sans avoir vu plus de cinq Esquimaux! Deuxième tentative en 1906, puis en 1912 il s'établissait à Chesterfield Inlet, en 1923 au Cap Esquiman, en 1926 à l'île Southampton, en 1927 à Baker Lake, en 1929 à Ponds Inlet (73 degrés de latitude, la station la plus proche du pôle), en 1933 à Repulse Bay et à l'île Alvadjak: ses huit stations comptent aujourd'hui 432 Esquimaux catholiques et 584 catéchumènes, et l'évêque de la Baie d'Hudson ouvrait, au prix de quels prodiges, en 1930, un hôpital à Chesterfield-Inlet, 64 degrés de latitude! Il y a 1,778 Esquimaux à l'ouest de la Baie d'Hudson, sur la ligne Churchill-Iglulik (1,340 kilomètres à vol d'oiseau, 2,255 en traîne à chiens!): 71 pour 100 d'entre eux ont été atteints. 57 pour 100 sont ou baptisés ou catéchumènes...

On a parlé de la cruauté des Esquimaux, de leur manque de franchise... Mgr Turquetil et Mgr Fallaize, qui peuvent en parler en connaissance de cause, soulignent leur énergie et leur générosité: une fois convertis, ils font des chrétiens exemplaires. Habitués à mener une vie de lutte continuelle contre une nature sauvage, ils ne reculent devant rien quand il s'agit de leur foi: belle récompense de ces apôtres intrépides qui n'ont pas reculé devant des difficultés san nom pour leur porter avec l'Evangile les bienfaits de la civilisation!

Les deux évêques du pôle Nord souriront si vous leur parlez de leur vie pénible sur la glace et la neige... Comment peut-on s'habituer là-bas? Il suffit de le vouloir, dit Mgr Fallaize, mais il faut le vouloir! Il a tenu un de ses compagnons pendant qu'un autre l'opérait: la gangrène menaçait, on aiguise son couteau, pas besoin de chloroforme, on tranche sans hésiter dans la jambe malade... Et Mgr Turquetil, si vous faites allusion au climat rigoureux de la Baie d'Hudson, vous répondra que c'est excellent pour la santé, que c'est à recommander aux tempéraments délicats: Mgr Grandin, qui arriva au Nord avec un seul poumon, n'a-t-il pas vécu par cette température jusqu'à 74 ans?

Faits et idées

Triste situation des enfants en Russie

La revue belge Cilacc, dont la documentation est de première main, vient de commencer une étude sur la situation des enfants en U.R.S.S. En voici les premières lignes:

Dès les premiers jours de la dictature rouge communiste, une lutte a commencé en Russie, une lutte effrayante et sans merci, entre le pouvoir communiste et des millions d'enfants de toutes les nationalités, peuplant les immenses espaces de ce pays. Cette lutte dure depuis quinze ans. Mais personne ne l'a encore décrite, et personne ne la connaît.

A partir de 1918, les communistes ont mis toute la puissance de leur organisation, tout l'appareil de contrainte étatique, au service du but proposé: s'assujettir la génération grandissante, en l'éduquant dans un esprit communiste et en la soustrayant à la "tutelle de la religion", de la morale bourgeoise, de la famille et des pédagogues d'origine "non-prolétarienne".

A cette fin, les communistes ont fermé toutes les écoles qui ont existé en Russie avant la Révolution. Ils se sont efforcés de détruire la famille. Ils ont stimulé la débauche parmi les enfants. Lors de la guerre civile, ils ont largement encouragé les adolescents à entrer dans l'armée rouge. Ils ont fait une propagande acharnée pour une nouvelle morale, la morale de classe "communiste", en dépravant les âmes jeunes et en couvrant de boue et de railleries cyniques l'attitude respectueuse des enfants et des adolescents à l'égard de la foi des ancêtres.

Aussi cette propagande communiste, qui a visé la création du nouvel individu socialiste, a-t-elle eu pour conséquence de faire réellement de la Russie un pays d'enfants abandonnés (bezprizornyé), d'enfants et d'adolescents vicieux et dépravés. Toujours est-il que le nombre de ces enfants délaissés, de ces 'sans-tutelle" et "sans famille", n'est nulle part aussi élevé qu'en Russie actuelle. "L'Etat le plus libre du monde" est celui d'une extension inouïe, parmi les enfants, de la dépravation, de la prostitution et aussi de toutes sortes de maladies.

Des cadavres d'enfants parsèment L'U.R.S.S.

Des millions d'enfants abandonnés, n'ayant personne pour les soigner, se déplacent perpétuellement dans les immenses plaines de la Russie. Qui sont ces enfants? Ce sont les enfants des familles paysannes ruinées par les communistes, les enfants des "ennemis de classe' déportés, emprisonnés ou fusillés par les communistes.

Les cadres de cette armée tantôt augmentent; tantôt diminuent, d'année en année. Elle se concentre en diverses régions, en se retirant, l'hiver, vers les villes et les voies ferrées; quand la belle saison arrive, elle se disperse dans les campagnes.

Les enfants périssent en masse. Parfois — on l'a vu souvent encore cette année-ci — les cadavres de ces enfants ne sont pas ramassés pendant plusieurs jours, même dans les grandes villes. Un cadavre à demi décomposé d'un enfant, gisant au bord d'un chemin, est un tableau habituel du pays du socialisme victorieux.

Tout voyageur visitant la Russie soviétique, de même, quiconque sait regarder, voit partout, sans en excepter les deux capitales, des bandes d'enfants sales, déguenillés et affamés. Tous ceux dont les oreilles ne sont pas rabattues par la propagande communiste, tous ceux qui ne sont pas corrompus par les billets de banque soviétiques imbibés de sang, entendent leurs prières, leurs supplications, leurs demandes de pain... En dépit de toutes les mesures, prises par le gouvernement soviétique afin de mettre fin à ce scandale, cette armée de millions d'enfants abandonnés et qui dépérissent, existe toujours. C'est un fait historique, qui a accompagné "l'édification socialiste" dès 1918 et qui l'accompagne encore. (Cilace).

Une allocution de S. S. Pie XI

Vers le paganisme --- La paix chrétienne

CITE VATICANE. — Sa Sainteté le pape Pie XI a fait observer aux prédicateurs du carême réunis dans la salle du Consistoire, qu'en certains pays en particulier, on tente de "ramener le monde au paganisme". Les uns voient dans cette observation une critique à l'adresse des mesures de stérilisation mise en vigueur en Allemagne, les autres une allusion au bolchévisme. Pendant que d'une part le bien-être humain, la vérité et la pureté de la vie chrétienne nous édifient, d'autre part, dit Sa Sainteté, il est impossible de ne pas remarquer avec quelles mesures violentes et révoltantes l'on tente de déchristianiser le monde et de le ramener au paganisme.

Des prêtres présents à l'allocution de Noël ont rappelé que le Souverain Pontife attaqua alors directement les pratiques de stérilisation en Allemagne. Ces derniers mois, l'Osservatore Romano, organe officieux du Vatican, a publié nombre d'articles sur la stérilisation, le bolchévisme et les tendances anticatholiques et antichrétiennes de certains gouvernements.

Sa Sainteté a aussi touché à la question internationale en disant que le monde a besoin de la paix chrétienne, mais non pas de celle qu'on attend de conférences interminables qui invariablement révèlent de nouvelles divergences et de nouvelles barrières.

Jamais plus qu'aujourd'hui, a dit encore Sa Sainteté, je n'ai cru plus nécessaire de répéter la devise du début de mon pontificat: "La paix du Christ dans le royaume du Christ". Ce n'est pas là une paix édifiée sur des discussions, mais obtenue par la conquête de la vérité et de la tranquillité de la conscience, dit le Souverain Pontife.

Le fascisme en G.-Bretagne

MONTREAL. — A la faveur des troubles de la France et de l'Autriche, qui ont mis à jour à la fois les possibilités du fascisme et les faiblesses des régimes démocratiques, le recrutement des chemises noires a pris un essor considérable en Angleterre, déclarait M. Lionel Chamberlain, de Londres, gradué de Cambridge qui voyage au Canada et aux Etats-Unis, et était de passage à Montréal. Il fait partie lui-même du gouvernement de sir Oswald Mosley, à qui, dit-il, toute l'Angleterre reconnaît des qualités brillantes de jeune homme d'Etat, même si on fait mine, en certains quartiers, de le traiter en héros de Mélo. Les chemises noires n'ont d'autre action à l'heure actuelle que d'éduquer le peuple aux idéals fascistes par les parades et manifestations, par la littérature de propagande et par la participation aux élections.

Le fascisme fait son chemin même si les dernières élections n'ont pas été favorables à Sir Oswald Mosley.

Emprise sur les jeunes allemands

Dans les classes de religion, "Heil Hitler!" est subsitué à "Jésus-Christ soit loué!" -- Le mouvement de libération nationale -- Des directives.

BERLIN. — Des directives pour l'enseignement scolaire viennent d'être établies par la commission de l'instruction publique. Sanctionnées par le ministre, elles déclarent que la tâche suprême de l'école est de former la jeunesse au service de l'Etat et de la nation dans l'esprit national-socialiste.

Les buts définis par le gouvernement du Reich pour le mouvement de libération nationale doivent servir de base à l'enseignement.

Toute la vie interne et externe de l'école rentre dans le cadre de cette mission. Les organisations de la Jeunesse hitlérienne ont pour but de compléter l'oeuvre scolaire par la culture physique, le développement de la discipline en formant le caractère des jeunes Allemands.

Comme première conséquence de ce programme, M. Frick vient de publier un règlement applicable à toutes les écoles allemandes, et d'après lequel, au commencement et à la fin de chaque classe, le professeur devra faire le salut hitlérien, debout devant ses élèves, en criant "Heil Hitler". Les élèves se lèveront également et répèteront la formule. Ils devront saluer les professeurs qu'ils rencontreront à l'intérieur de l'école en levant le bras, mais sans prononcer de paroles. Les écoliers non-aryens seront libres de faire le salut allemand ou de s'en dispenser.

Ce salut sera même substitué dans les classes d'enseignements religieux, à la formule "Jésus-Christ soit loué!" en usage jusqu'à présent.

Les membres des Jeunesses hitlériennes et des sections d'assaut pourront porter l'uniforme à l'école. Des dispositions seront prises pour qu'ils puissent partager leurs heures de liberté entre le service et la famille.

La moralité publique et le fascisme

Une lettre pastorale du cardinal-archevêque de Milan, à l'occasion du Carême --- Un appel à tous les fidèles - Disposition providentielle

MILAN. — Les journaux enregistrent avec satisfaction une lettre pastorale que le cardinal Schuster, archevêque de Milan, vient d'adresser aux fidèles, à l'occasion du Carême, et dans laquelle le prélat fait l'éloge de l'oeuvre du régime fasciste pour la défense de la moralité.

L'archevêque, après avoir tracé un tableau de la situation "désastreuse" dans laquelle se trouvait l'Italie, avant le fascisme et dans laquelle se trouvent encore" d'autres nations où règnent les principes libéraux et franc-maçonniques", expose ce que le gouvernement a fait pour aider l'Eglise, pour défendre la morale et pour sauver le foyer domestique d'une destruction complète.

Le cardinal adresse enfin un appel à tous les fidèles, surtout aux prêtres et aux prédicateurs, afin qu'ils donnent leur appui aux autorités du régime fasciste dans l'application "des providentielles dispositions de la loi contre les mauvaises moeurs, contre la presse immorale, contre le nudisme de l'art obscène, contre le bal licencieux et contre le blasphème".

La tranquillité à Paris est un intérêt urgent

L'Osservatore Romano consacrait aux événements de Paris un commentaire rempli de confiance dans l'avenir immédiat de la France et de sympathie pour ce pays:

"Avant de rechercher et de déplorer les responsabilités au-delà de toute opinion et de toute réaction politique, les douloureuses journées de Paris nous incitent à exprimer notre plus vive condoléance chrétienne pour les victimes des manifestations et à former des voeux pour que la France, plongée subitement dans les troubles et dans le deuil, retrouve, grâce au patriotisme généreux de ses citoyens, à la sagesse de ses gouvernants, cette pacification et cet équilibre qui constituent les éléments indispensables non seulement à la solution des problèmes internationaux. En ce sens, un retour rapide de la tranquillité à Paris est d'un intérêt urgent, d'un intérêt général.

L'Europe attend des propositions, des faits, des exemples de paix. La crise, aujourd'hui particulièrement difficile, rend cette attente toujours plus impatiente; aux devoirs du patriotisme s'ajoutent ceux qui rattachent chaque peuple à la communauté humaine, au bien que chacun en attend, à ceux que chacun doit lui apporter.

La France, au cours de son histoire, a toujours senti et a toujours agi ainsi, qu'il s'agisse de sa propre grandeur ou de celle de la civilisation tout entière. L'Europe et le monde, une fois encore, regardent avec confiance vers cette tradition qui est la sienne."

La nouvelle constitution autrichienne

Elle comprendra deux Chambres corporatives représentant les professions libérales et les corps de métiers --Basée sur les principes chrétiens.

VIENNE. — Dans un article publié par le Vorarlberg Volksblatt, le ministre, Dr Ender, confirme que la nouvelle constitution, que prépare actuellement le gouvernement autrichien, comprendra deux Chambres corporatives:

1o Une Chambre culturelle qui réunira les représentants des professions libérales;

2o Une Chambre économique dans laquelle seront représentés tous les corps de métiers ayant un caractère économique.

Dans la Chambre culturelle, une place importante sera réservée aux pédagogues, c'est-à-dire au corps enseignant et à la famille.

La nouvelle Constitution, dit plus loin le ministre, ne doit pas être "une ornière couvée dans une chambre de travail." Elle respectera l'histoire, donc la formation particulière des provinces et leur caractère allemand.

De plus, et l'on sait que M. Dollfuss l'a maintes fois souligné, la nouvelle Constitution sera basée sur les doctrines sociales catholiques et prendra, notamment comme directives les principes énoncés dans les encycliques de Léon XIII et de Pie XI.

Pie XI, homme pratique

IL SE SOUVIENT D'UN ANCIEN PROJET QU'IL FAIT METTRE A EXECUTION

Quand Pie XI était encore jeune homme, il lui arriva un jour de grimper (car toutes les formes d'ascension l'ont toujours séduit) à l'intérieur du globe qui domine le dôme de Saint Pierre, et qui peut contenir seize personnes: la journée était très chaude et le futur pape fut sur le point de s'évanouir.

"Si jamis je deviens secrétaire d'Etat, dit-il à un abbé qui l'accompagnait, je ferai doubler ce globe d'une substance isolante".

Or, en 1922, il devint non pas secrétaire d'Etat, mais Pape, et il s'est souvenu de son ancien projet. Il a fait placer une doublure isolante dans le globe et même par les jours de chaleur torride, l'intérieur du globe est frais.

Pierre Radisson

Roi des Coureurs de Bois

C'est un livre captivant et fort, dont l'apparition prend la valeur d'un symptôme.

Jacques BRASSIER (L'Action Nationale).

Un livre d'une lecture sédulsante,

* * *

d'un intérêt constant, qui captive autant qu'un roman, pour employer la traditionnelle comparaison.

Alfred AYOTTE (Le Devoir)

* * *

Je connais peu de livres canadiens plus attachants et mieux écrits que celui-là.

Raphaelle (L'Action Populaire).

* * *

Le livre de M. Donatien Frémont, écrit avec beaucoup de clarté et de verve, dans un style sobre, est le plus curieux des romans vécus.

M. HODENT (Paris-Canada)

* * *

M. Frémont nous a tracé le portrait d'un héros, tel que l'antiquité les concevait et tel que l'Amérique n'en a pas produit de plus hardi.

Louis-Philippe Gagnon, (La Liberté)

* * *

M. Donatien Frémont a fait de ces deux aventureuses existences Radisson et Groseillers) un récit clair, net. agréable de lecture, passionnant comme un roman de Joseph Conrad.

Sainte-Foy (La Presse).

La Cloche de Lois, Abitibi

Un village nouveau, fondé par des chômeurs colons vient de surgir dans le Canton Privat, en Abitibi. L'endroit s'appelle **Lois**, mais ce nom sera bientôt changé pour celui de **Laferté.**

Comme toute colonie naissante celle de Lois a besoin de beaucoup de choses et c'est pourquoi le Canadien National a jugé à propos d'offrir à la future chapelle une cloche qu'il avait en magasin et qui était montée autrefois sur l'une de ses locomotives faisant le service de la banlieue. Après avoir fait courir deux ou trois générations de banlieusards la cloche, mise au rancart avec la locomotive qui la portait, appellera désormais à la prière la paisible population de Laferté. Quelle noble et édifiante façon de prendre ses invalides!

● On voit, en haut M. J.-E. Laforce, agent général du service de la colonisation du Canadien National, remettant officiellement à M. l'abbé Jean Bergeron, directeur des missionnaires-colonisateurs de la Province de Québec, le cadeau fait au village de Laferté par le réseau National. En bas, une locomotive affectée au service de la banlieue. avec sa cloche. En médaillon la nouvelle cloche de Lois accrochée à son support temporaire. (Photo. Canadien National.)

Anniversaires de l'année 1934

L'année 1934 marque certains anniversaires que nous croyons utile de rappeler aux lecteurs.

C'est d'abord le quatrième centenaire de la découverte du Canada par Jacques-Cartier.

Le 4 juillet 1634, c'est la fondation des Trois-Rivières par M. de la Violette, sur les ordres de Samuel de Champlain. Obtention par Robert Giffard de la première seigneurie canadienne (Beauport).

1644—Fondation de l'Hôtel-Dieu, de Montréal, par Jeanne-Mance.

1654 — Prise de l'Acadie par les Anglais.

1664 — Création de la compagnie des Indes Occidentales.

1674 — Québec est érigée en évêché.

1684 — Fondation de l'Hôpital-Général de Montréal, par M. Charron de la Barre.

1704 — Hertel de Rouville détruit les établissements anglais de Deerfield et de Haverhill.

1724 — Massacre du Père Rasle par les Anglais.

1734 — Jean-Baptiste La Vérendrye, construisit le fort Maurepas, près de Winnipeg. C'est aussi en cette année que se fit l'inauguration de la route Québec-Montréal, longeant le côté nord du fleuve St-Laurent.

1744 — Publication à Paris de l'Histoire et Description générale de la Nouvelle France, par le Père Charlevoix, Jésuite.

1754 — Assassinat de Jumonville près du fort Nécessité.

1764 — Fondation de la "Gazette de Québec" publiée en français et en anglais, le 21 juin.

1774 — Acte de Québec. Naissance de Denis-Benjamin Viger.

1784 — Naissance de Jacques Labrie, premier auteur d'une Histoire du Canada.

1794 — 19 novembre, Traité entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis (négocié par Jay).

1814 — Le Traité de Gand met fin à la guerre. Naissance de Georges-Etienne Cartier.

1824 — Fondation du collège de Sainte-Thérèse. Fondation de la Société Historique de Québec. Naissance de Antoine-Gérin Lajoie, à Yamachiche.

1834 — Fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, par Ludger Duvernay. Naissance de Hector Fabre. Les Canadiens résument leurs griefs contre l'Angleterre dans les 92 résolutions. Naissance de Ernest Gagnon, littérateur, musicien. Incorporation de la ville de Cornwall.

1844 — Naissance de Joseph Marmette, littérateur. Naissance de Henri-Edouard Faucher de St-Maurice, homme de lettres. Erection de la province ecclésiastique de Québec. La capitale est transférée de Kingston à Montréal.

1854 — Incendie du Parlement de Québec. Traité de réciprocité avec les Etats-Unis. Abolition de la tenure seigneuriale. Inauguration de l'Université Laval.

1864 — Conférence en vue de la confédération de l'Amérique Britannique du Nord, le 1er septembre, à Charlottetown. Les 10 au 29 octobre, à Québec. Mort de l'honorable Joseph-Edouard Turcotte. Mort de Sir Louis-Hippolyte Lafontaine.

1874 — Mort de Etienne Parent. 200ième anniversaire de l'érection du diocèse de Québec.

1884 — 24 mai, Sir Charles Tupper nommé Haut Commissaire a Londres.

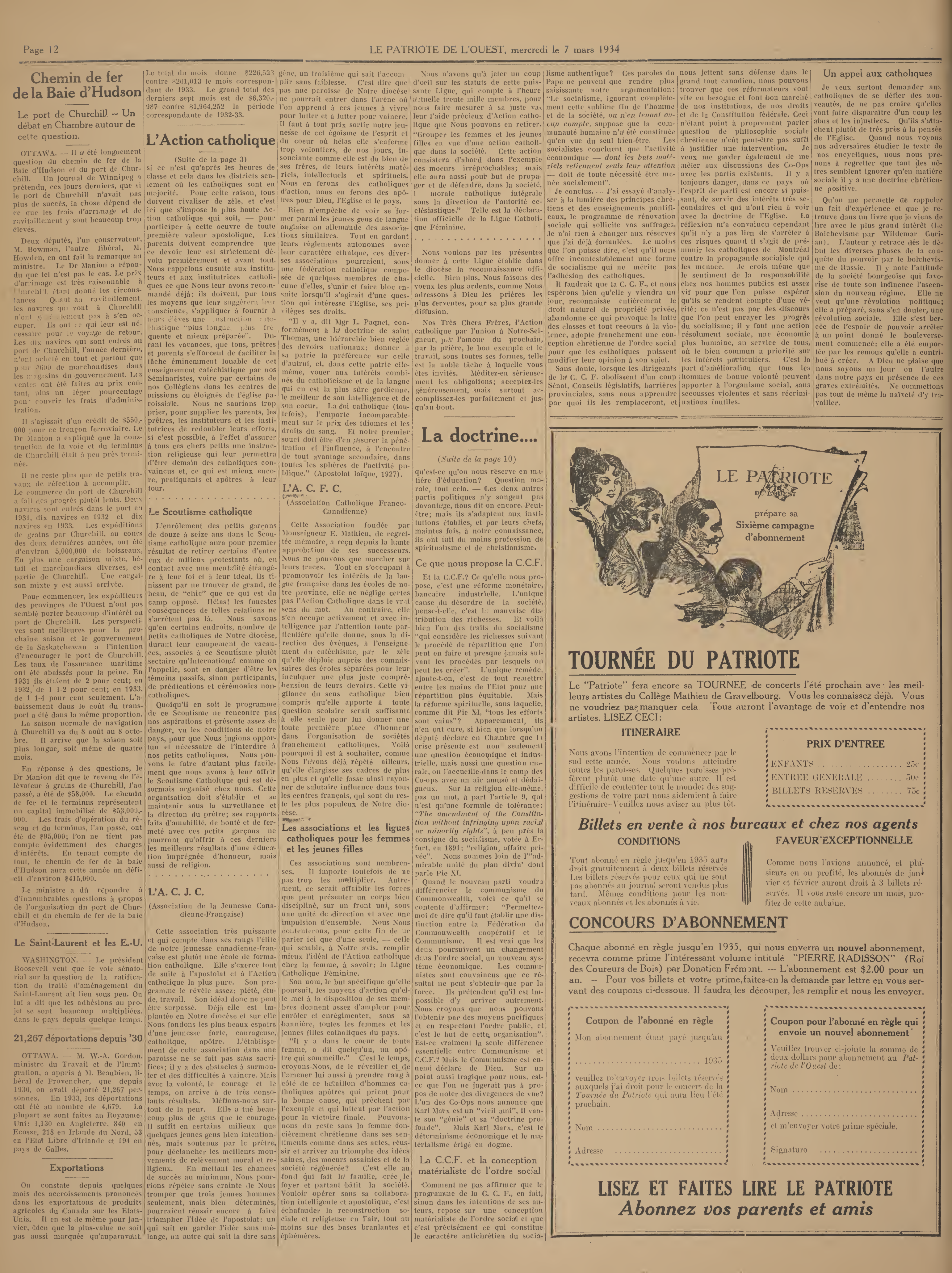
1894 — Mort de Jean-Charles Taché. Mort de Mgr Antoine Taché. Mort de Honoré Mercier. Mort de sir John Thompson, au château de Windsor.

1904 — Grand incendie à Toronto. Erection du diocèse de Joliette. Incorporation d'Edmonton. Mort de l'abbé Henri-Raymond Casgrain et de Alfred Garneau.

1914 — Déclaration de la guerre avec l'Allemagne. Mort de lord Strathcona. Le 16 octobre, le premier contingent canadien débarque à Plymouth, Angleterre.

1924 — Mort de l'hon. Louis-Philippe Brodeur. Mort d'Albert Lozeau et de Laure Conan.

QUAESITOR.



Chemin de fer de la Baie d'Hudson

Le port de Churchill — Un débat en Chambre autour de cette question.

OTTAWA. — Il a été longuement question du chemin de fer de la Baie d'Hudson et du port de Churchill. Un journal de Winnipeg a prétendu, ces jours derniers, que si le port de Churchill n'avait pas plus de succès, la chose dépend de ce que les frais d'arrimage et de ravitaillement y sont beaucoup trop élevés.

Deux députés, l'un conservateur, M. Bowman, l'autre libéral, M. Howden, en ont fait la remarque au ministre. Le Dr Manion a répondu que tel n'est pas le cas. Le prix d'arrimage est très raisonnable à Churchill, étant donné les circonstances. Quant au ravitaillement, les navires qui vont à Churchill n'ont généralement pas à s'en occuper. Ils ont ce qui leur est nécessaire pour le voyage de retour. Les dix navires qui sont entrés au port de Churchill, l'année dernière, n'ont acheté en tout et partout que pour 3600 de marchandises dans les magasins du gouvernement. Les ventes ont été faites au prix coûtant, plus un léger pourcentage pour couvrir les frais d'administration.

Il s'agissait d'un crédit de $550,-000 pour ce tronçon ferroviaire. Le Dr Manion a expliqué que la construction de la voie et du terminus de Churchill était à peu près terminée.

Il ne reste plus que de petits travaux de réfection à accomplir.

Le commerce du port de Churchill a fait des progrès plutôt lents. Deux navires sont entrés dans le port en 1931, dix navires en 1932 et dix navires en 1933. Les expéditions de grains par Churchill, au cours des deux dernières années, ont été d'environ 5,000,000 de boisseaux. En plus une cargaison mixte, bétail et marchandises diverses, est partie de Churchill. Une cargaison mixte y est aussi arrivée.

Pour commencer, les expéditeurs des provinces de l'Ouest n'ont pas semblé porter beaucoup d'intérêt au port de Churchill. Les perspectives sont meilleures pour la prochaine saison et le gouvernement de la Saskatchewan a l'intention d'encourager le port de Churchill. Les taux de l'assurance maritime ont été abaissés pour la peine. En 1931 ils étaient de 2 pour cent; en 1932, de 1 1-2 pour cent; en 1933, de 1 1-4 pour cent seulement. L'abaissement dans le coût du transport a été dans la même proportion.

La saison normale de navigation à Churchill va du 8 août au 8 octobre. Il arrive que la saison soit plus longue, soit même de quatre mois.

En réponse à des questions, le Dr Manion dit que le revenu de l'élévateur à grains de Churchill, l'an passé, a été de $58,000. Le chemin de fer et le terminus représentent un capital immobilisé de $53,000,-000. Les frais d'opération du réseau et du terminus, l'an passé, ont été de $95,000; l'on ne tient pas compte évidemment des charges d'intérêts. En tenant compte de tout, le chemin de fer de la baie d'Hudson aura cette année un déficit d'environ $415,000.

Le ministre a dû répondre à d'innombrables questions à propos de l'organisation du port de Churchill et du chemin de fer de la baie d'Hudson.

Le Saint-Laurent et les E.-U.

WASHINGTON. — Le président Roosevelt veut que le vote sénatorial sur la question de la ratification du traité d'aménagement du Saint-Laurent ait lieu sous peu. On lui a dit que les adhésions au projet se sont beaucoup multipliées, dans le pays depuis quelque temps.

21,267 déportations depuis '30

OTTAWA. — M. W.-A. Gordon, ministre du Travail et de l'Immigration, a appris à M. Beaubien, libéral de Provencher, que depuis 1930, on avait déporté 21,267 personnes. En 1933, les déportations ont été au nombre de 4,679. La plupart se sont faites au Royaume-Uni: 1,130 en Angleterre, 840 en Ecosse, 218 en Irlande du Nord, 53 en l'Etat Libre d'Irlande et 194 en pays de Galles.

Exportations

On constate depuis quelques mois des accroissements prononcés dans les exportations de produits agricoles du Canada sur les Etats-Unis. Il en est de même pour janvier, bien que la plus-value ne soit pas aussi marquée qu'auparavant. Le total du mois donne $226,523 contre $201,013 le mois correspondant de 1933. Le grand total des derniers sept mois est de $6,320,-987 contre $1,964,252 la période correspondante de 1932-33.

L'Action catholique

(Suite de la page 3)

si ce n'est qu'après les heures de classe et cela dans les districts seulement où les catholiques sont en majorité. Pour cette raison, tous doivent rivaliser de zèle, et c'est ici que s'impose la plus haute Action catholique qui soit, — pour participer à cette oeuvre de toute première valeur apostolique. Les parents doivent comprendre que ce devoir leur est strictement dévolu premièrement et avant tout. Nous rappelons ensuite aux instituteurs et aux institutrices catholiques ce que Nous leur avons recommandé déjà: ils doivent, par tous les moyens que leur suggérera leur conscience, s'appliquer à fournir à leurs élèves une instruction catéchistique "plus longue, plus fréquente et mieux préparée". Durant les vacances, que tous, prêtres et parents s'efforcent de faciliter la tâche éminemment louable de cet enseignement catéchistique par nos Séminaristes, voire par certains de nos Collégiens dans les centres de missions ou éloignés de l'église paroissiale. Nous ne saurions trop prier, pour supplier les parents, les prêtres, les instituteurs et les institutrices de redoubler leurs efforts, si c'est possible, à l'effet d'assurer à tous ces chers petits une instruction religieuse qui leur permettra d'être demain des catholiques convaincus et, ce qui est mieux encore, pratiquants et apôtres à leur tour.

Le Scoutisme catholique

L'enrôlement des petits garçons de douze à seize ans dans le Scoutisme catholique aura pour premier résultat de retirer certains d'entre eux de milieux protestants où, en contact avec une mentalité étrangère à leur foi et à leur idéal, ils finissent par ne trouver de grand, de beau, de "chic" que ce qui est du camp opposé. Hélas! les funestes conséquences de telles relations ne s'arrêtent pas là. Nous savons qu'en certains endroits, nombre de petits catholiques de Notre diocèse, durant leur campement de vacances, associés à ce Scoutisme plutôt sectaire qu'International comme on l'appelle, sont en danger d'être les témoins passifs, sinon participants, de prédications et cérémonies non-catholiques.

Quoiqu'il en soit le programme de ce Scoutisme ne rencontre pas nos aspirations et présente assez de danger, vu les conditions de notre pays, pour que Nous jugions opportun et nécessaire de l'interdire à nos petits catholiques. Nous pouvons le faire d'autant plus facilement que nous avons à leur offrir le Scoutisme Catholique qui est désormais organisé chez nous. Cette organisation doit s'établir et se maintenir sous la surveillance et la direction du prêtre; ses rapports faits d'amabilité, de bonté et de fermeté avec ces petits garçons ne pourront qu'offrir à ces derniers les meilleurs résultats d'une éducation imprégnée d'honneur, mais aussi de religion.

L'A. C. J. C.

(Association de la Jeunesse Canadienne-Française)

Cette association très puissante et qui compte dans ses rangs l'élite de notre jeunesse canadienne-française est plutôt une école de formation catholique. Elle s'exerce tout de suite à l'apostolat et à l'Action catholique la plus pure. Son programme le révèle assez: piété, étude, travail. Son idéal donc ne peut être surpassé. Déjà elle est implantée en Notre diocèse et sur elle Nous fondons les plus beaux espoirs d'une jeunesse forte, courageuse, catholique, apôtre. L'établissement de cette association dans une paroisse ne se fait pas sans sacrifices; il y a des obstacles à surmonter et des difficultés à vaincre. Mais avec la volonté, le courage et le temps, on arrive à de très consolants résultats. Méfions-nous surtout de la peur. Elle a tué beaucoup plus de gens que le courage. Il suffit en certains milieux que quelques jeunes gens bien intentionnés, mais soutenus par le prêtre, pour déclancher les meilleurs mouvements de relèvement moral et religieux. En mettant les chances de succès au minimum, Nous pourrions répéter sans crainte de Nous tromper que trois jeunes hommes seulement, mais bien déterminés, pourraient réussir encore à faire triompher l'idée de l'apostolat: un qui sait en garder l'idée sans mélange, un autre qui sait la dire sans gêne, un troisième qui sait l'accomplir sans faiblesse. C'est dire que pas une paroisse de Notre diocèse ne pourrait entrer dans l'arène où l'on apprend à ces jeunes à vivre pour lutter et à lutter pour vaincre. Il faut à tout prix sortir notre jeunesse de cet égoïsme de l'esprit et du coeur où hélas elle s'enferme trop volontiers, de nos jours, insouciante comme elle est du bien de ses frères, de leurs intérêts matériels, intellectuels et spirituels. Nous en ferons des catholiques d'action, nous en ferons des apôtres pour Dieu, l'Eglise et le pays.

Rien n'empêche de voir se former parmi les jeunes gens de langue anglaise ou allemande des associations similaires. Tout en gardant leurs règlements autonomes avec leur caractère ethnique, ces diverses associations pourraient, sous une fédération catholique composée de quelques membres de chacune d'elles, s'unir et faire bloc ensuite lorsqu'il s'agirait d'une question qui intéresse l'Eglise, ses privilèges ses droits.

"Il y a, dit Mgr L. Paquet, conformément à la doctrine de saint Thomas, une hiérarchie bien réglée des devoirs nationaux: donner à sa patrie la préférence sur celle d'autrui, et, dans cette patrie elle-même, vouer aux intérêts combinés du catholicisme et de la langue qui en est la plus sûre gardienne, le meilleur de son intelligence et de son coeur. La foi catholique (toutefois), l'emporte incomparablement sur le prix des idiomes et les droits du sang. Et notre premier souci doit être d'en assurer la pénétration et l'influence, à l'encontre de tout avantage secondaire, dans toutes les sphères de l'activité publique." (Apostolat laïque, 1927).

L'A. C. F. C.

(Association Catholique Franco-Canadienne)

Cette Association fondée par Monseigneur E. Mathieu, de regrettée mémoire, a reçu depuis la haute approbation de ses successeurs. Nous ne pouvons que marcher sur leurs traces. Tout en s'occupant à promouvoir les intérêts de la langue française dans les écoles de notre province, elle ne néglige certes pas l'Action Catholique dans le vrai sens du mot. Au contraire, elle s'en occupe activement et avec intelligence par l'attention toute particulière qu'elle donne, sous la direction des évêques, à l'enseignement du catéchisme, par le zèle qu'elle déploie auprès des commissaires des écoles séparées pour leur inculquer une plus juste compréhension de leurs devoirs. Cette vigilance du sens catholique bien compris qu'elle apporte à toute question scolaire serait suffisante à elle seule pour lui donner une toute première place d'honneur dans l'organisation de sociétés franchement catholiques. Voilà pourquoi il est à souhaiter, comme Nous l'avons déjà répété ailleurs, qu'elle élargisse ses cadres de plus en plus et qu'elle fasse ainsi rayonner de salutaire influence dans tous les centres français, qui sont du reste les plus populeux de Notre diocèse.

Les associations et les ligues catholiques pour les femmes et les jeunes filles

Ces associations sont nombreuses. Il importe toutefois de ne pas trop les multiplier. Autrement, ce serait affaiblir les forces que peut présenter un corps bien discipliné, sur un front uni, sous une unité de direction et avec une impulsion d'ensemble. Nous Nous contenterons, pour cette fin de ne parler ici que d'une seule, — celle qui semble, à Notre avis, remplir mieux l'idéal de l'Action catholique chez la femme, à savoir: la Ligue Catholique Féminine.

Son nom, le but spécifique qu'elle poursuit, les moyens d'action qu'elle met à la disposition de ses membres donnent assez d'ampleur pour enrôler et enrégimenter, sous sa bannière, toutes les femmes et les jeunes filles catholiques du pays.

"Il y a dans le coeur de toute femme, a dit quelqu'un, un apôtre qui sommeille." C'est le temps, croyons-Nous, de le réveiller et de l'amener lui aussi à prendre rang à côté de ce bataillon d'hommes catholiques apôtres qui prient pour la bonne cause, qui prêchent par l'exemple et qui luttent par l'action pour la victoire finale. Pouvons-nous du reste sans la femme foncièrement chrétienne dans ses sentiments comme dans ses actes, réussir et arriver au triomphe des idées saines, des moeurs assainies et de la société régénérée? C'est elle au fond qui fait la famille, crée le foyer et partant bâtit la société. Vouloir opérer sans sa collaboration intelligente et apostolique, c'est échafauder la reconstruction sociale et religieuse en l'air, tout au moins sur des bases branlantes et éphémères.

Nous n'avons qu'à jeter un coup d'oeil sur les statuts de cette puissante Ligue, qui compte à l'heure actuelle trente mille membres, pour nous faire mesurer à sa juste valeur l'aide précieux d'Action catholique que Nous pouvons en retirer. "Grouper les femmes et les jeunes filles en vue d'une action catholique dans la société. Cette action consistera d'abord dans l'exemple des moeurs irréprochables; mais elle aura aussi pour but de propager et de défendre, dans la société, la morale catholique intégrale sous la direction de l'autorité ecclésiastique." Telle est la déclaration officielle de la Ligue Catholique Féminine.

Nous voulons par les présentes donner à cette Ligue établie dans le diocèse la reconnaissance officielle. Bien plus, Nous faisons des voeux les plus ardents, comme Nous adressons à Dieu les prières les plus ferventes, pour sa plus grande diffusion.

Nos Très Chers Frères, l'Action catholique par l'union à Notre-Seigneur, par l'amour du prochain, par la prière, le bon exemple et le travail, sous toutes ses formes, telle est la noble tâche à laquelle vous êtes invités. Méditez-en sérieusement les obligations; acceptez-les généreusement, mais surtout accomplissez-les parfaitement et jusqu'au bout.

La doctrine....

(*Suite de la page 10*)

qu'est-ce qu'on nous réserve en matière d'éducation? Question morale, tout cela. — Les deux autres partis politiques n'y songent pas davantage, nous dit-on encore. Peut-être; mais ils s'adaptent aux institutions établies, et par leurs chefs, maintes fois, à notre connaissance, ils ont fait du moins profession de spiritualisme et de christianisme.

Ce que nous propose la C.C.F.

Et la C.C.F.? Ce qu'elle nous propose, c'est une réforme monétaire, bancaire industrielle. L'unique cause du désordre de la société, pense-t-elle, c'est la mauvaise distribution des richesses. Et voilà bien l'un des traits du socialisme "qui considère les richesses suivant le procédé de répartition que l'on peut en faire et presque jamais suivant les procédés par lesquels on peut les créer". L'unique remède, ajoute-t-on, c'est de tout remettre entre les mains de l'Etat pour une répartition plus équitable. Mais la réforme spirituelle, sans laquelle, comme dit Pie XI, "tous les efforts sont vains"? Apparemment, ils n'en ont cure, si bien que lorsqu'un député déclare en Chambre que la crise présente est non seulement une question économique et industrielle, mais aussi une question morale, on l'accueille dans le camp des Co-ops avec un air amusé et dédaigneux. Sur la religion elle-même, pas un mot, à part l'article 9, qui n'est qu'une formule de tolérance: *"The amendment of the Constitution without infringing upon racial or minority rights"*, à peu près la consigne du socialisme, votée à Erfurt, en 1891: "religion, affaire privée". Nous sommes loin de l'"admirable unité du plan divin" dont parle Pie XI.

Quand le nouveau parti voudra différencier le communisme du Commonwealth, voici ce qu'il se contente d'affirmer: "Permettez-moi de dire qu'il faut établir une distinction entre la Fédération du Commonwealth coopératif et le Communisme. Il est vrai que les deux poursuivent un changement dans l'ordre social, un nouveau système économique. Les communistes sont convaincus que ce résultat ne peut s'obtenir que par la force. Ils prétendent qu'il est impossible d'y arriver autrement. Nous croyons que nous pouvons l'obtenir par des moyens pacifiques et en respectant l'ordre public, et c'est là le but de cette organisation". Est-ce vraiment la seule différence essentielle entre Communisme et C.C.F.? Mais le Communisme est ennemi déclaré de Dieu. Sur un point aussi tragique pour nous, est-ce que l'on ne jugerait pas à propos de noter des divergences de vue? L'un des Co-Ops nous annonce que Karl Marx est un "vieil ami", il vante son "génie" et sa "doctrine profonde". Mais Karl Marx, c'est le déterminisme économique et le matérialisme érigé en dogme.

La C.C.F. et la conception matérialiste de l'ordre social

Comment ne pas affirmer que le programme de la C. C. F., en fait, sinon dans les intentions de ses auteurs, repose sur une conception matérialiste de l'ordre social et que c'est précisément ce qui constitue le caractère antichrétien du socialisme authentique? Ces paroles du Pape ne peuvent que rendre plus saisissante notre argumentation: "Le socialisme, ignorant complètement ou négligeant cette sublime fin de l'homme et de la société, ou *n'en tenant aucun compte*, suppose que la communauté humaine n'a été constituée qu'en vue du seul bien-être. Les socialistes concluent que l'activité économique — *dont les buts matériels retiennent seuls leur attention* — doit de toute nécessité être menée socialement".

Je conclus. — J'ai essayé d'analyser à la lumière des principes chrétiens et des enseignements pontificaux, le programme de rénovation sociale qui sollicite vos suffrages. Je n'ai rien à changer aux réserves que j'ai déjà formulées. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il nous offre incontestablement une forme de socialisme qui ne mérite pas l'adhésion des catholiques.

Il faudrait que la C. C. F., et nous espérons bien qu'elle y viendra un jour, reconnaisse entièrement le droit naturel de propriété privée, abandonne ce qui provoque la lutte des classes et tout recours à la violence, adopte franchement une conception chrétienne de l'ordre social pour que les catholiques puissent modifier leur opinion à son sujet.

Sans doute, lorsque les dirigeants de la C. C. F. aboliraient d'un coup Sénat, Conseils législatifs, barrières provinciales, sans nous apprendre par quoi ils les remplaceront, et nous jettent sans défense dans le grand tout canadien, nous pouvons trouver que ces réformateurs vont vite en besogne et font bon marché de nos institutions, de nos droits et de la Constitution fédérale. Ceci n'étant point à proprement parler question de philosophie sociale chrétienne n'eût peut-être pas suffi à justifier une intervention. Je veux me garder également de me mêler aux discussions des Co-Ops avec les partis existants. Il y a toujours danger, dans ce pays où l'esprit de parti est encore si puissant, de servir des intérêts très secondaires et qui n'ont rien à voir avec la doctrine de l'Eglise. La réflexion m'a convaincu cependant qu'il n'y a pas lieu de s'arrêter à ces risques quand il s'agit de prémunir les catholiques de Montréal contre la propagande socialiste qui les menace. Je crois même que le sentiment de la responsabilité chez nos hommes publics est assez vif pour que l'on puisse espérer qu'ils se rendent compte d'une vérité: ce n'est pas par des discours que l'on peut enrayer les progrès du socialisme; il y faut une action résolument sociale, une économie plus humaine, au service de tous, où le bien commun a priorité sur les intérêts particuliers. C'est la part d'amélioration que tous les hommes de bonne volonté peuvent apporter à l'organisme social, sans secousses violentes et sans récriminations inutiles.

Un appel aux catholiques

Je veux surtout demander aux catholiques de se défier des nouveautés, de ne pas croire qu'elles vont faire disparaître d'un coup les abus et les injustices. Qu'ils s'attachent plutôt de très près à la pensée de l'Eglise. Quand nous voyons nos adversaires étudier le texte de nos encycliques, nous nous prenons à regretter que tant des nôtres semblent ignorer qu'en matière sociale il y a une doctrine chrétienne positive.

Qu'on me permette de rappeler un fait d'expérience et que je retrouve dans un livre que je viens de lire avec le plus grand intérêt (Le Bolchevisme par Wildemar Gurian). L'auteur y retrace dès le début les diverses phases de la conquête du pouvoir par le bolchevisme de Russie. Il y note l'attitude de la société bourgeoise qui favorise de toute son influence l'ascension du nouveau régime. Elle ne veut qu'une révolution politique; elle a préparé, sans s'en douter, une révolution sociale. Elle s'est bercée de l'espoir de pouvoir arrêter à un point donné le bouleversement commencé; elle a été emportée par les remous qu'elle a contribué à créer. A Dieu ne plaise que nous soyons un jour ou l'autre dans notre pays en présence de ces graves extrémités. Ne commettons pas tout de même la naïveté d'y travailler.